

OFF

C59A1

A14/S97-

1948

E.N.



Sur les pas

de nos

DÉFRICHEURS



MINISTÈRE DE LA COLONISATION
1948



Bibliothèque Nationale du Québec



Sur les pas

de nos

DÉFRICHEURS



MINISTÈRE DE LA COLONISATION
1948

OFF

C59A1

A14/S97-

1948

Introduction

Bien que cette publication s'adresse particulièrement aux aspirants-défricheurs, le ministère de la Colonisation n'entend pas pour autant en restreindre la portée: il se réjouira au contraire si l'ensemble de la population y trouve intérêt et profit. N'importe-t-il pas d'ailleurs qu'il se crée en faveur de l'établissement rural, « œuvre de vie », le courant de sympathie dont toute entreprise d'ordre national a besoin pour réussir! Cette sympathie doit être d'autant plus grande que l'œuvre lancée est plus nécessaire. Et quel mouvement, chez nous, l'emporte sur la colonisation!

Si nos dirigeants, religieux et laïques, y portent tant d'attention, c'est qu'ils sont pénétrés de la vérité si justement énoncée par Esdras Minville dans *Le citoyen canadien-français* (tome I, p. 195), savoir: « d'une part, que l'établissement autonome est une des grandes données sociales de notre civilisation, d'autre part, que les classes rurales, principal centre de recrutement des travailleurs autonomes, sont aussi le réservoir permanent des forces vives de la nation ». C'est bien d'ailleurs dans cet esprit que l'honorable J.-D. Bégin a élaboré la politique d'établissement qu'il applique depuis le 1er avril 1946.

Nous ne nous demandons pas ici si la vocation de la province de Québec est industrielle ou si elle est agricole. Nous affirmons simplement que dans nos vastes espaces libres il y a place et pour l'agriculture et pour l'industrie. Mais force nous est d'ajouter que celle-ci, où qu'elle se trouve, ne saurait tenir à la longue si elle ne s'appuie solidement sur celle-là. On se rend parfaitement compte qu'il importe de maintenir un juste équilibre entre les deux branches principales de notre économie. Si l'industrie devait en effet accaparer tous les bras, ceux-ci ne tarderaient pas à se révéler impuissants car, même pour actionner l'outil le plus perfectionné, l'ouvrier doit donner à son estomac du pain à broyer.

Nous soutenons de même que l'agriculture, pour se développer — voire, pour se maintenir, — a besoin, tout autant que l'industrie, de s'appuyer sur une propagande bien entendue puisque, pour la majorité de nos gens — qu'on le veuille ou non, — l'usine court la chance d'être toujours plus attirante que la terre. D'où la nécessité de publications comme celle-ci.

Il y a ceci encore. En dépit de la législation du logement la plus généreuse, la ville risque de rester le nid du prolétariat plus ou moins généralisé. Or la colonisation apporte précisément le contre-poids à ce mal chronique. C'est pourquoi l'établissement en pays neufs doit se poursuivre. Mais il faut que les ruraux se convainquent de cette nécessité. C'est sur eux d'abord que repose la solution.

C'est précisément pour aider le paysan à remplir sa vocation terrienne que le ministère de la Colonisation publie la présente brochure. Avec fierté il la dédie à nos compatriotes qui n'ont pas juré de rester sourds à l'appel de la terre, il la dédie aux vaillants désireux de participer à la continuation de notre « épopée rurale ». Par cette publication Québec invite ses fils de cultivateurs à marcher résolument sur les pas de nos défricheurs, « cette classe de braves gens, ces héros anonymes, qui, répétant sans le savoir le geste héroïque des premiers colons du pays, doivent tout ce qu'ils possèdent uniquement à leur sueur et élèvent leurs nombreux enfants à la rude école de la franchise et du sacrifice, la seule qui vaille ». (Maurice Lebel, cf: Notre Temps, 21 février 1948.)

Ces pages contiennent d'ailleurs des exemples frappants de l'œuvre magnifique dont sont capables les pionniers de nos paroisses de colonisation. Que ceux des nôtres qui se sentent la force d'imiter « ces héros anonymes » lisent donc cette brochure, ils y trouveront, espérons-nous, un encouragement à se porter à leur tour à la conquête des terres neuves.

Les renseignements d'ordre technique contenus d'autre part dans cet ouvrage démontreront ceci encore: si l'établissement en pays neufs reste toujours une entreprise sérieuse, il faut reconnaître que nos dirigeants ont travaillé à l'humaniser; l'aide que reçoit le défricheur est substantielle et diverse, elle permet au colon travailleur et tenace de se tailler en peu de temps aujourd'hui un domaine agricole de valeur, tandis qu'il lui fallait autrefois plusieurs années pour atteindre au stade de cultivateur. Grâce à la motorisation des travaux les plus rudes, grâce aussi à un concours financier accru, le défricheur moderne peut réussir mieux et plus rapidement que son devancier.

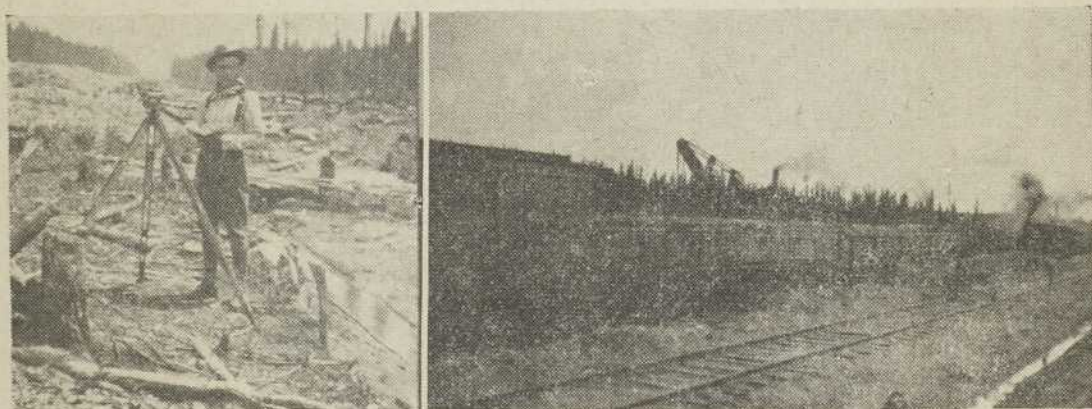
Voilà donc qui doit encourager nos ruraux à regarder vers les terres neuves. Sans doute, nous y insistons, l'état de défricheur requerra toujours des âmes fortes capables de sacrifices, mais le colon a désormais l'assurance que ses sacrifices se traduiront tôt en la plus réconfortante des moissons: un beau domaine agricole dont il sera le maître incontesté. Celui-là aura bâti sur du solide, il aura du pain dans la huche, du bien sous les pieds. Et surtout — ce qui doit compter aussi, croyons-nous, — le défricheur assure par son généreux labeur la permanence, voire la montée d'une nation qui s'est acquis des droits au respect et à la fierté.

Ne vaut-il pas la peine, dites-nous, de marcher sur les pas de nos défricheurs, ces hommes qui chez nous perpétuent le miracle de « la terre qui naît » ?

Québec, avril 1948

Quand le rail pénétrait en Abitibi

L'Abitibi a connu en moins d'un demi-siècle un essor qui ne cesse pas d'émerveiller. L'expression est même devenue banale. Il sied cependant de la reprendre puisqu'elle correspond si bien à la réalité vivante. Comment oublier, en effet, que cette région vaste comme une province, ouverte à la civilisation au début du siècle, est depuis 1938 dans les cadres d'un diocèse groupant quelque soixante-cinq paroisses dont quelques-unes dans des villes déjà importantes bien que nées d'hier? Et ce diocèse possède son collègue classique et d'autres institutions qui témoignent de sa vitalité. L'Abitibi est pourtant en pleine évolution encore.



*A gauche, arpenteur sur le site de la future gare de La Reine;
à droite, Taschereau (O'Brien) en 1912.*

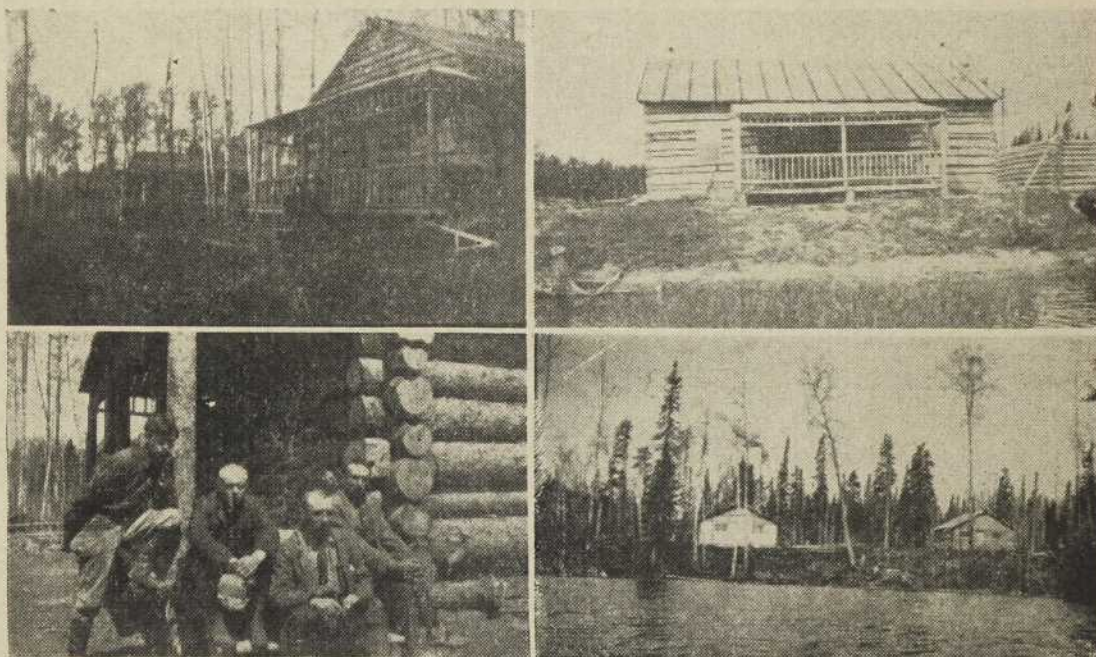
Nous avons cru que quelques pages consacrées aux tout-débuts de l'Abitibi ne constitueraient point un hors d'œuvre dans une publication destinée à activer l'établissement rural. Il ne s'agit pas d'une étude, nous le disons tout de suite, mais seulement d'un retour — superficiel et fragmentaire — sur la naissance d'une région promise à un grand avenir.

Incontestablement, c'est le rail qui a d'abord fait circuler le sang humain dans l'organisme abitibien avec le résultat que l'on constate aujourd'hui. Or ces quelques pages se rapportent précisément à la période de construction du chemin de fer Transcontinental. On leur accordera peut-être quelque valeur historique. On devra alors en reporter le mérite à M. Michel Guimont de qui nous tenons nos renseignements et les photos qui les accompagnent.

Michel Guimont est depuis plusieurs années fonctionnaire de la Province. Son nom fut en évidence pendant la dernière

dépression économique car notre compatriote fut (d'octobre 1930 à janvier 1943) directeur du service provincial de remédiation au chômage.

M. Guimont ne débuta pourtant pas dans le fonctionnarisme puisqu'en 1908 on le trouve en Abitibi employé à la construction du chemin de fer. Il fut en la région jusqu'en mars 1912. Chose curieuse, toutefois, il n'y remit jamais les pieds. Un Sauvage lui offrirait-il encore deux peaux de vison pour son poêle rudimentaire ?



En haut, (à gauche) camps construits à La Reine, durant l'hiver 1907-08 pour le personnel du Transcontinental. A droite, le « Goodwyn Hospital » à La Sarre, sur la rive ouest de la rivière. En bas, en face de la cuisine du camp de La Reine: (de gauche à droite) MM. JUTRAS, MICHEL GUIMONT, le lieut. col. BICKERDIKE, et McLAUGHLIN, tous techniciens du Transcontinental; à droite, sur le bord de la rivière Bellefeuille, autrefois la Kakameonan.

Originaire d'Inverness, dans la circonscription de Mégantic, Michel Guimont fut élevé à Plessisville. A sa sortie du Séminaire de Québec, où il étudia, il se spécialisa dans la construction des chemins de fer et des ponts.

C'est ainsi que notre compatriote fut amené à participer à l'installation du rail en Abitibi. Le 3 juin 1908 il débarquait à Okikodasik (La Reine, aujourd'hui); parti de Matheson, en Ontario, il était descendu à Twin Falls (Iroquois Falls) — il avait portagé les deux chutes, — puis à Cuchiching et avait finalement traversé le lac Abitibi.

Celui qui gagnait l'Abitibi à l'époque ne devait pas s'attendre d'y trouver une vie sociale active. En 1908 on comptait dans la région, à part les préposés à la construction du chemin de fer, seulement quatre blancs: un nommé Richmond qui vivait avec une Sauvagesse, et les trois hommes du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson (la « H.B.C. » — *here before Christ*, a dit irrévérentieusement un humoriste). En tout cas la compagnie féminine n'abondait pas puisque M. Guimont fut, suivant son expression, deux ans et huit mois sans voir un jupon, pas même sur une corde à linge. La seule robe qu'il rencontrait dans les débuts, c'était celle du bon Père Isidore Évain, O.M.I., qui fut missionnaire en Abitibi pendant une trentaine d'années. Véritable coureur de bois, le saint religieux était aussi familier avec l'aviron qu'avec son chapelet.

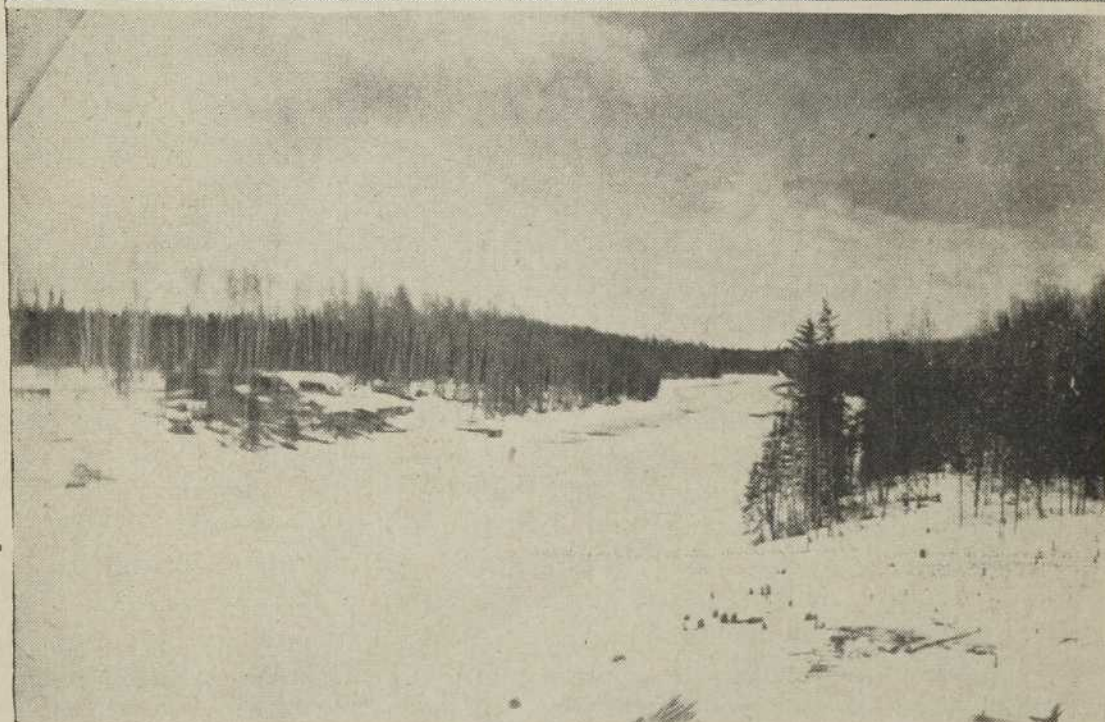
Michel Guimont a une expression typique pour rappeler son entrée en Abitibi. « Je pris ma hache, dit-il, et fis mon chemin. » Il débuta avec le titre d'assistant de l'ingénieur Bickerdike, à La Reine. Il remplit cette fonction pendant un an, après quoi on le nommait « ingénieur résidant » à La Reine. Pour les fins de la construction du chemin de fer l'Abitibi était divisée en trois secteurs: Okikodasik (La Reine), White Fish (La Sarre) et O'Brien (Taschereau). M. Guimont fait remonter à l'hiver 1906-07 la construction de l'un des premiers camps en Abitibi; c'était à l'endroit actuel de La Sarre, sur la rive ouest de la rivière du même nom. Le campement portait le nom de « Goodwyn Hospital » en hommage à un ingénieur du Transcontinental. M. Guimont fut pendant trois ans et demi à La Reine; dans l'hiver de 1912 il permuta à O'Brien.

Le Transcontinental, en Abitibi, releva d'abord de Mattawa en Ontario. Cette situation souleva des protestations qui amenèrent les dirigeants de l'entreprise à constituer l'Abitibi en secteur distinct avec Michel Guimont comme responsable.

La vie, on le conçoit, n'était pas facile pour les préposés à la construction de la voie ferrée. Pour voir du monde en dehors de notre cercle, dit M. Guimont, il fallait ou marcher jusqu'à la rivière NiStungo, une distance de 62 milles, ou partir sur le lac Abitibi puis marcher 25 milles. En hiver le patin était en vogue. M. Guimont dut, en une circonstance, patiner sur une distance de 76 milles pour aller aider un compagnon. La conversation se ressentait de l'absence de visite. Michel Guimont eut bien pendant plusieurs semaines Pierre Gauvreau pour compagnon; « mais, après la première semaine, on s'était tout dit », commente-t-il.

Les manœuvres employés à la construction du chemin de fer étaient des Européens pour la plupart. Preuve encore que la

vie n'était pas facile alors: un Sibérien mourut gelé, en 1909, à deux milles du camp de M. Guimont. Parti de Matheson, le groupe dont était le malheureux avait traversé le lac Abitibi par un froid de 60° sous 0. Les marcheurs atteignirent un camp,



L'Abitibi aux temps anciens: (en haut) la rivière Harricana et son pont flottant en 1911, sur le site de la ville d'Amos; (en bas) La Reine en 1910, aux abords du viaduc temporaire.

mais on refusa de les y abriter; force leur fut de continuer leur route: il leur restait 27 milles à parcourir. Épuisé, le Sibérien tomba au bout de 25 milles. On l'enterra sur place et debout pour que le trou fût moins grand à creuser.

Il arrivait pourtant que M. Guimont, en dépit de son isolement, eût des visiteurs de marque. C'est ainsi que le 19 octobre 1911 S. G. Mgr Latulipe et l'abbé Ivanho Caron, missionnaire colonisateur, dirent la messe dans son camp de La Reine. Cette visite rappelait un peu celle que M. Charles Lefebvre de Bellefeuille, sulpicien, faisait sur les bords du lac Abitibi en juillet 1837. M. de Bellefeuille fut le premier missionnaire régulier de la région abitibienne. On a donné son nom à la rivière Kakaméonan qui traverse les cantons Privat, Languedoc et Royal-Roussillon et se jette dans le lac Macamic. Pour cette première visite M. de Bellefeuille était accompagné de M. Jean-Baptiste Dupuy, prêtre séculier. La localité dénommée « Calamité Creek » à l'époque où Michel Guimont était en Abitibi porte aujourd'hui son nom.

Quand M. Guimont entra en Abitibi, en 1908, on n'y comptait encore, pour délimiter Québec et la province voisine, que le poteau 90 au nord du lac Témiscamingue.

L'époque que rappellent ces quelques notes est lointaine, mais beaucoup plus par les progrès réalisés en Abitibi que par l'accumulation des années.



La croix du chemin dans une colonie du Témiscamingue.

La contribution de la Province à la colonisation

On mésestime parfois la participation du gouvernement de la Province à l'œuvre d'expansion rurale. En toute bonne foi, nous le voulons bien, on avance que cette contribution ne serait pas proportionnée aux besoins. Nous ne retracerons pas l'histoire de la colonisation dans Québec: nous nous bornerons à faire voir quelle part l'administration provinciale prend, de nos jours, à cette action nécessaire.



Campement de classificateurs.

Il est bon de préciser au départ que sur les terres de la Couronne (lots arables de 100 acres) il est possible d'établir, dans les conditions présentes, 100,000 familles environ. Ce nombre pourra s'augmenter toutefois à l'échelle du progrès industriel, des marchés qu'il créera et de la spécialisation agricole qui en sera la conséquence.

Dans quelle région ces établissements peuvent-ils se réaliser le plus avantageusement? Incontestablement dans le Nord-Ouest de la province. Il reste cependant quelque milliers de vides à combler dans d'autres régions, dont un certain nombre dans des paroisses de plus ou moins vieille date, où il suffira d'étendre le réseau routier, d'effectuer du drainage, etc.

Il ressort donc que la colonisation revêt un double aspect : consolider ou parfaire l'œuvre commencée dans les centres déjà organisés et poursuivre la fondation de paroisses nouvelles.

La consolidation, qui consiste à combler les cadres des paroisses existantes, facilite la solidification et l'expansion des organismes sociaux, agricoles et coopératifs. Elle stabilise dès lors la collectivité en assurant sa prospérité. On admettra volontiers que ce genre d'établissements est éminemment recommandable, parce que moins dispendieux que l'ouverture de nouveaux territoires et que chacun d'eux constitue un apport appréciable à la vie économique et paroissiale d'un lieu donné. Telle paroisse qui végète avec 125 familles pourra, quand elle comptera quelque 175 foyers agricoles, mettre sur pied et maintenir profitablement une fromagerie ou une beurrerie, une caisse populaire, une coopérative de vente et de consommation, etc.

Il va de soi que, simultanément, l'ouverture de paroisses nouvelles doit se poursuivre. Ces fondations sont naturellement conditionnées par l'affluence des aspirants-défricheurs. Les



Les classificateurs étudient un profil de sol. La classification comporte aussi l'analyse des sols en laboratoire.

paroisses, toutefois, il n'est pas que de les fonder: il faut leur assurer l'orientation qui les fera s'intégrer avantageusement dans l'économie régionale.

Ce double travail de consolidation et de fondations nouvelles se poursuit — est-il besoin de le préciser — sans que soient négligés pour autant le maintien et l'avancement des quelque 23,000 établissements en cours.

On conçoit qu'à cette triple tâche le gouvernement de la Province affecte une portion substantielle de ses crédits annuels (\$12,007,100, ou 9.69% du budget général, durant l'exercice financier 1947-48).

Cela, c'est ce que l'administration provinciale, par l'entremise de son ministère de la Colonisation, consacre directement à l'établissement en pays neufs. Mais il y a plus. On ne peut pas ignorer que plusieurs autres ministères participent à l'avancement des paroisses de colonisation.

Mentionnons par exemple le ministère de l'Agriculture qui contribue sur la base de 50% à divers modes d'encouragement, notamment en ce qui concerne l'amélioration des troupeaux des colons et le drainage. Il convient de signaler une autre forme d'aide de ce ministère, dont bénéficient maints colons. Nous voulons parler du travail du service de l'Établissement des fils de cultivateurs. Celui-ci, depuis sa fondation, — à ses débuts, il relevait du ministère de la Colonisation, — a contribué à l'établissement de quelque 20,000 fils du sol.

La participation du ministère de la Santé n'est pas négligeable non plus. C'est lui qui maintient les infirmières dans les *colonies* — on en comptait 120 en 1947. Depuis la dizaine d'années qu'il existe, ce service a entraîné une dépense estimée à deux millions cinq cent mille dollars.

Très important aussi est l'apport du Secrétariat de la Province puisque, dans les territoires non organisés, le département de l'Instruction publique construit les écoles et paie au complet le traitement des institutrices (150 en 1947); dans un certain nombre de paroisses organisées il contribue par ailleurs, dans une proportion variable, à la rémunération des institutrices et à la construction des écoles.

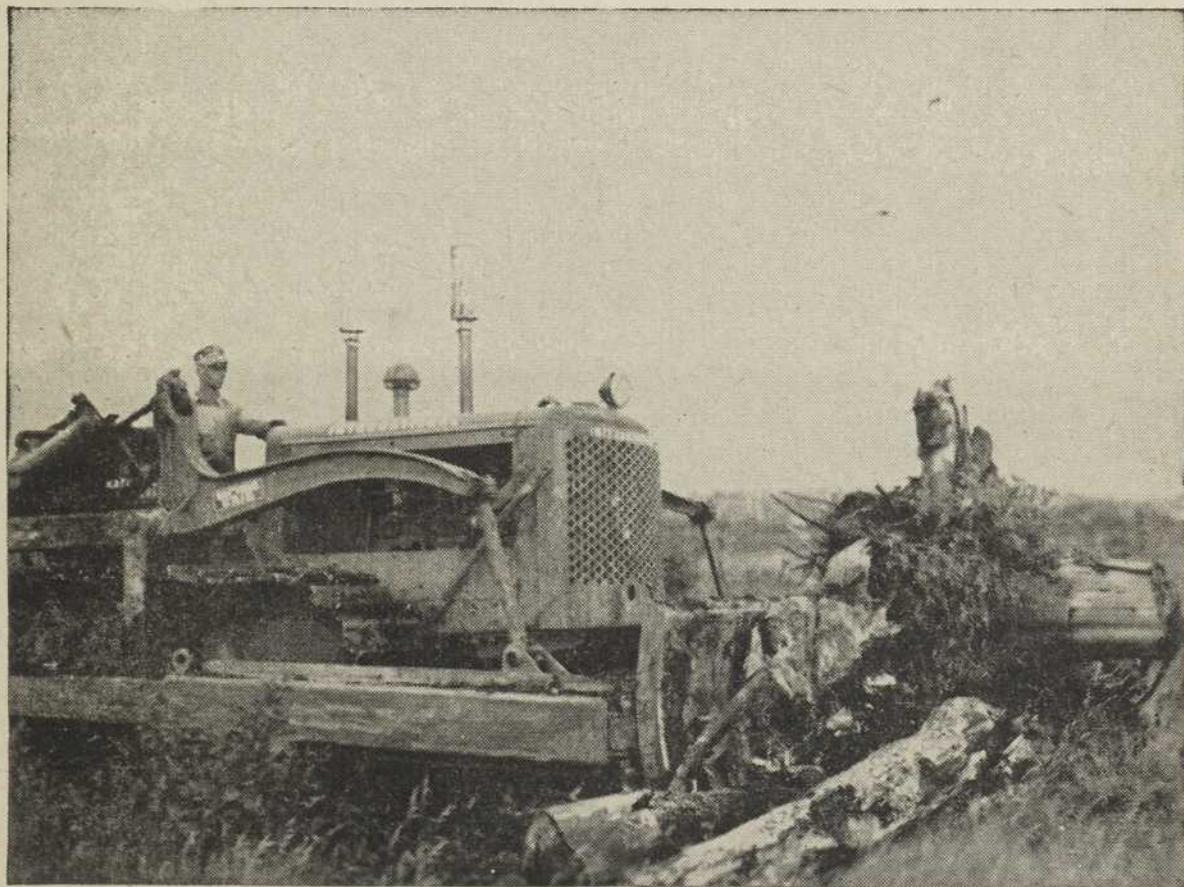
Est-il besoin de mentionner la contribution des ministères de la Voirie, des Terres et Forêts, et des Mines qui, on l'imagine bien, est aussi d'importance. D'autres ministères ou organismes encore collaborent d'une façon plus ou moins directe à l'expansion de notre domaine arable.

En voilà assez pour faire voir que l'établissement rural met à contribution à peu près tout le rouage administratif provincial. Mais il reste que le ministère de la Colonisation a la tâche la plus importante. L'on doit songer que la Province compte présente-

ment quelque 45,000 lots sous billet de location. Nous n'entendons pas par là qu'il s'agit de 45,000 établissements individuels car une certaine quantité de lots sont des compléments d'établissement (« deuxième lot »). Il n'en reste pas moins que le ministère de la Colonisation surveille l'évolution de près de 23,000 familles dans une quarantaine de circonscriptions, qu'il s'intéresse de façon continue à plusieurs centaines de paroisses dont 115 de moins de 15 ans. Par ailleurs il est bon de rappeler qu'en ces 10 dernières années le ministère de la Colonisation a émis au delà de 10,000 *lettres patentes*. Ce qui veut dire qu'un nombre égal de colons ayant satisfait aux exigences de leur billet de location, sont passés au stade de cultivateur.

Maintenant, quels moyens le ministère de la Colonisation prend-il pour assurer la stabilité des colons? Diversifiée, son action s'exerce par l'intermédiaire de sept services.

D'abord intervient le service des Études économiques avec la reconnaissance des territoires, opération suivie de la classification des lots. (En 1947, on faisait la reconnaissance de 2,143 milles carrés, tandis que les équipes de classification cataloguaient 3,116 lots.)



La motorisation a simplifié et humanisé la tâche du colon. Ce bélief mécanique au travail en donne la preuve.

C'est encore le service des Études économiques qui prépare les projets de consolidation. Il travaille dans ce domaine en coopération avec les intéressés eux-mêmes, au moyen d'enquêtes. Celles-ci révèlent les déficiences de telle paroisse donnée et permettent d'apporter les remèdes appropriés.

L'action du service des Études économiques porte également sur les colonies mixtes (agricoles forestières); il y surveille la marche de huit syndicats forestiers. Notons que ces syndicats, en 1946, ont bûché 5,682,169 p.m.p. et 9,782 cordes de bois à pulpe.

Du même service encore relève la politique de rachat et d'échange de lots, qui a permis depuis le début le rachat de 2,198 lots convertis par la suite en autant de bons établissements de colons.

Pour donner suite aux projets élaborés par le service des Études économiques, intervient le service des Travaux à qui il importe de rendre les lots accessibles en constituant le réseau routier des colonies projetées. C'est ainsi que durant l'année 1947, ce service a construit 305.14 milles de chemins neufs et qu'il en a réparé 961.23 autres milles. C'est de lui que relève aussi la construction des ponts et ponceaux.

Une fois les lots trouvés et les chemins construits, il incombe au service des Terres de les attribuer au colon en faveur de qui un billet de location est émis.

Les primes jouent un rôle important dans les débuts de la vie de colon. Ce secteur relève d'un autre service, celui de la Surveillance et de l'Aide aux colons. A ce dernier il incombe notamment de surveiller les coupes effectuées par les défricheurs sur leurs lots et de verser les primes statutaires de défrichement et de labour. La politique des primes, qui remonte à 1923, a été fort élargie depuis. Au début en effet, le ministère de la Colonisation accordait au colon \$4 l'acre pour le défrichement, avec maximum de 5 acres; à l'exercice 1927-28 la prime d'abattis fut portée à \$8 en même temps que l'on accordait une prime de labour de \$6. Le dernier rajustement est de 1946; la superficie primable était alors portée de 30 à 40 acres pour le défrichement, à raison de \$15 l'acre, tandis que l'on portait de 20 à 30 acres la prime de \$20 pour le labour. Le défricheur peut donc obtenir de la sorte \$175 annuellement. Mentionnons que les primes ont dépassé \$710,000 pour l'exercice 1947-48.

Le service de l'Établissement a un rôle important à jouer de son côté, et il intervient même après que le colon a obtenu son lot. Il voit par exemple à administrer divers modes d'assistance durant la première phase d'installation: a) paiement des frais de transport; b) allocations mensuelles pendant la construction de la maison; c) aide pour la construction et la réparation de

la maison (cette forme d'aide qui débuta en 1935-36 avec l'octroi de \$250 comporte aujourd'hui un montant de \$425); *d*) aide pour la construction de granges-étables (\$150 présentement contre \$50 au début); *e*) primes pour l'amélioration du jardin; *f*) crédits d'organisation agricole pour l'achat d'animaux, d'instruments aratoires; subvention pour le creusage de puits (en 1947-48 on en a octroyé 1,437 et on s'est engagé pour 1,072 autres).



« Sur le chemin des écoliers ». . . dans une paroisse de l'Abitibi.

Au sujet des crédits accordés au colon il convient de préciser qu'ils sont proportionnés au travail accompli sur le lot, travail pour lequel le défricheur reçoit par ailleurs les primes statutaires. Cette politique hâte, on le conçoit, l'avancement de l'entreprise du colon.

Un autre service qui joue un rôle important pour le bénéfice du colon, c'est sans contredit celui de l'Agronomie. Son action est triple: éducative, technique et sociale. Par exemple ce service indique aux colons les meilleures méthodes culturales et y ajoute en distribuant gratuitement des grains de semence et des graines potagères en quantités considérables.

Le service de l'Agronomie fait œuvre sociale en distribuant aux fils et filles de colons des bourses d'études qui permettent

aux premiers de s'inscrire dans les écoles d'agriculture et aux secondes de suivre des cours d'été.

Ce service fait œuvre éducative et technique en achetant pour le compte des colons des animaux de race qu'il leur repasse à de très bonnes conditions. Cette politique porte sur les vaches, les génisses, les agnelles et les animaux reproducteurs. Elle s'applique de même à la distribution de poussins et poulettes.

Le service de l'Agronomie aide également le défricheur dans le domaine des amendements calcaires. Il met de plus à sa disposition des batteuses, des moulanges et des cribles.

Mais là où la contribution du service de l'Agronomie est peut-être la plus fructueuse, c'est dans le domaine des travaux motorisés. Introduite en 1939 dans les territoires de colonisation, la motorisation des travaux a entraîné une véritable révolution. La machine est utilisée aujourd'hui non seulement pour la construction des chemins, mais aussi pour le défrichage, le labour, le hersage et le drainage. Mentionnons seulement que le service de l'Agronomie avait au travail dans les colonies, en 1947, 37 tracteurs de sa propriété tandis que 77 autres évoluaient en vertu de baux. Il peut être bon d'indiquer qu'en huit ans il s'est fait dans les territoires de colonisation, grâce à la motorisation, 136,221.5 acres d'essouchement, 16,794.1 acres de labour et 6,639.2 acres de hersage; pour 1947 seulement, les chiffres sont les suivants: 30,090 acres d'essouchement, 6,148 acres de labour et 1,252.75 acres de hersage.

Du service de l'Agronomie encore relève le Crédit du colon. En vertu de cette politique le ministère de la Colonisation paie les deux tiers de l'intérêt sur des prêts consentis aux colons par les caisses populaires qui ont préalablement signé une entente.

Voilà les principaux domaines où s'exerce l'action du ministère de la Colonisation. Cet exposé démontre clairement que chaque établissement de colon comporte de la part de la Province une contribution financière importante. Le montant est certes considérable, mais on ne peut pas perdre de vue qu'il contribue à créer une richesse permanente pour la province. La permanence de l'établissement du colon, c'est d'ailleurs le but que vise le ministère de la Colonisation par ses formes d'aide diverses.

STANISLAS BÉGIN,
sous-ministre de la Colonisation.

Colombiers (*Sainte-Thérèse*)

Pour qui veut voir ce dont sont capables le courage et la tenacité les exemples ne font pas défaut au pays de Québec. Tout le long de son histoire notre peuple a fait la preuve que l'effort soutenu, fécondé, souvent, par les sacrifices autant que par les sueurs, manque rarement de produire des fruits abondants et durables. Il n'est pas un coin de terre laurentien qui n'abonde en exemples de cette sorte. C'est un de ceux-là que nous mettons en relief ici.

Sur la Côte nord, à quelque 95 milles en aval de Tadoussac, au second des trois paliers que forment les Laurentides dans ce secteur, s'étend un hameau au nom évocateur de poésie, de jeunesse, de fraîcheur et de vie débordante: Sainte-Thérèse des Colombiers. Cette paroisse de colonisation du diocèse du Golfe Saint-Laurent a fait en dix ans des bonds étonnants sous le souffle créateur de son curé; sa population qui, en 1937, un an après la fondation, était de 473 âmes, groupe aujourd'hui quelque 1,000 habitants, tous de religion catholique, répartis dans 154 familles. Et quelle est la situation de ces gens ?



● Le R. P. ARTHUR GALLANT, c.j.m., curé

Le pasteur la décrit en ces termes: « Jusqu'ici les colons de Sainte-Thérèse ont été très heureux de leur sort et n'envient guère les centres industriels ni les anciennes paroisses. Les premières années ont été dures et pénibles, comme partout ailleurs, mais, actuellement, c'est l'aisance, c'est le confort, c'est le progrès »,

Certes les colons de Sainte-Thérèse doivent à leur courage et à leur tenacité d'abord d'en être arrivés là, car, on le verra, leur paroisse n'est pas des mieux favorisées au point de vue de la qualité du sol, mais il sied de proclamer en même temps qu'ils ont été inspirés et guidés par un vrai colonisateur, le Père Arthur Gallant, eudiste.

Le Père Gallant est le curé-fondateur de cette paroisse; il y arrivait le 20 août 1938, année où Sainte-Thérèse prenait ce nom.

Les colons de Colombiers se sont aidés mais il faut ajouter encore que le concours du ministère de la Colonisation ne leur a pas fait défaut. M. Henry-L. Auger, qui fut ministre de la Colonisation de 1936 à 1939, n'avait-il pas fait de Sainte-Thérèse sa *colonie* de prédilection. Celle-ci eut au surplus l'avantage d'être dans le champ d'action d'un apôtre de la colonisation, M. Jean-Joseph Simard, chef de district à la Baie Saint-Paul depuis 1938 (il était auparavant assistant). A l'un et à l'autre le Père Gallant se plaît à rendre témoignage.

Il est temps de se demander d'où cette colonie de la Côte nord tire le beau nom qu'elle porte. Elle est sous le patronage de la petite Sainte de Lisieux. Quand, en 1935, les premiers colons débarquèrent à l'Anse au Bouleau, la *colonie* commença de porter ce dernier nom; elle le conserva jusqu'en 1938. Si les premiers colons arrivèrent à Colombiers en 1935, il n'en va pas de même, notons-le en passant, aux Ilets Jérémie, desserte de Sainte-Thérèse, car des familles y résident depuis plusieurs années. Le nom du Père Labrosse, le missionnaire chanté par Damase Potvin, est toujours tenu en grande vénération en ces lieux et sur toute la Côte. La cloche de la chapelle des Ilets ne sonna-t-elle pas dans la nuit, comme mue par une main invisible, pour annoncer la mort du saint missionnaire ?

D'où vient le complément de Colombiers dans le nom de la *colonie* ? Le Père Gallant, qui a fait les recherches à ce sujet, dit que Colombiers apparaît déjà sur la carte de la Côte nord dressée en 1731 par le Père Laure, jésuite. Cette désignation est appliquée au secteur compris entre Baie Laval et Bersimis. Elle est portée aussi par la rivière qui sépare la paroisse en deux parties à peu près égales. On trouve également dans ce territoire le cap Colombiers, presque minuscule entre Portneuf et Bersimis, et le havre Colombiers. Enfin deux lacs Colombiers se déversent dans la rivière du même nom.

La désignation de Colombiers vient elle-même de Charles-Roger des Colombiers, né à Québec en 1628 et décédé au même endroit en 1683. Charles-Roger des Colombiers s'intéressa toute sa vie à la traite des pelleteries. *Le Bulletin des Recherches Historiques* relate que ce traiteur obtint le 11 novembre 1677 un arrière-fief d'une demi-lieue de front sur deux de profondeur sur le fleuve Saint-Laurent. Le domaine aboutait d'un côté à l'*Echaffaux* au Basque. Le sieur des Colombiers eut maille à partir avec plusieurs autres trafiquants de fourrures. Il fut de plus au nombre des citoyens influents convoqués au Château Saint-Louis par Frontenac en 1678, parce qu'ils favorisaient la traite de l'eau-de-vie avec les Sauvages. Décédé en 1683, des Colombiers fut inhumé dans le cimetière des Récollets.

On serait porté à croire que Colombiers, c'est le nom du canton englobant Sainte-Thérèse. Il n'en est pourtant rien car cette *colonie* est dans le canton Betsiamites proclamé le 15 octobre 1867. Non encore officiellement définies, les limites de la paroisse de Sainte-Thérèse se confondent avec celles du canton



Les trois temples que dessert le Père ARTHUR GALLANT: en haut (à gauche) l'église de Sainte-Thérèse, (à droite) la chapelle du canton Latour; en bas, la chapelle souvenir des Ilets Jérémie dans un décor à nul autre pareil.

d'une superficie de 54,000 acres. Betsiamites est borné au Nord-Est par la rivière du même nom et au Sud-Est par le fleuve Saint-Laurent. Seul cours d'eau important de l'intérieur, la rivière Colombiers divise, nous l'avons vu, le canton en deux parties à peu près égales. Elle sépare de même le plateau laurentien d'âge précambrien (le plus ancien âge géologique) de la plaine de formation récente (quaternaire). Le plateau est formé de montagnes dont la surface a été usée par des érosions prolongées, puis par les glaciers de l'époque pléistocène. De son côté la plaine est constituée de couches d'argile et de sable déposées

par la mer Champlain après la fonte des glaciers. Quelques affleurements rocheux émergent de la plaine au voisinage du fleuve et de la rivière Colombiers; la surface générale est à peu près plane, à part la coulée profonde creusée par la rivière.

Pour compléter cette description mentionnons que l'on ne trouve aucune trace de sol arable dans les montagnes du canton Betsiamites. Celles-ci couvrent une superficie d'environ 2,500 acres. Dans la plaine, la surface plane rend souvent l'égouttement défectueux et il s'est formé de ce fait des savanes ou muskegs dont la profondeur atteint parfois plusieurs pieds. Ces savanes, dont la superficie doit dépasser 5,000 acres, ne pourront probablement jamais servir à des fins agricoles, bien que leur sous-sol soit le plus souvent constitué d'argile. Dans les rangs I à V autour des savanes, le sol est surtout formé de sable grossier, de valeur agricole très médiocre, qui recouvre, souvent de plusieurs pieds, la couche d'argile sous-jacente. Précisons que la superficie arable de ces rangs est très restreinte.

Il résulte de tout ce qui précède que la superficie arable de Sainte-Thérèse des Colombiers ne dépasse guère 6,000 acres. Pourcentage plutôt faible à même une superficie de 54,000 acres ! C'est dire qu'au point de vue du sol arable Sainte-Thérèse n'est pas aussi bien partagée que plusieurs colonies de l'Abitibi et du Témiscamingue par exemple. C'est dire de même qu'elle ne se développera guère en étendue. Toutefois, il reste quelque vingt-cinq bons lots disponibles dans les rangs VIII et IX, mais on les tient en réserve pour les fils de colons de la paroisse désireux de s'adonner sérieusement à l'agriculture. Il serait possible d'ouvrir un certain nombre de lots dans d'autres rangs mais des travaux considérables de drainage seraient à faire au préalable.

La situation étant ce qu'elle est, l'avenir de Sainte-Thérèse des Colombiers repose en partie sur la forêt, même si celle-ci n'est pas d'une grande valeur dans la partie habitée de la *colonie*. Au surplus les colons ont bûché de leur mieux et le feu s'est mis de la partie en 1944, brûlant une bande de un à deux milles sur toute la longueur du canton. Il existe cependant une forêt de belle venue dans les rangs A, II et Rivière Colombiers, au nord-ouest du canton. Dans les montagnes de la partie non arpentée le bois de valeur est surtout dans les coulées et les parties basses.

Que dans ces conditions les colons de Colombiers soient parvenus à faire leur paroisse ce qu'elle est aujourd'hui, voilà qui est tout à leur honneur. Mais on ne dira jamais trop la part qui revient à leur curé dans ce progrès car, inlassablement, il a pressé ses paroissiens de s'adonner à la culture.

Les débuts ont été difficiles, inutile de le cacher. Mais comme on est loin aujourd'hui de 1935, 1936, 1937 et 1938 !

Il faut songer que les pionniers arrivaient dans une *colonie* isolée car la route de la Côte nord, à cette époque, ne descendait pas plus bas que Portneuf, à environ 25 milles à l'Ouest.

C'est surtout en 1936 et en 1938 que se peupla la mission de Colombiens. Les deux groupes qui s'amènèrent en 1936 venaient des paroisses voisines de Sacré-Cœur et des Bergeronnes. Deux ans plus tard plusieurs essais vinrent renforcer les pionniers. Ceux-là partaient de Sacré-Cœur, des Bergeronnes, des Escoumains et du Sault-au-Mouton sur la Côte nord, tandis qu'une vingtaine de familles venaient de Mistassini et de Dolbeau, au Lac Saint-Jean.



S. Exc. Mgr NAP.-ALEXANDRE LA BRIE en tournée de confirmation à Sainte-Thérèse de Colombiens, en 1941.

L'odyssée des deux groupes du Lac Saint-Jean vaudrait d'être racontée dans les détails car elle rappelle les temps héroïques. On est en novembre 1938. Le temps est très mauvais, comme il arrive fréquemment à pareille époque. Arrivées à Baie Sainte-Catherine en autobus, les quelque vingt familles prennent place dans l'un des trois caboteurs que le ministère de la Colonisation a nolisés à leur intention; des deux autres, l'un transporte le mobilier et le second, les bestiaux. On a 95 milles à couvrir par eau. M. Jean-Joseph Simard, chef de district de la Colonisation, accompagne le groupe. Le trajet a été dur et il faut croire que les arrivants n'ont pas tous très bonne mine car le Père Gallant ne peut s'empêcher de s'exclamer en les accueillant:

« Mes pauvres enfants, vous faites pitié ! » Il y a aussi que la plupart des maisons ne sont pas construites. Empressons-nous cependant d'ajouter que personne n'en souffre outre mesure car le ministère de la Colonisation a aménagé un campement confortable où tout a été prévu en fait d'approvisionnements. Le voyage presque dramatique de ces familles du Lac Saint-Jean ne leur enlève rien de leur courage puisque au plus trois d'entre elles ne persévéreront pas dans la *colonie*.

D'ailleurs la situation des arrivants fut tôt améliorée: les maisons s'élevèrent, les chemins s'ouvrirent; les pionniers se mirent de leur côté au défrichement. Est-il besoin de dire que ces gens n'arrivaient pas riches à Colombiers. Il ne faut pas oublier que l'on était alors plongé dans une terrible dépression économique. Pourtant, aujourd'hui, ces défricheurs sont déjà en très bonne posture avec une entreprise agricole prometteuse. Citons quelques cas parmi les plus typiques, nous appuyant sur le témoignage de l'inspecteur de colonisation, M. Léo-Paul Tremblay.

Mentionnons d'abord un ouvrier de la première heure, M. Henri Hovington. M. Hovington était parmi les pionniers qui débarquèrent à l'Anse au Bouleau à l'automne de 1935, bien peu riches de biens matériels. Son courage et son labeur constant n'ont cependant pas tardé à porter des fruits. Aussi ce colon se classait-il cinquième parmi les concurrents de la médaille d'argent du Mérite Agricole 1947. Père d'une famille de cinq enfants, M. Hovington a un lot particulièrement avancé puisqu'il comporte 27 acres défrichées dont 21 en labour. Sa maison et ses bâtiments ont à eux seuls une valeur de \$4,900 et sont éclairés à l'électricité grâce à un générateur. M. Hovington possède de plus 2 chevaux, 1 taureau, 3 vaches, 2 taures, 4 cochons et 240 poules. Il est également bien pourvu en fait d'instruments aratoires. Ce colon est originaire de Sacré-Cœur, comté de Saguenay.

M. Pascal Duchesne, neuvième lauréat de la médaille d'argent au concours du Mérite agricole 1947, est un autre pionnier de 1935. Il abrite aujourd'hui sa famille de quatre enfants dans une maison très convenable. Il possède de plus grange-étable, poulailler et porcherie, ainsi que l'outillage requis. Son exploitation agricole repose sur 13 acres en labour. M. Duchesne partit de Charlevoix pour s'installer dans la *colonie* de l'Anse au Bouleau.

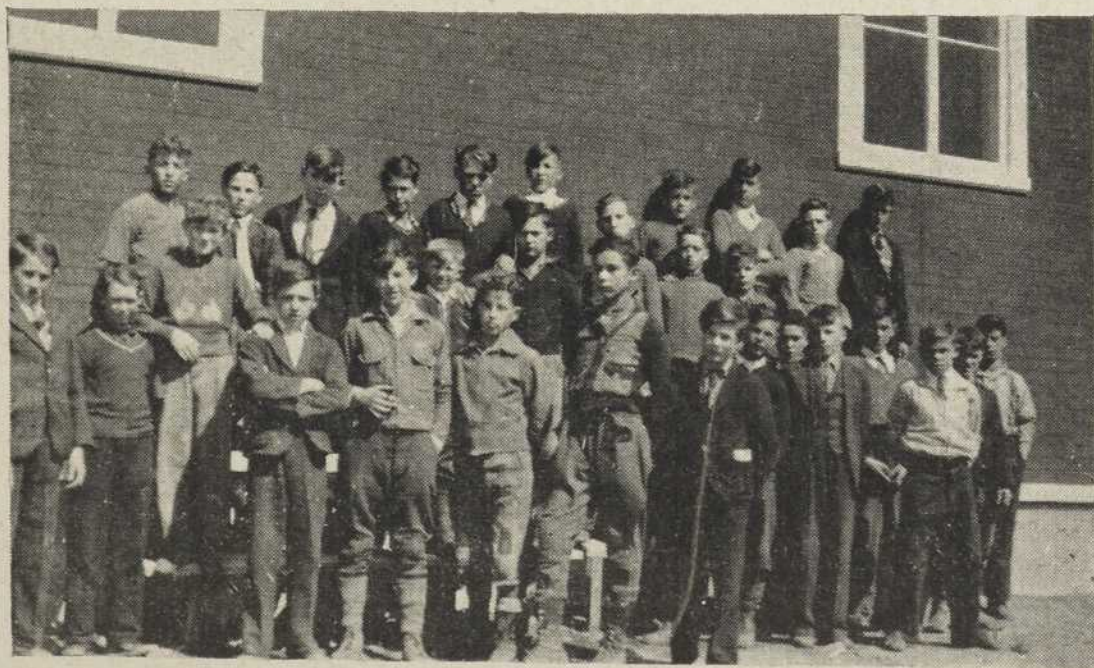
M. Cyprien Sirois, autre colon de l'automne 1935, mérite une mention particulière car son courage fut fortement mis à l'épreuve. En 1939 en effet, le feu rasait sa maison avec tout son contenu. M. Sirois ne se laissa pas abattre et se remit à la tâche continuant de consacrer tout son temps à son exploitation agricole. Aussi décrochait-il la médaille de bronze du Mérite agricole en 1947.

Quand il s'amena à l'Anse au Bouleau, M. Sirois avait pour tâche d'ouvrir un chemin provisoire conduisant à ce qui serait plus tard Sainte-Thérèse. A l'égal de ses compagnons il arrivait dépourvu de biens temporels. Ses 11 acres en labour à même un défriché de 26 $\frac{1}{4}$ acres démontrent qu'il ne perdit pas son temps. On ne s'étonne pas dès lors de trouver sur son lot deux maisons et des bâtiments d'une valeur globale de \$9,200. Il convient d'ajouter que son cheptel, ses instruments aratoires et autres biens mobiliers représentent une valeur additionnelle de \$4,800. Lui aussi s'est payé le confort d'un générateur électrique.

Nous ne le répéterons jamais assez: quel ouvrier a sous les pieds un tel bien après douze ans seulement de travail ?

M. Sirois venait des Bergeronnes. Il est père de trois enfants.

M. Jean-Paul Sirois, colon du rang VI comme son homonyme, s'établit à Colombiers en 1936. Il fut le premier défricheur de Sainte-Thérèse à obtenir ses « lettres patentes ». Il cultive 26 acres à même les 34 qu'il a défrichées. Il possède des bâtiments modernes, un bon cheptel et les instruments nécessaires, y compris une scierie pour préparer sur place tout le bois dont il a besoin. Observons que M. Sirois est célibataire mais qu'il a reçu une aide très précieuse de son père, M. Eugène Sirois. Celui-ci, en plus de développer son propre lot, a aussi aidé ses deux autres fils, Jean-Marie et Alfred, colons comme lui à Sainte-



*Les jeunes ne viennent pas moins dru dans les colonies que dans les vieilles paroisses.
Un groupe d'écoliers de Sainte-Thérèse en 1942.*

Thérèse. La famille Sirois a donc pratiqué largement l'entraide familiale fournissant ainsi à sa paroisse d'adoption quatre excellents piliers.

Il nous faudrait, pour être juste, nous étendre sur la situation de plusieurs autres défricheurs de Sainte-Thérèse, mais il est une limite que nous ne pouvons dépasser dans cette publication. Nommons tout de même M. François Charron, colon venu de Mistassini en 1938 à l'âge de 50 ans. M. Charron travaille exclusivement sur son lot.

Nommons aussi M. Eugène Fillion, autre colon venu du Lac Saint-Jean en 1938 et, comme les autres, peu nanti de biens matériels. A signaler dans le cas de M. Fillion qu'il possède en propre, entre autres instruments, un bélier mécanique d'une valeur de \$6,000.

Venu de Sacré-Cœur en 1938, M. Euclide Simard s'est de son côté monté rapidement, grâce à son travail, une belle entreprise. Disons seulement que ses bâtiments, son cheptel et son outillage représentent une valeur de \$6,000 au bas mot. Il a, lui aussi, décroché la médaille d'argent du Mérite agricole en 1947.

MM. Théodore Bourgoin et Antoine Boulianne sont aussi des colons qui méritent d'être cités en exemple. Tous deux se sont établis à Sainte-Thérèse en 1938 et s'y sont monté des entreprises qui font honneur à leur jeune paroisse.

Pour être des défricheurs de date plus récente — ils sont venus à Sainte-Thérèse en 1940 — MM. Thomas-Louis Tremblay et Placide Talbot méritent aussi que l'on retienne leurs noms. L'un et l'autre se sont consacrés corps et âme à leur tâche. Le trait suivant nous fera mieux connaître l'état d'esprit de M. Talbot: il a en huit ans consacré huit jours à du travail étranger à son entreprise et il en a encore, dit-il, le regret. Il ne faut pas s'étonner dès lors que ce défricheur ait pu à l'été de 1947 payer un compte d'hôpital de \$590 pour sa femme, sans compter les frais de déplacement.

Il convient de mentionner aussi MM. Léonidas Hovington et Antoine Rivest, deux détenteurs de la médaille d'argent 1947, ainsi que M. Siméon Côté, de Latour, détenteur de la médaille de bronze, et d'autres encore, mais c'est dommage, il nous faut mettre un terme à cette nomenclature pourtant reconfortante et édifiante à la fois. Tout de même, on a, par le peu que nous avons dit de ces bâtisseurs de paroisse, une idée de ce que peuvent le courage allié à la tenacité dont nous parlions au début.

Sainte-Thérèse des Colombiers, dont l'érection canonique est du 8 février 1948, possède une église très confortable; elle a été érigée en 1939 sous la direction du Père Gallant. Une vaste

salle paroissiale construite en 1944 rend de son côté grandement service. Notons encore que l'enseignement primaire est dispensé à 210 enfants dans dix écoles et qu'un instituteur, dans le village, enseigne aux élèves de 6^e et 7^e années. Sur les instances du Père Gallant la Province a aussi doté la colonie d'un dispensaire. Avec l'aide de M. Pierre Blouin, agronome, le Père Gallant a fondé une caisse populaire et favorisé l'organisation d'un cercle de fermières. Avant longtemps une beurrerie sera au service des producteurs laitiers. Sainte-Thérèse est érigée en corporation municipale et en municipalité scolaire. Les



*Groupe de fillettes de Sainte-Thérèse. Elles ont grandi depuis 1942.
A quoi rêvent-elles aujourd'hui ?*

résidents bénéficient de plus d'à peu près tous les services des paroisses plus anciennes: trois bureaux de poste, cinq magasins, deux garages, un étal, une maison de pension, etc.

Le Père Gallant, nous l'avons dit, ne perd pas une occasion d'inciter ses paroissiens à s'adonner résolument à l'agriculture. Par le temps qui court, Sainte-Thérèse connaît le sort de plusieurs autres paroisses: la coupe du bois accapare presque tous les bras, mais le curé espère que cette situation n'est que passagère. Le Père Gallant n'oublie pas cependant qu'étant donné la situation de son milieu, l'activité économique de ses gens devra toujours s'appuyer pour une part sur l'exploitation forestière. Les autorités provinciales s'en sont rendu compte quant à elles puisqu'elles sont en voie de constituer une réserve cantonale qui englobera toute la partie non occupée du canton.

Si, de concert avec le ministère de la Colonisation, le pasteur ne néglige rien pour asseoir solidement l'économie de Sainte-Thérèse des Colombiers, il ne fait pas porter que sur ce secteur son action bienfaisante car il dessert aussi la vieille mission des Ilets Jérémie où il a érigé une chapelle et la mission du canton Latour qu'il a également dotée d'une chapelle en 1947.

La mission de Latour, dans le canton du même nom, est à huit milles de Forestville. Ouverte dès 1920 par cinq familles de Portneuf, la *colonie* ne commença de se développer pour de bon qu'en 1931, grâce à la venue d'un contingent important de Portneuf; en 1933 un autre groupe appréciable s'amenait, de Saint-Paul du Nord cette fois. La mission resta ensuite stagnante faute de voie de communication. Celle-ci existe désormais et l'expansion a repris. La population de Latour est aujourd'hui de 300 âmes réparties dans 57 familles. Une cinquantaine d'enfants fréquentent les deux écoles de la colonie. Tous les bons lots du canton, soit une trentaine, sont occupés. Latour, c'est avant tout une région de chasse et de pêche.



La Rédemption (*Matapédia*)

Pour décrire la Rédemption de Matapédia, M. Jean Blanchet, agronome, a, dans la *Terre de chez nous* du 14 novembre 1945, cette comparaison champêtre: « Sise à l'ombre du Mont Saint-Pierre, la Rédemption, comme une humble violette que l'on découvre en écartant l'herbe, s'épanouit dans la vallée ». La comparaison de M. Blanchet doit être interprétée, évidem-



M. l'abbé ZÉNON SOUCY,
fondateur de *La Rédemption*.



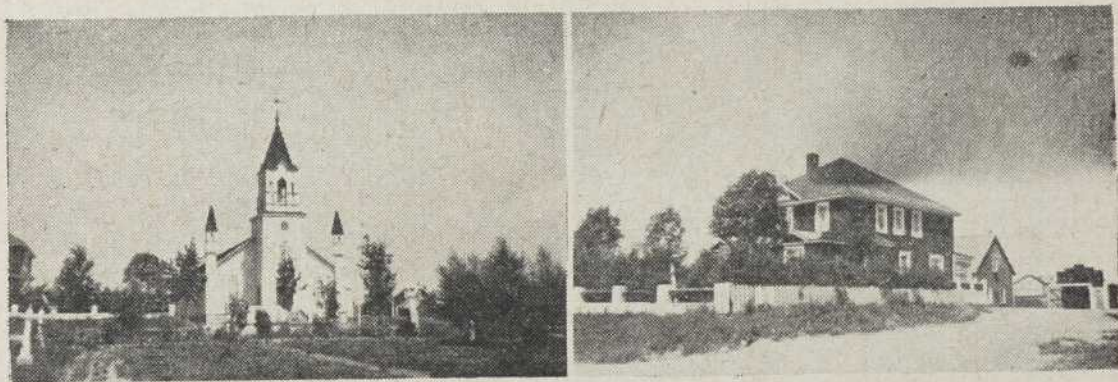
M. l'abbé GÉRARD LEBLOND, curé
depuis septembre 1947.

ment, dans le sens que lui donnait son auteur car l'humble violette se révélait déjà alors une plante étonnamment vigoureuse. Aussi est-ce avec justesse que l'auteur de la brochure anonyme publiée en 1944 sous le titre de *Souvenir du 10ème anniversaire de la fondation de la paroisse de la Rédemption*, écrivait de cette paroisse de colonisation: « Pays du vent et pays de l'enthousiasme où, en moins de dix ans, des colons décidés, avec l'aide et l'appui d'un jeune curé qui n'a peur de rien, M. l'abbé Zénon Soucy, ont accompli — le mot n'est pas trop fort — des merveilles ». Cette autre phrase de la même plaquette décrit bien l'état d'esprit de la population de la Rédemption: « Pays de l'enthousiasme, de

l'optimisme plutôt, d'un optimisme de bon aloi, c'est à dire qui se fonde sur le bon sens, en dépit des circonstances adverses ».

M. Blanchet trace ainsi la description géographique de la *colonie*: « On y arrive en quittant la route nationale No 6 à mi-chemin entre Sainte-Angèle et Saint-Moïse et en se dirigeant à cinq milles dans les terres après avoir franchi le village de Sainte-Jeanne d'Arc. Bornée au nord par cette dernière paroisse, au sud par le Mont Saint-Pierre et la Seigneurie du lac Métis, à l'est par Saint-Cléophas et Saint-Moïse, à l'ouest par Saint-Charles-Garnier, elle a une superficie de dix milles carrés et comprend quatre rangs doubles et quatre rangs simples ».

Nous pouvons compléter par ces autres lignes de la brochure déjà citée: « A vingt ou vingt-cinq milles de la mer, en arrière de la paroisse littorale de Sainte-Flavie, aux confins des comtés de Rimouski et de Matapédia, face à l'imposant Mont Saint-



L'église et le presbytère de la Rédemption de Matapédia tels qu'ils apparaissent en 1948.

Pierre qui dresse sa cime altière à plusieurs mille pieds, et dans un décor vraiment royal de montagnes, de vallées et de lacs, se trouve la colonie de la Rédemption: population de 1,000 âmes réparties entre 150 familles. Tout près, le domaine privé de la compagnie Price, l'ancienne Seigneurie du lac Mitis ».

L'auteur de la plaquette nous apprend ensuite qu'il vente particulièrement fort « dans les couloirs géographiques de la Rédemption », au point que le vent du Sud ébranla un jour la charpente de l'église et emporta la véranda du presbytère en même temps que des toits de maisons et de granges. Les paroissiens ont réparé les dégâts, notamment en consolidant et restaurant leur temple paroissial; mais ils n'ont pas voulu prendre de chance pour l'avenir et comme preuve de leur désir de ne pas voir se répéter les avaries précitées, ils ont érigé, en 1944, un chemin de croix et un calvaire à proximité de leur église. Le clocher de l'église, par temps calme, se mire, parmi les nénuphars, dans les eaux du petit lac qui ajoute beaucoup aux charmes du

décor. Depuis cet acte de foi il vente sans doute encore à la Rédemption mais le vent du Sud n'ébranle plus les bâtisses.

La fondation religieuse de la Rédemption remonte au 6 mai 1936. Trente-quatre colons isolés avaient jeté, en 1934 et 1935, les bases de la *colonie*. Venus des milieux voisins: Saint-Moïse, Sainte-Angèle et Padoue, ils n'apportaient guère plus que leur courage mais leur courage était à toute épreuve. Ces bâtisseurs eurent au surplus l'avantage d'être dirigés par un curé intrépide: M. l'abbé Zénon Soucy, qui incarnait leur volonté de réussir. Les pionniers, et les compatriotes venus à leur suite, ont travaillé d'arrache-pied, entraînés par leur pasteur; leur labeur a rendu au centuple car la Rédemption, qui est sous le patronage du Christ-Roi, compte aujourd'hui parmi les paroisses de colonisation les plus intéressantes et est de ce fait un des ornements de l'archidiocèse de Rimouski.

Les fondateurs de la Rédemption ont certes grand mérite à en être au point où ils sont car il ne manque pas de *colonies* mieux partagées sous le rapport des avantages naturels. On note que le territoire de cette paroisse formée à même les cantons Massé et Awantjish présente une série de plissements qui s'accroissent à mesure que l'on se dirige vers le Sud. Il y a ceci surtout que, dérivé de moraine de fond, le sol est assez fertile mais qu'il a été grandement appauvri par deux ou trois incendies qui en ont détruit l'humus en même temps qu'ils rasaient la forêt. Grâce cependant aux sages directives de leur curé et des préposés à l'orientation de l'établissement rural, les colons, qui avaient d'ailleurs été choisis judicieusement, sont parvenus quand même à monter une paroisse prometteuse pour l'agriculture.



Intérieur de l'église de La Rédemption de Matapédia.

Ce qui a le mieux assuré, croyons-nous, le succès des colons de la Rédemption, c'est que dès le début, sous l'impulsion de M. l'abbé Soucy, ils ont étudié en commun leurs problèmes. Cette étude les amenait à fonder le 20 septembre 1940 une caisse populaire qui ne devait pas tarder à rendre de précieux services à ses sociétaires et à toute la paroisse. En 1947 l'actif de la Caisse Populaire de la Rédemption atteignait \$44,981.22 tandis que les sociétaires se chiffraient par 226. Ceux-ci avaient à l'épargne \$19,264.61.

Par l'étude également, les colons ont été amenés à doter leur milieu d'une fromagerie, en 1943; un syndicat coopératif l'exploite aujourd'hui. Observons en passant que la Rédemption a procédé à l'inverse de Notre-Dame de Palmarolle en Abitibi: on a construit d'abord la fromagerie et l'organisation des troupeaux a suivi. Ce qui semblerait prouver que l'une ou l'autre formule est applicable avec succès: tout dépend du milieu. Les paroissiens de M. Soucy ont eu l'occasion de montrer leur foi en leur fromagerie puisque le feu rasait l'établissement un an après sa mise en marche; trois semaines plus tard cependant, une nouvelle fabrique était en opération.

Les colons de la Rédemption ont porté dans d'autres domaines l'application du principe coopératif car ils possèdent un florissant syndicat d'achat et de vente; de façon saisonnière il exploite une fabrique de moulées normalisées.

La coopération, ces gens l'ont étendue de même à l'exploitation forestière. Là comme en bien d'autres milieux, la forêt accapare actuellement à peu près tous les bras. L'on espère toutefois que cette situation ne compromettra pas l'avenir agricole de la paroisse. A tout événement, le chantier coopératif connaît du succès.

La Rédemption possède également sa coopérative de frais funéraires.

Nous avons rappelé que trois incendies avaient ravagé la forêt de la Rédemption. Il convient d'ajouter que l'absence de bois a eu là l'effet qui se constate en Abitibi par exemple: elle a amené les colons à s'attacher davantage à la mise en valeur de leurs lots. Voilà qui explique pour une part que la *colonie* se donnait une fromagerie après six ans d'existence seulement.

Gens avisés, les colons de la Rédemption ne mettent pas tous leurs œufs dans le même panier. Puisque la fromagerie fonctionne avec succès, cela implique que l'industrie laitière a atteint un niveau assez élevé. On ne se limite cependant pas à ce genre d'activité. Ainsi l'élevage du mouton est en honneur et se révèle lucratif. L'apiculture a de son côté des adeptes dont le nombre augmente d'une année à l'autre. Mentionnons enfin que la culture des fraises est implantée et s'annonce prometteuse.

Toutes ces initiatives ont été prises sous le souffle créateur de M. l'abbé Zénon Soucy. Ce dernier est maintenant (depuis

septembre 1947) curé-fondateur de Saint-Rédempteur de Matane. Avant de quitter la Rédemption toutefois, il a eu la joie de la voir doter d'une œuvre qu'il souhaitait ardemment: une école d'orientation. Dans cette école spéciale fondée en 1946 un professeur dispense les notions d'agriculture aux garçons de 14 à 18 ans. Le programme comporte également un cours de travaux manuels. Cette très heureuse initiative, qui relève du département de l'Instruction publique, est appelée à rendre de précieux services à la jeunesse de la Rédemption.



L'attrayant village de La Rédemption de Matapédia. L'église se mire dans le petit lac au milieu d'un décor charmant.

Dans la plaquette-souvenir à laquelle nous avons emprunté précédemment une couple de citations on lit encore ce qui suit: « Si la Rédemption semble se développer si rapidement, c'est grâce à son grand esprit de foi et de charité chrétienne ». Et l'auteur d'ajouter que sous le rapport de l'activité religieuse, cette paroisse ne le cède en rien à ses aînées.

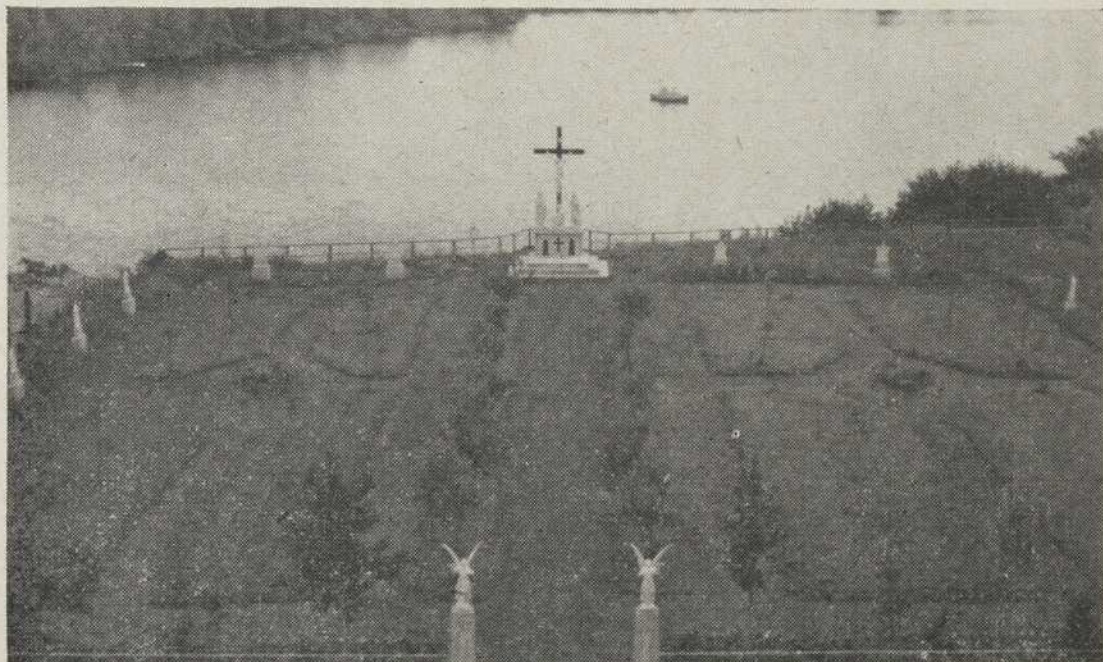
De fait les colons de la Rédemption se sont toujours fait remarquer par leur foi vive. Nous avons rappelé plus haut l'érection du chemin de croix et du calvaire sur la place de l'église. On ne s'étonne pas dès lors que les paroissiens de M. Soucy se

soient montrés empressés pour la construction des édifices religieux. Dès l'automne 1935 une humble chapelle était érigée. En 1938-39 M. le curé Soucy la transformait en même temps qu'il l'agrandissait de 35 pieds et lui ajoutait une sacristie. La paroisse pouvait attendre de la sorte que les moyens pécuniaires permettent une restauration complète. Celle-ci fut effectuée en 1944-45. Le 1er juillet 1945 Son Exc. Mgr Georges Courchesne bénissait solennellement le temple restauré. M. l'abbé Soucy n'était pas moins fier que ses paroissiens de cette belle réussite, même si elle avait failli lui coûter la vie; le curé avait fait une chute de sept pieds en bas d'un échafaudage donnant de la tête et de la poitrine contre des madriers. M. Soucy attribue à l'intervention de sainte Thérèse, patronne des missions, de s'être tiré à peu de frais de cette aventure.

Le presbytère de la Rédemption date de 1936. Durant ses six premiers mois dans la *colonie* M. Soucy avait eu pour abri un hangar transformé en habitation grâce à la générosité des paroissiens de Saint-Rémi qu'il avait desservis précédemment à titre de vicaire. La maison curiale actuelle a subi diverses transformations avant d'offrir le confort que l'on y trouve maintenant.

La Rédemption est aussi dotée d'une salle paroissiale très convenable. Son Exc. Mgr Parent, auxiliaire de Rimouski, la bénissait le 11 août 1944. Le coût de la construction fut presque entièrement défrayé par des recettes extraordinaires.

Il semble juste de faire au moins allusion à la participation de l'État à la fondation et au progrès de la Rédemption. L'action



Calvaire et chemin de croix érigés par les paroissiens de La Rédemption pour demander au ciel protection contre les méfaits du vent.

gouvernementale a pris des formes diverses: construction de chemins et d'écoles, octrois de diverses sortes, sans oublier l'aide directe accordée aux colons eux-mêmes. L'État a vu de même à l'hygiène publique. Aussi dès novembre 1937 la Rédemption bénéficiait des services d'une infirmière, garde Blanche Girard. Depuis cinq ans, garde Girard est dans « ses » meubles, occupant la maison proprette où elle tient dispensaire.

Paroisse progressive et solidement assise, la Rédemption de Matapédia compte aujourd'hui les groupements paroissiaux qui se rencontrent dans les milieux plus anciens: cercle de l'U.C.C. (il a adopté la formule d'action catholique familiale préconisée



Champ de fraises à La Rédemption de Matapédia.

par Mgr Courchesne), J.A.C., section de la Société Saint-Jean-Baptiste, cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, Ligue du Sacré-Cœur, Dames de Sainte-Anne et Enfants de Marie.

Dans le domaine profane la paroisse a sa commission scolaire depuis 1940.

Pays de l'enthousiasme, a-t-on écrit de la Rédemption. Pays de réalisations aussi, et dans tous les domaines. Jeune encore, cette paroisse s'enorgueillit d'avoir déjà fourni deux fils à l'Église: le R. P. Robert Bernier, C.J.M., fils de M. et Mme Émile Bernier, et M. l'abbé Benoit Lantagne, fils de M. et Mme Georges Lantagne, tandis que six jeunes filles ont embrassé la vie religieuse: Mlles Jeannette et Thérèse Girard (filles d'Auguste), Béatrice Bernier (sœur du Père Bernier), Desneiges Lévesque (fille de Paul), Fortunée et Edith Lévesque (filles d'Augustin). On a dit justement de ces fils et filles de la Rédemption qu'ils sont les paratonnerres de leur paroisse.

Pays de réalisations dans le domaine de la colonisation même. Les réussites précédemment indiquées avaient leur couronnement magnifique en 1946 alors que M. Paul Lévesque, établi à la Rédemption depuis 1937, se classait premier parmi les détenteurs de la médaille d'argent dans le concours du Mérite agricole chez les colons, avec un total de 892.5 points sur une possibilité de 1,000. Trois coparoissiens de M. Lévesque décrochaient la médaille de bronze au même concours: MM. Antonio Gagnon, Cyprien Lévesque et Albert Parent. Ces succès indiquent la sorte d'hommes qui édifient la paroisse de la Rédemption.

L'on peut dire dès lors que M. l'abbé Gérard Leblond venait exercer le ministère dans un milieu choisi quand il prenait la cure de la Rédemption en septembre 1947. Le nouveau curé se rend compte mieux que quiconque de l'œuvre magnifique accomplie par son prédécesseur et ses paroissiens. M. Leblond est homme à tenir parole quand il dit qu'il entend continuer le travail commencé. La paroisse de la Rédemption qui a été érigée canoniquement cette année (1948) et dont la population est de 990 âmes réparties dans 160 familles, peut se vanter d'être admirablement servie par son archevêque. Mgr Courchesne lui donne des pasteurs à la mesure de sa taille.



Sur le domaine de M. PAUL LÉVESQUE, de La Rédemption, lauréat de la médaille d'argent au concours du Mérite agricole des colons en 1946.

L'Esprit-Saint (*Rimouski*)

A l'instar de maintes autres *colonies*, la mission de l'Esprit-Saint de Rimouski, que dirige M. l'abbé Wilfrid Huard, est l'illustration heureuse de la fécondité de la volonté et de l'effort tenace.

La constatation de ce qui précède est facile dans cette *colonie* fondée en 1939: la Fabrique ne doit pas un centin sur ses édifices qui comprennent l'église, le presbytère et une salle paroissiale d'une capacité de 700 personnes.

La constatation est plus facile encore quand l'on considère que les colons de l'Esprit-Saint sont, suivant l'expression de leur pasteur, handicapés par un sol plutôt faible et un terrain désavantageux.

Le voyageur qui ne fait que traverser la *colonie* reste avec l'impression d'un plateau vallonneux entrecoupé ici et là de ravins très profonds.

Pour n'être pas de la meilleure qualité, le sol n'est cependant pas de la dernière catégorie puisque seulement huit des cent trente-deux lots de la paroisse sont classés comme impropres à la culture. Il s'agirait là d'un *drift* glaciaire du type glaise sableuse. On note, au nord surtout, quelques affleurements rocheux qui seraient la continuation des plissements bien évidents qui se rencontrent plus à l'ouest dans le canton Bédard.

Il reste que les fondateurs de l'Esprit-Saint ont grand mérite à avoir élevé leur paroisse au rang qu'elle occupe aujourd'hui. Il a fallu, disons-le, une forte dépense d'énergie de la part du curé-fondateur, M. l'abbé Albert Lamontagne, et des pionniers. Toutefois, cette paroisse, comme bien d'autres, a bénéficié largement du concours du ministère de la Colonisation.



M. l'abbé WILFRID HUARD, curé de l'Esprit-Saint, ancien aumônier du régiment de La Chaudière.

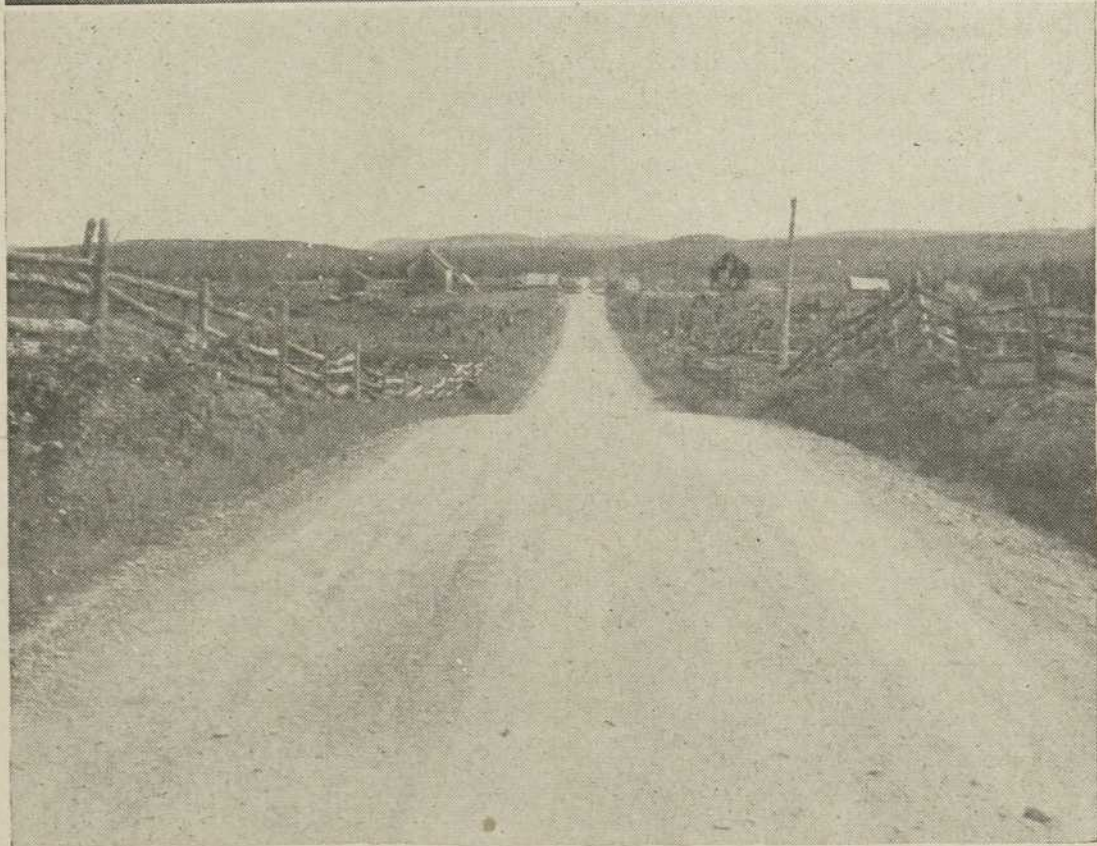
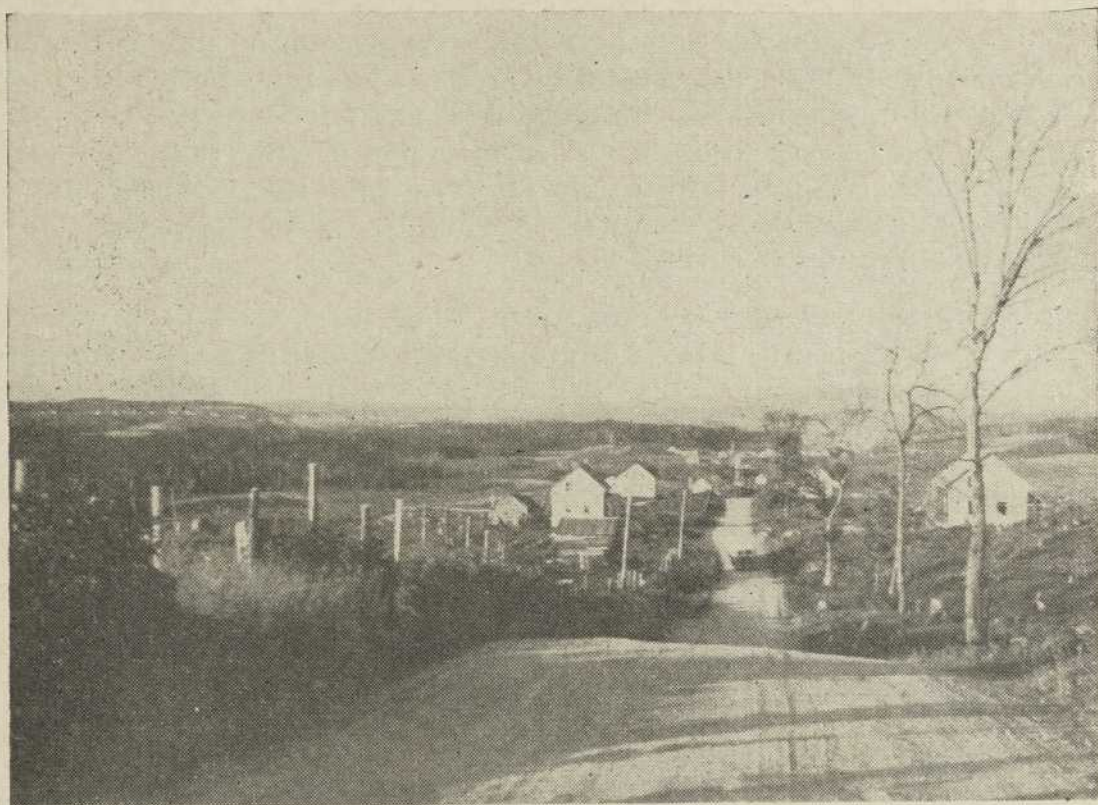
Sans l'intervention de ce ministère, en effet, non seulement la mission de l'Esprit-Saint n'aurait pas évolué comme elle l'a fait en moins de dix ans, mais elle n'existerait peut-être pas encore puisqu'avant 1937 aucune route ne donnait accès à son territoire. A venir à cette année-là, rappelons-le, tout le centre et le sud du comté de Rimouski étaient fermés à la colonisation faute de chemins, bien que la nature du sol, la topographie du terrain et la proximité des marchés promissent ce secteur à un meilleur sort. Soucieux de permettre à la région de s'épanouir, le ministère de la Colonisation commençait, en juillet 1937, une route de 25 milles à travers la forêt, de Saint-Narcisse à la petite colonie du lac des Aigles, dans le sud-ouest de Rimouski, aux limites du Témiscouata. Cette route opéra comme un miracle: non seulement elle assura l'expansion de la *colonie* du lac des Aigles qui végétait depuis 1931, année de sa fondation, mais elle permit aussi à des centaines de familles de s'établir le long de son tracé.

Ainsi naquit, en septembre 1937, la *colonie* qui devait porter par la suite le nom de Mission de l'Esprit-Saint. Les familles qui s'établirent dans ce secteur à l'époque bénéficiaient de la politique de colonisation dite « Plan Rogers-Auger ».



Eglise de la mission de l'Esprit-Saint.

Dirigés par la Société de Colonisation du diocèse de Rimouski, les pionniers venaient de Saint-Clément, Saint-Cyprien, Saint-Honoré, Saint-Narcisse et Sainte-Blandine. Ils se nommaient Arthur Morin, Willie Malenfant, Raymond Tremblay, David Pelletier, Octave Santerre, Fernando Plourde et Fulgence Proulx. C'étaient encore les familles Mailloux, Brillant, Proulx et Filion. Cinquante familles groupant 250 âmes s'amènèrent ainsi durant les douze premiers mois. En 1943 la paroisse de l'Esprit-Saint comptera 107 colons et 50 journaliers avec une population globale de 947 âmes. Au début de 1948 les habitants se chiffreront par 1,235.



En haut, rang double (I et II) du canton Laroche, mission de l'Esprit-Saint, comté de Rimouski; autre beau chemin de colonisation dans la même paroisse.

Le site de l'église avait été fixé au printemps de 1938, sur le lot 20 du rang II du canton Laroche. Les pionniers eurent le 27 novembre suivant la première messe sur leur territoire. M. l'abbé Albert Lamontagne, qui devait être le curé-fondateur de la paroisse, officiait. Cette première messe fut célébrée dans l'école du village nouvellement construite. La messe continua de se dire là pendant plus d'un an.

On fait remonter à novembre 1939 la construction de la chapelle et du presbytère; la première fut inaugurée le 8 décembre suivant, en la fête de l'Immaculée-Conception. La mission de l'Esprit-Saint avait son desservant depuis le mois de juin. Il devait diriger la paroisse jusqu'au 15 novembre 1945, date de l'arrivée de M. l'abbé Wilfrid Huard, desservant actuel.

La première naissance inscrite aux registres par M. Lamontagne fut celle de Marie-Louissette-Noëlla, enfant d'Elphège Cloutier et de Jeanne Brochu, le 25 juin 1939. Le premier mariage fut béni le 19 juillet suivant: c'était celui de David-Gérard Rousseau et de Simone Pelletier. Un peu plus d'un mois plus tard était inhumé Omer, fils de Paul Albert et de Louise Brisson, décédé accidentellement le 11 août.

L'Esprit-Saint a sa commission scolaire depuis le 4 octobre 1941; M. Irénée Lizotte en fut le premier président. La Caisse Populaire de la *colonie* est du 23 décembre de la même année. Un syndicat forestier coopératif, un cercle de l'U.C.C. et un syndicat de beurrerie sont aussi des organismes bien vivants à l'Esprit-Saint.

Il y aurait certes beaucoup à dire encore sur cette paroisse de colonisation qui ne le cède en rien aux plus actives. Le peu que nous en écrivons pour l'instant démontre tout de même que les pionniers de l'Esprit-Saint furent, eux aussi, de la trempe des meilleurs défricheurs.

Notre-Dame de Lorette

Bien que M. l'abbé Joseph Bouchard desservît les colons du canton Antoine depuis le mois d'avril précédent, on fixe au 27 juillet 1931 le début de la vie paroissiale à Notre-Dame de Lorette car c'est à cette date que le curé de Saint-Eugène d'Argentenay y célébra la première messe. On ne peut plus rustique, la chapelle consistait en un reposoir improvisé tapissé de branches de sapin, à l'endroit désigné la « grande ligne », sur le terrain occupé par les colons venus de Saint-Alphonse. Le lendemain, M. Bouchard donnait la mission dans le camp de Marcellin Dufour.



M. l'abbé HENRI LAROUCHE, curé de Notre-Dame de Lorette depuis 1941.

M. l'abbé MAURICE LAROUCHE, curé fondateur de Notre-Dame de Lorette.

A l'époque de la première messe le canton Antoine comptait cependant des établissements depuis deux ans: ceux de Joseph et François Girard, Numa Tremblay, Joseph Parent, Joseph Boivin et Alfred Bouchard. Les deux premiers étaient originaires de Normandin et les autres, de Mistassini.

Deux ans s'étaient donc écoulés avant que les colons ne vinsent en nombre. Deux groupes importants s'amenaient en mai 1931, sous les auspices de la Société de Colonisation du

diocèse de Chicoutimi. Issu de Saint-Félicien, le premier essaim comptait 22 défricheurs: Marcellin Dufour, Émile Paquet, Dominique et Didier Castonguay, Marcellin Tremblay, Joseph et Michel Saint-Amant, Joseph Boutin, Joseph et Alfred Lavertu, Joseph Leclerc, Joachim et Marcellin Saint-Pierre, Ovide Munger, Louis Bouchard, François Tremblay, Henri et Anthime Rondeau, Edmond Boivin, Napoléon Girard, Delphis Gagnon et Eutrope Gaudreault. Quelques jours plus tard arrivaient de Saint-Alphonse de Bagotville, Pitre Bouchard, Willie Gauthier, Johnny Gagné, Adélard Perron, Johnny et Émile Dufour, Henri Gagnon, Jules, Albert et Georges Tremblay et Oscar Châtigny. Seuls les deux premiers de ce dernier groupe sont restés à Notre-Dame de Lorette.

A l'arrivée des trente-trois pionniers le canton Antoine comptait deux femmes: Mmes François Girard et Joseph Parent. Mme Marcellin Dufour suivait son mari au printemps de 1931, tandis que les autres femmes arrivaient à l'automne suivant.

En 1931 les conditions n'étaient pas faciles au canton Antoine: il n'existait en fait de chemins que de mauvais portages de chantiers. Les octrois de l'État permirent d'employer le premier été à l'ouverture de voies de communication. A la fin de la même saison se faisait la distribution des lots, avant que ne commençât la construction des maisons. Aux colons de Saint-Félicien furent octroyés les lots de 16 à 23 du rang I, tandis que les gens de Saint-Alphonse se voyaient attribuer les lots de 5 à 15 du même rang. Les autres défricheurs, au nombre de vingt, s'installèrent dans le canton Pelletier, le reste du canton Antoine étant bloqué au profit de la cie « Québec Pulp ». L'évolution de la *colonie* fut de la sorte longtemps paralysée. Cette situation dura en effet jusqu'en 1946, année où le ministère de la Colonisation commença à attribuer aux colons les lots qu'il avait échangés à la société forestière précitée. Le geste du ministère de l'honorable M. Bégin est destiné à imprimer un essor considérable à la paroisse.

Notre-Dame de Lorette, dans ses cadres actuels, comprend une partie des cantons Antoine, Beaudet et Pelletier. On note que les superficies ouvertes à la culture sont d'un sol argileux, souvent entrecoupé de ruisseaux aux bords escarpés. Toutefois, le ravinement creusé dans l'argile par les cours d'eau ne constitue pas un obstacle sérieux aux méthodes culturales actuelles. De fait 150 établissements agricoles se partageront, à l'été 1948, l'aire jugée propre à l'agriculture. La proximité de la rivière aux Rats favorise grandement l'égouttement; tout au plus y aurait-il à drainer artificiellement une superficie de 1,200 acres.

On note encore qu'il n'existe à peu près pas d'eau potable en surface dans la *colonie* et qu'à moins d'utiliser le lac Louis, les puits artésiens sont nécessaires. Observons à ce propos que

la croissance du village est retardée par le manque d'eau potable; seul le puits artésien de la Fabrique donne une eau passable; les villageois doivent s'alimenter à la rivière du Loup-Cervier qui coule à sept arpents de leurs demeures.

La *colonie* pourrait être mieux partagée aussi en fait de forêt. Le boisé pour fins de construction s'établit par 60,000 p.m.p., tandis que le bois de chauffage disponible est d'à peine 6,000 cordes, résineux compris. La société « Québec Pulp » avait rasé le plus gros de la forêt dans ce territoire et ce qu'elle avait négligé de couper fut en majeure partie détruit par le feu de 1941. « Cela fait, dit M. le curé Larouche, que nous sommes dans le bois sans avoir de bois. Il reste tout au plus quelques taches de boisé à une dizaine de milles. Nous nous trouverons très bientôt en face d'un problème dans les domaines du chauffage et de la construction. » Le pasteur ajoute: « Si la *colonie* avait eu ces lots en 1931, elle compterait aujourd'hui 1,200 âmes et tout y marcherait mieux ». On trouve présentement à Notre-Dame de Lorette 560 âmes réparties dans 85 familles.

Le territoire est plus riche en bleuets qu'en bois. On estime que ces petits fruits rapportent aux colons quelque \$50,000 annuellement. Il n'en allait pas ainsi pourtant dans les débuts alors que quelques familles vendaient les bleuets 50 centins la boîte et le bois 75 cents la corde rendue à Saint-Eugène. On se doute bien que la vie fut particulièrement difficile durant les huit premières années. Deux incendies forestiers ajoutèrent encore à cette situation pénible.

Ces données posées, reprenons l'historique proprement dit de Notre-Dame de Lorette.

En 1939 les colons du canton Antoine apprécient vivement le dévouement de M. l'abbé Bouchard qui les dessert depuis huit ans, mais ils ne désirent pas moins vivement un prêtre résidant. Mgr Charles Lamarche exauce leurs vœux le 29 juillet 1939 en leur donnant pour premier curé, M. l'abbé Maurice Larouche, jusque là vicaire à Saint-Alexis de la Grande-Baie. La mission prend en même temps le titre de paroisse sous le vocable de Notre-Dame de Lorette, en hommage à Mme A.-S. McNicols (Lorette Desjardins), de Montréal, bienfaitrice insigne de la mission. Mme McNicols détenait les *subsides* attachés au canton Antoine.

M. Larouche dit sa première messe à Notre-Dame le 13 août, dans le vieux *dépôt* des Price. Cet abri a servi de chapelle au début de la mission, plus précisément jusqu'à l'hiver 1931-32. Alors la messe se célébra dans le camp de Pitre Bouchard. A partir de l'été 1932 on utilisa comme chapelle la maison d'école de bois rond construite sur le lot d'Albert Tremblay. En été, toutefois, les colons allaient à la messe à Saint-Eugène, une

distance de onze milles pour les plus éloignés. On revint au dépôt Price en 1934. Cette situation devait durer jusqu'en 1941. Il fallait bien s'accommoder de ce grand campement de bois rond très froid en hiver et peu convenable pour le culte.



*L'église et le presbytère de Notre-Dame de Lorette, canton Antoine, comté de Roberval.
En bas (à gauche) photo prise à l'occasion de la bénédiction de l'église par le
chanoine S. BLUTEAU, le 20 septembre 1942; à droite, l'intérieur de l'église
lors du double mariage de Théophile Boivin avec Lucienne Lavertu et
de Maurice Lavertu avec Lucienne Boutin, le 25 septembre 1944.*

M. l'abbé Maurice Larouche est donc le premier curé résidant de Notre-Dame de Lorette. Originaire de Jonquière, septième enfant de Joseph Larouche et de Virginie Bilodeau qui en comptaient douze, il a été ordonné prêtre à Chicoutimi le 13 mai 1928. Seule la maladie empêche ce prêtre très dévoué d'accomplir au canton Antoine tout ce qu'il avait rêvé. Telle quelle, cependant, son œuvre n'en est pas moins considérable. Venu à un cheveu de la mort en décembre 1940, le fondateur de Notre-Dame de Lorette doit abandonner sa paroisse en novembre suivant. Pendant le séjour qu'il a fait à l'Hôtel-Dieu entre temps, M. l'abbé Azarias Tremblay l'a remplacé dans le ministère.

Revenu à la santé, à l'automne 1946 M. Larouche prendra la cure de L'Ascension.

Le curé-fondateur a inscrit aux registres de Notre-Dame les premiers actes. Le 13 août 1939 il baptisait Joseph-Enoch, enfant de M. et Mme Ovila Munger. Le premier mariage fut inscrit quelques jours plus tard, le 28 août: celui de Lucien Lavertu et de Maria Tremblay. La même année la Fabrique avait son premier corps de marguilliers ainsi constitué: Delphis Gagnon, Napoléon Girard et Louis Trottier. Il fallut attendre 1942 pour que la paroisse eût son cimetière; jusque là les corps étaient inhumés à Saint-Eugène. Le champ des morts fut inauguré le 6 novembre (1942) pour un enfant de 2 mois, Gérard, fils de Rosario Dufour et de Laurette Lavertu. Ludger, fils de François Girard et de Marie Desbiens, inhumé le 30 décembre suivant, fut le premier adulte à reposer dans le cimetière.

Quand, le 13 novembre 1941, la maladie force M. Larouche à se retirer du ministère, Son Exc. Mgr Lamarche lui donne comme successeur M. l'abbé Henri Larouche. Comme son prédécesseur le nouveau curé de Notre-Dame est fils de colons originaires de Sainte-Agnès de Charlevoix. Dix-septième des dix-neuf enfants de Pitre Larouche et Amanda Boily, il est né le 31 octobre 1902 à Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean, pépinière qui en 70 ans a fourni à l'Église une cinquantaine de prêtres et religieux. Ordonné le 15 février 1931, il fut, avant de passer à la cure de Notre-Dame de Lorette, successivement vicaire à Saint-Jean de Brébeuf, Notre-Dame d'Hébertville, Notre-Dame des Éboulements et Saint-Jérôme. On observera qu'il semble avoir une prédestination pour le ministère dans les paroisses dédiées à la Sainte Vierge.

Le nouveau curé a fort à faire au canton Antoine car son prédécesseur a dû laisser en plan ses entreprises. La situation est cependant meilleure qu'en 1939 car alors il n'y avait pas même de presbytère; le curé logeait dans un campement voisin du *dépôt* où se faisaient les offices religieux. M. Maurice Larouche s'était aussitôt mis à la tâche. Le 5 août 1939, M. l'abbé J.-B. Simard, dûment délégué par l'évêque, déterminait le site de la future église par la plantation d'une croix sur le plus haut point du bloc 2 du rang 6, rive nord de la Loup-Cervier, près de l'équerre du canton Antoine. Dès l'automne les colons faisaient à la corvée 350,000 pieds de bois en vue de la construction de l'église et du presbytère. Grâce au travail en coopération, toujours, la demeure du curé était prête en décembre 1940 et l'érection de l'église progressait; l'extérieur, sauf le clocher, était terminé; l'intérieur ne comportait qu'un lambris. La maladie du curé, en décembre 1940, entraîna l'interruption des travaux. Une grange-étable, un garage, un poulailler et un hangar avaient aussi été construits sur le terrain de la Fabrique cette même année.

Quand donc s'amène le nouveau pasteur, la saison est trop avancée pour remettre les travaux en marche. Pendant l'hiver 1941-42 les offices religieux continuent de se dire dans le *dépôt* qui a été rafistolé. Le curé s'exprime justement quand il dit que les cérémonies de la Noël 1941 avaient un cachet de mystère dans cet abri rudimentaire.



Madame GÉRARD TESSIER,
infirmière à Notre-Dame de Lorette
depuis novembre 1947.

Dès la venue du printemps les travaux sont repris; ils débutent le 25 mars et vont si bien que la messe est célébrée dans l'église pour la première fois le 25 mai. Pasteur et paroissiens se réjouissent, le premier d'avoir poursuivi heureusement l'œuvre de son prédécesseur, les seconds d'avoir donné à Dieu un temple très convenable: un édifice de 50 pieds par 100 fini à l'intérieur en papier « donnacona ». M. Alfred (Brod) Hudon, de Saint-Stanislas, a conduit avec succès la finition. Les paroissiens se sont montrés généreux mais ils ont été secondés par le ministre de la Colonisation qui a accordé un octroi de \$4,000.

M. le chanoine Bluteau, de Saint-Félicien, bénit le nouveau temple le 20 septembre 1942. Le R. P. Étienne, de la Trappe de Mistassini, donne le sermon à cette cérémonie, source de bonheur intense pour M. Larouche et ses ouailles.

Les colons du canton Antoine ne cessent pas avec la construction de l'église la manifestation de leur générosité car, en 1943, ils creusent un sous-sol au temple et y aménagent une salle paroissiale. Ils manifestent de nouveau leur esprit de coopération en 1947 en améliorant les abords des édifices de la Fabrique, où ils dressent un calvaire. Cette même année le presbytère est agrandi par l'adjonction d'une cuisine.

Nous avons dit précédemment que les colons de Notre-Dame avaient connu des épreuves. Ainsi en 1932 un incendie se déclare en forêt et détruit une dizaine d'habitations dans le secteur des pionniers venus de Saint-Alphonse. Ces vaillants ne se laissent point abattre pourtant: émigrant à Saint-Eugène, ils se construisent des camps provisoires, en attendant de pouvoir regagner leur petite patrie. Un autre incendie forestier, plus considérable encore, devait faire des ravages en 1941.

En dépit de tout, grâce à la vaillance de ses habitants et au dévouement inouï de ses pasteurs, Notre-Dame de Lorette a

progressé; c'est aujourd'hui une paroisse résolument en marche surtout depuis que les colons entrent en possession des anciens lots de la cie « Québec Pulp ». M. le curé Larouche écrit en tout cas: « Malgré le retard dans la concession des lots, malgré les chemins impraticables, malgré les feux de 1932 et de 1941, malgré l'effondrement du pont de la rivière aux Rats (il fut heureusement relevé sans délai), malgré d'autres misères propres aux pays de colonisation, une paroisse est née; elle atteindra bientôt l'âge de la prospérité ».

Quand on parle de Notre-Dame de Lorette il faut songer que cette paroisse n'eut pas de chemins praticables avant 1945. « Quatre ponts furent construits en 1943, mais des ponts sans chemins, ça n'avance guère », disent les résidents. Les voies de communication sont grandement améliorées aujourd'hui. Les colons proclament qu'ils peuvent désormais sortir de leur milieu sans misère. Ils se rappellent en effet les ennuis éprouvés dans les chemins de terre forte à *barattins* pourris et cassés. « Nous nous consolions pourtant, déclarent-ils, en songeant que de la terre collante à ce point devait être bonne à cultiver. »

En plus d'avoir une Fabrique libre de dettes, la paroisse possède une armature qui se renforce constamment. Notre-Dame de Lorette a depuis le 17 juillet 1944 sa caisse populaire; ses sociétaires se chiffrent aujourd'hui par 124 et elle a brassé depuis le début des affaires pour \$90,000. Le curé est l'administrateur de cet organisme en même temps que le secrétaire-trésorier de la commission scolaire née le 29 décembre 1947. Cette dernière administre quatre écoles neuves et s'attend d'en compter prochainement quatre ou cinq autres, dont un couvent. Le conseil municipal est à venir; en attendant, le curé est père et maire, comme il dit. On parle d'ouvrir une beurrerie coopérative dès que tous les lots arables auront été livrés à la colonisation; d'ici là le ministère de la Colonisation subventionne le transport des produits laitiers à Saint-Eugène. On attend enfin l'électricité pour bientôt; elle est actuellement à six milles de la *colonie*.

Hommes et femmes étudient en commun leurs problèmes dans leurs cercles de l'U.C.C. et de l'U.C.F. Dans le domaine religieux, ou de l'action catholique, la paroisse a les organismes essentiels: Dames de Sainte-Anne (1944), Enfants de Marie (1944), Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc (1944) et Ligue du Sacré-Cœur (1945). Tous ces groupements exercent une action salubre dans leur domaine propre.

Mentionnons enfin qu'à Notre-Dame de Lorette un dispensaire fonctionne depuis août 1940. Il a eu pour premières titulaires garde Gabrielle Savard (pendant un an) et garde Evelyne

Bignell (pendant près de six ans); Mme Gérard Tessier le dirige depuis novembre 1947. On ne dira jamais assez les services immenses que les infirmières rendent aux *colonies*.

C'est le temps de rendre hommage aussi aux institutrices qui se dévouent sans compter, souvent moyennant un traitement inapproprié (cette situation existait en tout cas dans les débuts du canton Antoine). Mme Alfred Boudreau, de Saint-Eugène, Mlle Diana Châtigny et Mme Joseph Lavertu, organiste par surcroît, ont été les premières maîtresses d'école à Notre-Dame. Mmes A. Michaud, Arthur Laforest, Joachim Saint-Pierre et Hector Paquet, ainsi que Mlle Solange Lavertu ont aussi fait la classe durant les premières années.

M. l'abbé Henri Larouche est orgueilleux à juste titre de sa paroisse qu'il juge promise à un bel avenir. Les progrès accomplis, le pasteur en attribue le mérite à ses courageux paroissiens, mais il n'oublie pas de rendre hommage aux membres du clergé qui les ont secondés si efficacement. Parmi ceux-ci il mentionne M. l'abbé Joseph Bouchard, desservant durant les huit premières années, M. l'abbé Maurice Larouche, premier curé, le chanoine Jean Bergeron, MM. les abbés Lucien Savard, Arthur Fortier et François Plourde, anciens missionnaires-colonisateurs. M. le chanoine Arthur Gaudreault, quand il dirigeait Saint-Alphonse, a aussi été secourable aux colons du canton Antoine.

Le pasteur de Notre-Dame de Lorette n'oublie pas non plus le concours apporté par l'État. L'assistance croissante accordée aux défricheurs par le ministère de la Colonisation le réjouit particulièrement.

Il ne faudrait tout de même pas oublier le mérite de l'actuel curé de cette paroisse de colonisation. Vrai type du curé-colon, M. l'abbé Larouche est de toutes les professions et de tous les métiers: notaire, médecin, avocat, homme de confiance du ministère de la Colonisation, maître de chapelle, sacristain, chauffeur de fournaise, ouvrier puis conducteur de taxi pour visiter les malades et les transporter au besoin à l'hôpital, en plus d'être commissaire d'écoles et gérant de caisse populaire. A l'occasion il se fait bûcheron pour abattre tel gros bouleau qui se dresse trop près des bâtiments. Et ce n'est pas tout: il fait de la terre comme un vrai colon. Mais là pourtant ne finit pas sa tâche. En hiver, le curé visite les chantiers: une journée par camp avec confessions, messe et sermon, sans oublier la causette avec les bûcherons. « Ministère dur et épuisant, mais combien nécessaire et combien consolant! » proclame M. l'abbé Larouche. Il ajoute: « C'est *fret* la nuit, les campements: on y attrape des rhumatismes, mais on s'y fait. J'en suis à mon septième hiver dans les limites forestières de la *cie Lake St. John* ».

On s'étonne tout de même qu'au milieu de tout ce *berdas*, le curé de Notre-Dame de Lorette ait pu suivre les cours par correspondance de l'Université d'Ottawa sur la coopération, l'habitation, la production et le syndicalisme. On peut dire que ce curé n'a pas perdu son temps dans les deux sens. Il affirme qu'au contraire, ses connaissances l'ont aidé dans maints cas.

Ses loisirs (!!!), eh! bien, M. Larouche en emploie une partie à déchiffrer les arides mots croisés de l'« Action Catholique ». Il a depuis qu'il est curé résolu tant de casse-tête qu'il juge ceux-là relativement faciles.



Etablissement de colon au Témiscouata. La chaux donne belle apparence aux propriétés.

Saint-Edmond (Abitibi)

« La paroisse progresse rapidement: les lots sont concédés; les familles, originaires de Nicolet pour la plupart, forment une agréable société. Les maisons s'enjolivent; elles se bâtissent presque toutes avec solage en ciment, cheminée en brique partant du sol, lucarnes jumelées et sont recouvertes à l'extérieur de papier-brique (qui l'emporte de beaucoup sur le bardeau). En deux ans la paroisse a doublé sa population; les naissances sont normales atteignant une bonne moyenne par rapport au chiffre de la population. La rareté des filles constitue le handicap actuel. Les garçons envisagent de ce fait l'avenir avec anxiété car ils sont solitaires dans leurs maisons, faute de filles à marier.



Photo prise le 6 octobre 1946 à l'occasion de la bénédiction de la chapelle de Saint-Edmond par S. Exc. Mgr DESMARAIS. Les prêtres qui entourent Monseigneur sont Mgr ROMÉO GAGNON, v. g., de Nicolet, le Chan. A. DEMERS, l'abbé LS-EMILE GIRARD, le R. P. HONORÉ, o. f. m., l'abbé ROLAND OUELLET, curé, les abbés EMILIE PAILLÉ, HENRI RICHARD, G. PINARD et ODILON BOUTIN.

« Somme toute, la vie religieuse et sociale est organisée; le commerce également, et tout promet.

« La qualité du sol est moyenne, le roc assez près de la surface, et l'exploitation minière reste possible.

« Telle qu'elle, Saint-Edmond est fière et prend large sa place dans l'histoire et l'évolution rapide des paroisses. »

Ce jugement de l'abbé Roland Ouellet résume bien la situation de sa paroisse. On ne peut certes exiger de cette *colonie*, qui compte trois ans à toutes fins pratiques, les progrès réalisés dans des paroisses vieilles d'une dizaine d'années. Toutefois les progrès accomplis depuis 1945 permettent de beaux espoirs.

Avant que de retracer brièvement l'histoire de cette paroisse de colonisation il importe de la situer.

Les cadres de Saint-Edmond sont très irréguliers puisqu'ils comprennent une partie des rangs III à IX inclusivement du canton Vassan ainsi que des lots des rangs IV et V du canton de Senneville, soit ceux à l'ouest du lac Blouin.

Cette paroisse, qui s'appuie sur un sol surtout argileux dont la classification remonte à 1935, est à une dizaine de milles de Val d'Or et des autres centres miniers de ce secteur abitibien. Pareille situation constitue un avantage marqué pour les colons qui trouvent à écouler facilement leurs produits. Par ailleurs, notons-le, Saint-Edmond ne pourra jamais s'agrandir car à l'Est se trouvent les lacs Blouin et Senneville tandis que, au Nord et au Sud, le terrain est nettement impropre à la culture et que, à l'Ouest, les cadres de la paroisse s'appuient sur deux colonies plus anciennes: Saint-Bernard et Saint-Vincent de Paul. Notons encore que les accidents topographiques prononcés sont l'exception. Ajoutons enfin que des travaux de drainage ici et là permettront de tirer profit de toute l'étendue du sol arable.

Cet exposé sommaire fait, passons à l'historique de la paroisse que dirige un prêtre actif autant qu'habile.

L'histoire paroissiale de Saint-Edmond commence à vrai dire le 29 août 1945 quand M. l'abbé Roland Ouellet établit domicile chez M. Édouard Lafond.

Le premier pasteur de la colonie est né à Saint-Léonard d'Aston le 13 février 1912, du mariage d'Ambroise Ouellet, mécanicien, et de Séverine Fournier. Prêtre depuis le 7 août 1938, il a été ordonné à Nicolet par S. Exc. Mgr Albini Lafortune. Fait à signaler, Juliette, sœur jumelle du lévite, qui s'est comme lui consacrée à Dieu, est, dans la Congrégation de la Sainte-Vierge de Nicolet, Sœur Saint-Ambroise de Milan. Peu après son ordination l'abbé Ouellet entre de plain-pied dans le ministère paroissial; il est successivement vicaire à la cathédrale de Nicolet (27 août 1938-16 septembre 1939), à Saint-Guillaume d'Upton (16 septembre 1939-5 septembre 1944) et à Saint-Germain de Grantham.

Quand il est nommé à Saint-Edmond, le 22 août 1945, l'abbé Ouellet aspire depuis plusieurs mois déjà au ministère en pays de colonisation. Cependant lorsqu'il s'adresse à son évêque il a une petite confiance dans son succès car aucun prêtre du diocèse n'est de trop. Toutefois, l'aspirant-colonisateur s'est donné une avocate de qui il attend beaucoup. Il a entendu exalter en

effet les vertus de Sœur Marie-Benjamin, A.S.V. (Jeanné Salois), qui s'est noyée dans le lac Abitibi l'année précédente. Il confie donc à cette religieuse la réussite de son projet et commence une neuvaine à cette fin. Contre toute attente humaine, la neuvaine terminée, l'évêque de Nicolet, se rendant aux instances de son collaborateur, autorise sa permutation au diocèse d'Amos.

Ainsi l'abbé Roland Ouellet devient curé de Saint-Edmond, paroisse peuplée en majorité par des diocésains de Nicolet et dont les pionniers ont été: Alphonse Leclair, de Saint-Samuel de Horton, Arthur Bouchard, de Saint-Cyrille de Drummond, Gaudias Laroche, de Gentilly, et Georges Blanchette, de Warwick. Les paroissiens de M. Ouellet ont été recrutés successivement par les abbés Laforest, Caya et Pinard, missionnaires colonisateurs.

Entré en Abitibi le soir du 28 août 1945, le nouveau curé reçoit l'hospitalité de l'abbé Henri Richard. Le pasteur de Vassan (Saint-Vincent de Paul) sera dès lors son conseiller, son guide, « un vrai frère ». Le lendemain, à l'invitation de l'évêque, M. Ouellet rencontre à Amos ses confrères réunis pour la retraite annuelle, et rentre seul, le même après-midi, dans sa terre d'adoption qu'il aime du premier coup.

En Abitibi, pays neuf, pays de mouvement, on fait vite. A sa première soirée à Saint-Edmond le curé réunit quelques paroissiens. Sont là Albert Gendron, qui sera président du comité, Louis Guilbert, Arthur Bouchard, Alfred Vaillancourt et Lucien Hamel. Résultat: le lendemain s'ouvre le chantier de la chapelle; une semaine plus tard les fondations en ciment sont terminées. Une quarantaine de colons ont, la plupart bénévolement, travaillé à l'entreprise, aiguillonnés par leur curé. On chuchotait bien au début que « monsieur l'abbé » n'était pas précisément gras et que « ses belles mains blanches de vicaire » se feraient mal au rude labeur requis dans une colonie débutante; mais l'abbé Ouellet fit taire vite les chuchotements car, non seulement il maniait l'égoïne et le marteau, mais il manipulait au besoin les roches. Pareil exemple ne pouvait qu'entraîner. Cette participation demandait tout de même du courage. Aussi la première soutane usée en pays neuf prend-elle figure de « relique ».

Les débuts d'une paroisse de colonisation sont souvent héroïques. Quand, le 30 août, l'abbé Ouellet dit pour la première fois la messe dans la grange de M. Lafond, il est loin de la cathédrale de Nicolet, voire de l'église de Saint-Germain. Pourtant, au sacrifice offert dans ce décor, les anges sont-ils moins nombreux qu'aux cérémonies des plus somptueuses cathédrales, se dit le curé-colon; il estime qu'au contraire cette pauvreté doit réjouir le bon Dieu « puisque toute œuvre divine promise à la fécondité débute dans pareil dénuement ».

Le dimanche suivant, le pasteur rencontre la population de Saint-Edmond: visages francs respirant l'honnêteté et la foi tranquille. Il fera bon à la vérité exercer le ministère parmi ces braves gens. Ceux-ci ont toutefois eu la messe chez eux avant la venue de M. Ouellet car le 8 décembre 1944 l'abbé Richard, hardi et méritant fondateur de Vassan, inaugurerait la desserte de ses voisins, célébrant tantôt dans l'école à proximité du bureau de poste Deshaies, tantôt dans la maison du célibataire Lucien Desloges, tantôt dans la maison de G. Guilbert (fils de Louis), jeune homme parti pour la guerre et qui y trouvera la mort.



En haut, S. Exc. Mgr DESMARAIS à la bénédiction de la croix indiquant le site de la future église de Saint-Edmond, le 29 juillet 1945; la chapelle-presbytère de Saint-Edmond. En bas, M. l'abbé ROLAND OUELLET, curé, travaillant à la construction de son église; la maison de M. EDOUARD LAFOND où M. l'abbé Ouellet se retira à son arrivée (la grange servit de chapelle pendant deux mois).

L'érection de la chapelle est donc commencée. La construction abritera aussi le presbytère. Mgr Desmarais a suggéré cette combinaison. Des paroissiens préféreraient un presbytère à part et un sous-sol que l'on exhausserait plus tard, mais ils se rangent au projet moins coûteux de leur évêque.

Rappelons ici, avec l'abbé Ouellet, l'importante contribution du ministère de la Colonisation à ces travaux. D'abord son trac-

teur défriche et effectue l'excavation, puis deux octrois successifs au total de \$4,300 facilitent la tâche du curé. Il nous revient à la mémoire à ce propos cette parole du chanoine Jean Bergeron: « Tandis qu'ailleurs l'on détruit les églises, ici l'État en construit ».

Cette contribution réjouit le curé; de même qu'il a été heureux de trouver à son arrivée des chemins de rangs gravelés. Sans doute dans ce domaine la besogne n'est pas terminée, mais les sommes considérables dépensées montrent le bon vouloir du ministère de la Colonisation.

Grâce donc au concours financier de la Province, grâce aussi aux corvées des paroissiens, auxquels s'ajoutait à l'occasion l'apport de résidants de Vassan, la construction de la chapelle-presbytère progresse. Pourtant les ennuis ne manquent pas: d'abord le mauvais temps puis les restrictions sur les matériaux de construction. Mais ces embarras ne font que fouetter l'esprit d'initiative du curé et de ses ouailles. L'abbé Ouellet est fier de rendre hommage aux méritants colons des rangs IV et V qui, en plus de corvées, ont fourni gratuitement le bois; seul le manque de chemin a empêché les résidants des rangs VI et VII et d'au delà de l'Harricana de déployer la même activité. Dans son palmarès le pasteur accorde cependant une place de choix à ses fidèles ouvriers: Édouard Lafond, Louis Guilbert, Albert Gendron, Louis Champagne et Ernest Tremblay.

A l'automne de 1945, l'abbé Ouellet visite une première fois sa paroisse, qui comprend 62 familles et quelques célibataires. Cette visite lui donne de se familiariser avec les problèmes de son milieu. La scolarité apparaît bien comme le plus urgent à résoudre. En effet, trente enfants ne fréquentent pas la classe parce que trop éloignés de l'unique école, où se dévoue pourtant avec succès Mlle Laurette Tourigny, de Bécancourt. Sans perdre de temps M. Ouellet se fait autoriser par le département de l'Instruction publique à ouvrir provisoirement une classe dans la chapelle et obtient à cette fin un octroi de \$1,000. Par les soins de sa mère il retient par ailleurs les services de Mlle Rosemonde Daneau, orpheline, de Saint-Grégoire de Nicolet. Dès le début de 1946 s'ouvrira cette nouvelle classe groupant 30 élèves. Les paroissiens se cotiseront pour ajouter \$10 au traitement mensuel de l'institutrice.

Le 14 octobre 1945, soit un mois et demi après la mise en marche des travaux, le presbytère est assez avancé pour que le curé y dise la messe. Le pasteur s'en réjouit le premier car ça commençait à ne pas être chaud dans la grange de M. Lafond pour les offices et les confessions.

Ainsi la vie paroissiale s'organise peu à peu à Saint-Edmond. Mais quel est donc au fait l'origine du nom de la paroisse? C'est que Mgr Desmarais avait dans son évêché la statue du Saint qui

éloigne la mort subite, patron au surplus d'un ancien curé d'Upton, paroisse natale de Monseigneur. Ses coparoissiens avaient donné la statue à l'évêque d'Amos. Celui-ci en fit à son tour cadeau à la paroisse qu'il plaçait sous le patronage du Saint de Cantorbéry.

Pour inaugurer la chapelle l'abbé Ouellet ne pouvait choisir plus beau jour que la fête du Christ-Roi. Aussi le dimanche 22 octobre la messe est-elle célébrée avec solennité, des chantres de Vassan rehaussant l'éclat de l'office. Le curé offre avec joie un nouveau trône au Souverain universel; en retour il le prie de toujours régner dans le cœur de ses paroissiens. Tout est encore modeste dans la chapelle: seul pour le temps le chœur est lambrissé de gyproc; la nef ne comprend que des bancs sans dossier, mais la situation va s'améliorer car la Fabrique a commandé 300 chaises.

La veille de la fête l'abbé Ouellet a béni le premier mariage dans sa paroisse; deux enfants de pionniers unissent leur destinée: Irénée Lafond, fils d'Édouard, et Thérèse Guilbert, fille de Louis, originaire de Durham-Sud.

Puis c'est la Toussaint marquée par la première prédication d'un étranger, le Père Honoré, O.F.M., du Foyer d'Amos. Trois jours plus tard une soirée rapporte la somme de \$326; des amateurs de Vassan y participent activement et les visiteurs sont venus nombreux. Devant les progrès qu'ils constatent les malins cessent dès ce moment d'appliquer à Saint-Edmond le surnom de « Saint-Pâtiras ». Ce fait indique tout de même que certaines gens doutaient de l'avenir de la *colonie*.

L'abbé Ouellet ne craint point les sacrifices, mais, comme tout le monde, il soupire après son chez-soi, même s'il apprécie l'hospitalité de M. Lafond. Sitôt le presbytère habitable, il se rend à Saint-Léonard d'Aston quérir sa mère âgée de 68 ans. Trop heureuse de suivre son prêtre, l'émule de la maman de Don Bosco oublie qu'elle quitte des lieux familiers et aimés; comme la mère de Don Bosco elle se livre à une tâche, elle se voue à une œuvre. Un prêtre-ami pourra commenter: « Ce que j'admire en ceci ce n'est pas le fils prêtre qui s'établit pour accomplir une destinée glorieuse, c'est la maman qui s'illustre par un dévouement obscur et combien méritoire ». L'entrée dans le presbytère se fait le 3 décembre, en la fête de saint François-Xavier. Le maître de céans compte bien que le Saint des missions aura l'œil sur les occupants de la maison. Pour l'instant ceux-ci ne connaissent guère le confort; il faut aller quérir l'eau (l'année prochaine, le ministère de la Colonisation défraiera le coût d'un puits artésien), la cave est à jour et le chauffage n'est pas adéquat. Il en résulte des ennuis, mais le curé les offre chaque matin pour la gloire de Dieu et le bien de la paroisse.

Il est tout de même des heures plus réjouissantes. Celles que procure le premier Noël sont de cette sorte. Les fidèles

remplissent la chapelle pour la messe de minuit et les communions sont nombreuses. La foi est vive. Elle est au même niveau au soir du 31 décembre alors que quarante fidèles se rendent, en dépit du froid sibérien, à l'heure sainte qui marque le passage d'une année à l'autre (1945-46). Le premier de l'an le curé inaugure la coutume de la bénédiction du Saint-Sacrement à l'issue de la grand'messe dominicale; au prône il fait des souhaits émus à ses ouailles commentant la parole de saint Paul: « Vivons sobre, juste et pieux ».

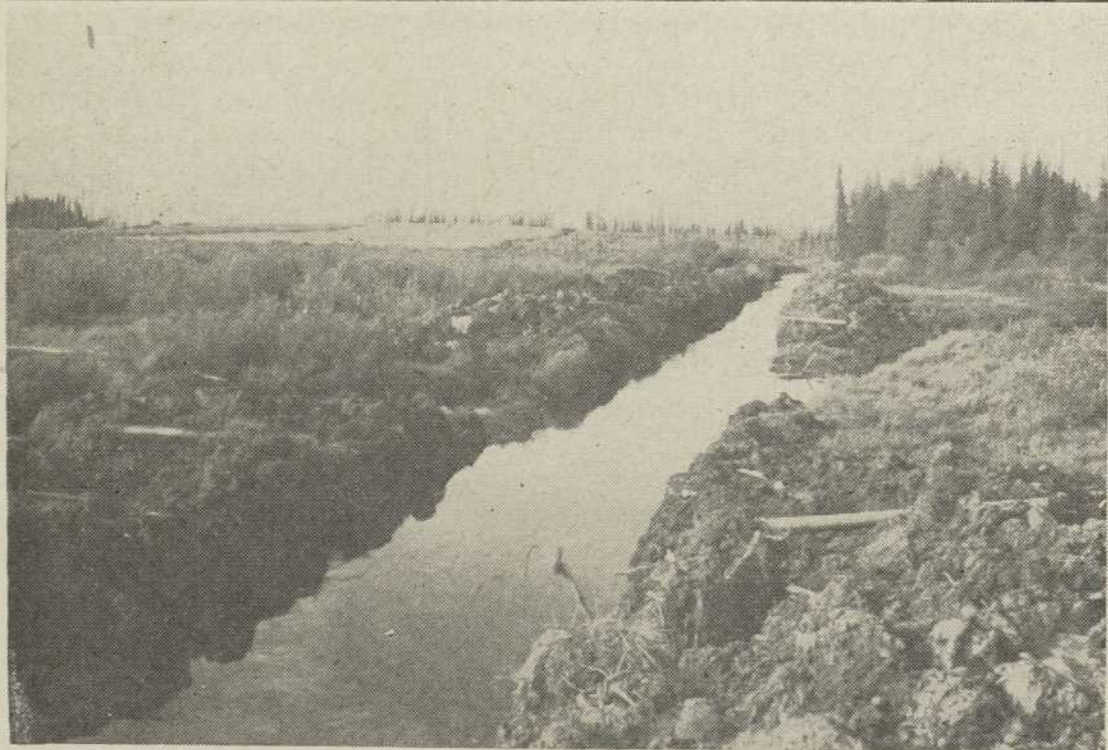
Quelques jours plus tard les ouvriers ont terminé le gros du travail à la chapelle. Achevée, la construction aura coûté \$7,068 dont \$5,300 auront été couverts par des octrois de la Province tandis que la générosité des paroissiens aura soldé le reste. Ainsi les résidants, par leurs corvées et leur contribution en espèces, et le ministère de la Colonisation, par des octrois, ont fait que la Fabrique n'a pas un centin de dette. Le savoir-faire du pasteur a cependant été pour beaucoup dans ce résultat. Évalué aujourd'hui à \$15,000, l'immeuble est assuré pour ce montant dans la Mutuelle des Fabriques de Québec. Les paroissiens sont fiers à juste titre de leur temple qui répond aux besoins. Ils sauront encore faire les choses quand une église et un presbytère séparés deviendront nécessaires.

On pense bien que l'abbé Ouellet n'a pas moins à cœur l'avancement spirituel de ses ouailles que la solide organisation matérielle de sa paroisse. Au début du carême 1946, le R. P. Daniel Lachance, C.S.S.R., prêche une retraite dont les paroissiens suivent fidèlement les exercices. Belle préparation pour la fête de Pâques qui est célébrée avec éclat; pour la première fois on a de la musique aux offices grâce à garde A. Morin, de Vassan (en 1948 l'organiste attitrée est Mlle Thérèse Leclerc).

Le lendemain même de la fête, des ouvriers entreprennent la finition de la chapelle. Le temple paroissial de Saint-Edmond devient ainsi fort attrayant. Tout est prêt pour le 20 mai, date fixée pour la bénédiction de la chapelle. Toutefois, le moment venu, Mgr Desmarais est retenu chez lui par son état de santé. Sa visite n'est que partie remise.

Entre temps la vie paroissiale se déroule normalement. Ainsi le 7 juin huit garçons font leur profession de foi. Le mois suivant (les 14, 15 et 16 juillet 1946), Saint-Edmond a ses premières quarante-heures; la prédication est donnée par le Père Gérard Hébert, S.J., ami d'enfance de l'abbé Ouellet. Le curé profite de la circonstance pour jeter les bases d'une Ligue du Sacré-Cœur et le Père Engelbert Lacasse, S.J., explique le fonctionnement de ce mouvement d'action catholique. Quelque cinquante hommes et jeunes gens seront reçus ligueurs à la prochaine heure sainte.

Le curé d'une *colonie* doit tout faire marcher de front. La classe du sous-sol de la chapelle ne répondant pas aux exigences



Labour à la charrue défenceuse; en bas, égouttement de terrain plat en Abitibi.

du Service de Santé, on la ferme et le département de l'Instruction publique accorde le contrat pour deux écoles. L'une d'elles, dirigée par Mlle Pierrette Trudel, d'Amos, s'élèvera sur le lot

de la Fabrique; un puits artésien permettra d'y installer diverses commodités. Cette fois encore le département de l'Instruction publique se montrera généreux. Il faut dire que la commission scolaire nouvellement formée a pour secrétaire-trésorier le curé lui-même, homme tenace.

Et voici que Saint-Edmond connaît un beau jour: le 6 octobre 1946 Mgr Desmarais bénit la chapelle-presbytère. Le temps est superbe, les cœurs débordent de joie. L'évêque officie pontificalement dans le temple éclairé à l'électricité. Mgr Roméo Gagnon, depuis peu vicaire général de Nicolet, donne le sermon. Son Excellence prononce de son côté une allocution où elle dit sa joie des progrès accomplis en un an. A la cérémonie sont aussi présents le chanoine Alphonse Demers, de Saint-Joseph de Grantham, les abbés Émilien Paillé, aumônier des sœurs Grises de Nicolet, Emile Girard, de Rochebaucourt, et Georges Pinard, missionnaire-colonisateur du diocèse nicolétain. Le souper et une soirée auxquels ont été invités les paroissiens terminent cette journée mémorable.

Mgr Desmarais n'en était pas à sa première visite dans la paroisse de l'abbé Ouellet. Sans être annoncé, il y était venu une première fois en compagnie des chanoines Emile Couture et Alphonse Lafrenière. Monseigneur avait été à même de constater l'heureuse réussite de son projet de chapelle et presbytère sous un même toit. L'évêque reviendra à Saint-Edmond le 16 mai 1947, en visite pastorale cette fois; il confirmera 23 enfants et célébrera la messe le lendemain. On lui fera étrenner un trône à cette troisième visite.

A la chapelle et au presbytère de Saint-Edmond il manque pourtant une source de confort: le chauffage central; on l'inaugure une semaine après la bénédiction de la chapelle. Une autre amélioration est apportée un peu plus tard: un clocher dans lequel on loge la cloche de l'église incendiée de Malartic. Parce qu'elle ne satisfait pas du tout, la cloche est tôt mise au rancart cependant et une commande est placée auprès de la maison Cogné, de Montréal.

Pendant ce temps-là l'actif curé continue d'organiser sa paroisse. Le 6 octobre 1947 un cercle Lacordaire est fondé avec dix membres fondateurs. Saint-Edmond compte aujourd'hui d'autres groupements bien vivants, dont la confrérie des Dames de Sainte-Anne. Dans le domaine profane existent par ailleurs un cercle de fermières, un cercle de l'U.C.C., une caisse populaire et un syndicat de travail, tous prometteurs.

Pénétré de l'importance des loisirs, le curé a encouragé de plus l'organisation d'un cercle sportif. Les jeux se déroulent sur le terrain de la Fabrique gracieusement fourni par l'abbé

Ouellet. Celui-ci a acquis en outre un projecteur qui lui permet de donner, à prix populaire, des représentations cinématographiques fort goûtées.

La population de Saint-Edmond est desservie par les magasins de M. Adrien Lussier et de M. Paul-Émile Arpin, maître de poste au bureau Deshaies. Au bureau de poste du village, notons-le en passant, on avait d'abord donné le beau nom de « Jeanne Mance », mais les intéressés préféraient Saint-Edmond d'Abitibi »; les autorités se sont rendues à leurs instances.

Très jeune encore, la paroisse de l'abbé Ouellet compte déjà une vocation religieuse. Le 15 octobre 1947 en effet, Mlle Liliane Leclerc, fille d'Alphonse, entrait au postulat des Sœurs de Notre-Dame d'Afrique à Saint-Vincent de Paul. Le curé souhaite naturellement la persévérance à sa paroissienne et désire ardemment lui voir plusieurs imitatrices. Cette entrée en religion est peut-être l'événement qui a le plus réjoui son cœur de prêtre dans sa paroisse de colonisation.

Mentionnons pour finir que Saint-Edmond compte présentement trois écoles; elles ont respectivement pour titulaires Mlle Thérèse Caya, de Saint-Germain, Mlle Colette Jutras, de Saint-Célestin et Mlle Suzanne Boudreault, de la Visitation.

Tel est en résumé l'historique de Saint-Edmond d'Abitibi qui « prend large sa place dans l'histoire et l'évolution rapide des paroisses ».



La coopération fleurit dans les colonies, comme en fait foi cette beurrerie d'une paroisse de colonisation du Témiscamingue.

Saint-Ubald de Portneuf

On ne doit pas s'étonner que Saint-Ubald de Portneuf, fondée officiellement en 1860, entre encore, en 1948, dans la liste des paroisses de colonisation. C'est que dans ce territoire le ministère de la Colonisation applique la politique dite de consolidation. Voyons comment cela s'est fait.

Dans les limites de Saint-Ubald, paroisse formée à même la seigneurie des Grondines, se trouvait une réserve forestière qui fut longtemps propriété de la famille Grandbois, de Saint-Casimir, avant de passer aux mains de la société « Consolidated Land ». Cette *limite* était située sur la rivière Blanche, partie dans la municipalité de Saint-Ubald et partie dans Saint-Thuribe (1).



La maison et les bâtiments de M. HENRI-PAUL Fiset, de Saint-Ubald de Portneuf.

La présence de cette concession forestière dans sa paroisse ne laissait pas de tracasser le pasteur de Saint-Ubald. Il voyait mal qu'une barrière paralysât plus longtemps l'expansion normale de sa paroisse quand il était possible de créer là une cinquantaine d'établissements agricoles.

En 1934 M. l'abbé Joseph Verret, curé de Saint-Ubald, entreprit des démarches auprès du gouvernement de la province pour obtenir la mise en valeur du territoire inexploité de sa paroisse. Il s'agissait que la Province rentrât en possession de

(1) Cet historique s'inspire largement, quant au fond, d'un mémoire de M. Eugène Gagné, i.f.

la concession forestière et ouvrit, en travers de celle-ci, une route qui reliât Saint-Ubald et Saint-Thuribe. L'année suivante, M. l'abbé Verret obtenait l'appui officiel des conseils municipaux des deux paroisses concernées et des députés provincial et fédéral de Portneuf.

Sous la poussée des intéressés, le ministère de la Colonisation bougea en septembre 1935, envoyant sur place un ingénieur forestier. Dans son rapport en date du 11 septembre de la même année, M. Gérard Guay, i.f., disait en substance que le Bloc (la concession de la « Consolidated Land ») contenait peu de bois de commerce mais qu'il s'y trouvait par contre une quantité de bois d'œuvre suffisante pour la construction des maisons et bâtiments des colons à venir et une quantité plus forte encore de bois de chauffage. Par ailleurs, ajoutait M. Guay, le plateau formé par la rivière Blanche et le bras Weller, son tributaire, était constitué d'argile propre à la culture et pouvait donner lieu à quelque 45 établissements agricoles viables. Le technicien recommandait dès lors l'échange du territoire et la construction d'un chemin central.

Sans doute à cause des événements politiques de 1935 et de 1936, le projet dormit pendant quelque temps dans les tiroirs, mais les intéressés n'entendaient pas qu'il restât lettre morte. A l'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture dans le premier cabinet Duplessis, revient le mérite de l'avoir porté dans la réalité. Le député de Portneuf à Québec entreprit à son tour des démarches, elles furent fructueuses: le 28 juin 1939 l'arrêté ministériel No 1,238 autorisait le gouvernement de la province à échanger avec la « Consolidated Land » les lots 24, 25, 221, 222 et partie du lot 27 du cadastre officiel de Saint-Ubald, comprenant au total 7,889 arpents, contre une étendue égale de territoire forestier situé à proximité des concessions forestières déjà détenues par la société susmentionnée.

L'échange fut fait effectivement. Des 6,664.83 acres dont la Province rentrait en possession, 2,480 seulement étaient classées comme arables. L'État lotit une superficie de 2,881 acres et constitua le reste (3,783 acres) en réserve forestière pour l'utilité des cultivateurs des environs.

Tel fut le point de départ de la consolidation de Saint-Ubald de Portneuf.

Il s'agissait ensuite de distribuer les lots que convoitaient les fils de cultivateurs de Saint-Ubald et de Saint-Thuribe. Soucieuses d'éviter qu'ils fussent octroyés à des pilleurs, les autorités paroissiales obtinrent du ministère de la Colonisation de choisir elles-mêmes les sujets. MM. les abbés Verret (Saint-Ubald) et Morisset (Saint-Thuribe) formèrent chacun un comité paroissial à qui étaient référées les demandes de son ressort. Très heureux, le choix tomba sur 20 pères de famille et 23 célibataires, fils de cultivateurs de la région.

Les billets de location furent émis de novembre 1940 à février 1941. A l'été de cette dernière année le chemin projeté était déblayé; les colons s'en accommodèrent jusqu'en 1942 alors que fut construite la route carrossable permettant aux 43 pionniers de circuler plus facilement et de construire leurs maisons. Le gravelage du chemin n'était cependant terminé que l'année suivante.

A l'époque le ministère de la Colonisation avait deux politiques d'établissement: le plan dit *fédéral-provincial* qui s'appliquait uniquement aux familles, principalement à celles qui étaient en chômage ou susceptibles de le devenir, et le plan dit *provincial* applicable à tous les aspirants colons, célibataires comme gens mariés. Le premier garantissait au bénéficiaire de \$820 à \$1,000 utilisables pour la construction de la maison et des bâtiments, pour l'achat des instruments aratoires et des animaux de ferme ainsi que pour la subsistance des dépendants; le délai d'utilisation était de deux ans. Le second plan accordait de \$500 à \$600 applicables uniquement à la construction des bâtisses et à la subsistance de la famille pendant la première année de l'établissement. Dix-huit des vingt familles bénéficièrent du *plan fédéral-provincial* tandis que les deux autres et les vingt-trois célibataires se virent appliquer le *plan provincial*.

Bien qu'ils n'eussent pas encore de route carrossable, les pionniers du Bloc s'empressèrent de commencer l'exploitation de leurs lots. Dès l'hiver 1940-41, ils se bâtirent des camps de bois rond. C'est dans un de ces abris que, le 23 août 1941, vint au monde le premier-né de la *colonie*, Gilles, enfant de Maurice Sauvageau. Au printemps de cette année-là les colons avaient commencé leurs abattis. Ceux-ci variaient entre 1 acre et 3 acres et furent tous brûlés sans accident.

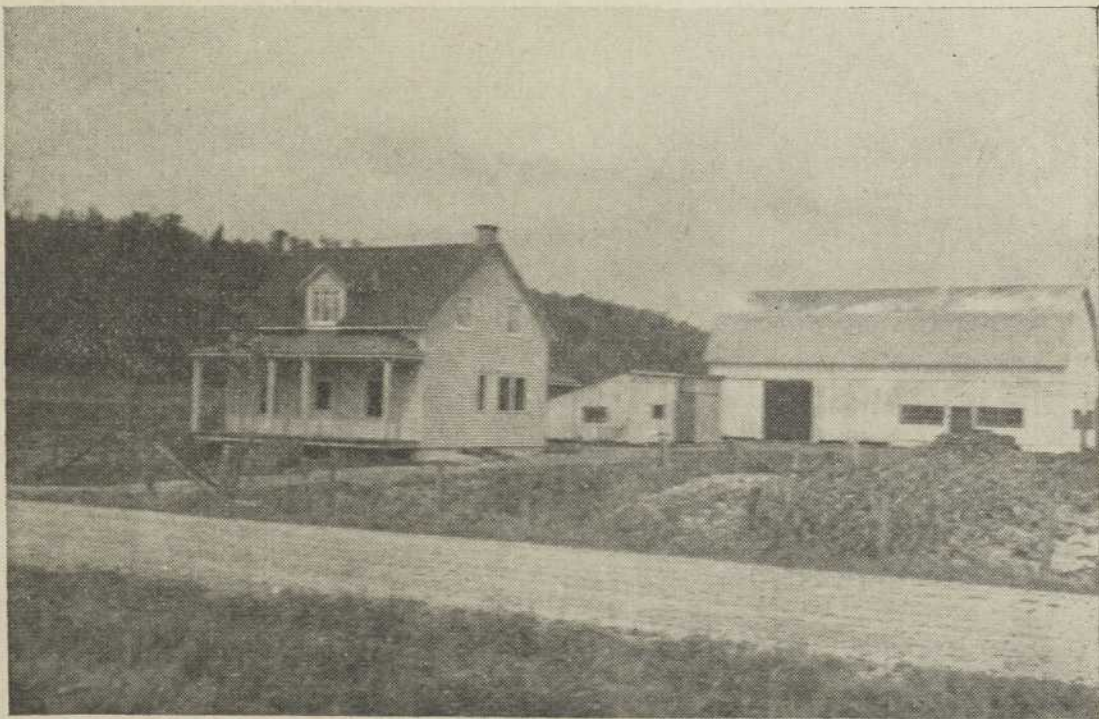
Quand vint le temps de construire les maisons, les matériaux étaient rares à cause de l'état de guerre. M. le curé Verret avisa au moyen de tirer ses gens d'embarras: il groupa 27 colons afin qu'ils fissent leurs achats en coopération et les aida même de ses deniers. De son côté le ministère de la Colonisation demanda des propositions de prix pour les portes et les châssis et obtint de cette façon des conditions avantageuses. Les pionniers se mirent donc à l'œuvre au printemps de 1942 et à l'automne leurs maisons étaient ou terminées ou suffisamment avancées pour être habitables en hiver. Quelques colons continuaient cependant d'occuper leurs camps; ceux-là construisirent leurs maisons en 1943.

Comme les colons du Bloc jouissaient d'un bon chemin en 1943, ils écoulerent facilement leur bois. Cette même année le tracteur du ministère de la Colonisation entreprit l'essouchement.

M. le curé Verret voyait à tout. Afin d'entraîner ses gens à agir, il faisait ériger, en 1942, une grange de 30' x 60' sur le lot de Henri-Paul Fiset. L'année suivante une demi-douzaine de défricheurs pourvoient leur lot d'un bâtiment de même nature.

Le problème de l'eau potable se posait dans la colonie. L'eau de la rivière Blanche n'était guère propre en été. Ce voyant, en 1943, 34 colons, toujours sous l'impulsion de leur curé, se groupèrent en vue de canaliser une source qui se trouvait à 2,000 pieds du plus proche établissement. La distribution de l'eau aux 34 sociétaires exigeait la pose de 15,000 pieds de tuyau. Comme le métal était trop dispendieux, chaque intéressé coupa cent billots que le ministère de la Colonisation s'occupa de faire percer. Le succès couronna cette entreprise de l'aqueduc, bien qu'elle soulevât des difficultés d'importance. En 1944 les colons de Saint-Thuribe suivaient l'exemple de leurs confrères de Saint-Ubald et se donnaient les bienfaits de l'aqueduc.

L'expérience de Saint-Ubald s'est révélée des plus fructueuses puisqu'il ne s'y est produit que trois défections; les vides ont d'ailleurs été tôt comblés. Aujourd'hui on proclame que tous les résidants du Bloc de la seigneurie des Grondines sont satisfaits de leur sort et ne voudraient point en changer. Leur seule ambition est de marcher de succès en succès. Ils sont d'ailleurs en très bonne voie puisque dans le concours du Mérite



Etablissement de M. MICHEL DENIS, de Saint-Ubald de Portneuf.

agricole 1947 chez les colons, deux défricheurs de Saint-Ubald, MM. Napoléon Darveau et Henri-Paul Fiset, se classaient parmi les détenteurs de la médaille d'argent, tandis que douze de leurs coparoissiens et un colon de Saint-Thuribe décrochaient la médaille de bronze. On doit noter que les six premiers concurrents de cette dernière catégorie étaient de Saint-Ubald. Il convient de conserver leurs noms: MM. Maurice Sauvageau, Horace Denis, Henri Sauvageau, Grégoire Perron, Noël Gaulin et Lucien Sauvageau. Les autres titulaires de la médaille de bronze résidants de Saint-Ubald étaient MM. Lorenzo Perron, Fernand Gingras, Charles-Ed. Gingras, Georges Grenon, Alfred Cayen et Étienne Perron. M. Philéas Moisan, de Saint-Thuribe, était également à l'honneur dans cette catégorie. Tous ces vaillants étaient honorés publiquement à Saint-Ubald le 4 octobre 1947 au cours d'une soirée à laquelle participaient les honorables J.-D. Bégin, Laurent Barré et Bona Dussault, ministres de la Colonisation, de l'Agriculture et des Affaires municipales, respectivement, ainsi que M. le curé Désiré Chabot, de St-Ubald, l'abbé Eudore Deblois, alors curé de St-Ubald, et l'abbé Laval Germain, vicaire de St-Ubald à l'époque.

L'État ne regrette pas pour sa part les dépenses qu'il a faites pour assurer l'expansion et l'évolution de Saint-Ubald de Portneuf. Les colons concernés se souviennent de leur côté que l'aide provinciale leur a été d'un précieux secours. Ils n'oublient pas davantage le précieux coup de main que leur a donné leur ancien curé, M. l'abbé Joseph Verret.

Incontestablement, l'on fit œuvre patriotique quand, en 1939, on livra à la colonisation le Bloc de la seigneurie des Grondines qui paralysait jusque là l'évolution de deux paroisses intéressantes.

Saint-Urbain de Rémigny

Quand, en septembre 1947, l'honorable J.-D. Bégin faisait décerner à M. l'abbé Roch Majeau le parchemin de commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole, il couronnait l'œuvre d'un très méritant prêtre colonisateur et rendait hommage du même coup à une paroisse intéressante. Saint-Urbain de Rémigny, au Témiscamingue, se recommande en effet par sa vitalité et par ses progrès, fruit du travail persévérant de son pasteur et de sa population.

La fondation de cette paroisse remonte à 1935. Le 12 juillet de cette année-là en effet, les premiers colons, tous partis du diocèse de Joliette deux jours plus tôt, entraient dans Rémigny par le lac Barrière. A l'époque il n'était pas encore question de chemins de terre dans ce secteur; jusqu'au 3 octobre 1937 les lacs des Quinze et Barrière restèrent les seules voies de communication.

Le lendemain de l'arrivée des pionniers, M. l'abbé Léodas Leroux, missionnaire-colonisateur, posait, par l'érection d'une croix aux rapides du lac des Quinze, le premier acte religieux dans la colonie naissante. Celle-ci n'avait pas encore de pasteur attiré. M. l'abbé Roch Majeau était nommé curé le 27 août suivant. Fils de Joseph-Édouard Majeau, marchand, et de Méлина Magnan, il est né à l'Épiphanie le 19 juillet 1897. M. Majeau fit le 22 septembre sa première visite à sa jeune paroisse. Accompagné de M. l'abbé Donat Hénault, secrétaire de la Société de Colonisation du diocèse de Joliette, il conduisait dans Rémigny quatorze nouveaux défricheurs. Les deux abbés furent accueillis à Fabre par M. l'abbé Leroux qui fit route avec eux jusqu'à Rollet. Après une bonne nuit, MM. Majeau et Hénault, revêtus du costume d'aviateur, se rendaient à la « landing » du lac Barrière et prenaient place dans les deux canots pilotés par Donat Comtois et Jean-Marie Delay, celui-ci commis au ministère de



*M. l'abbé ROCH MAJEAU, curé de
Saint-Urbain de Rémigny.*

la Colonisation. La traversée fut très difficile, elle faillit même coûter la vie à Jean-Louis LaRue, classificateur de lots. M. LaRue fut assez heureux pour s'en tirer avec un bain forcé dans une vingtaine de pieds d'eau glacée. Ramené au rivage avec peine et misère, force lui fut de rentrer sur le champ à Rollet. L'abbé Majeau, quant à lui, n'était pas au bout de ses peines sur le lac *courrouseux*. Il était au beau milieu de celui-ci quand le moteur du canot eut une panne. Son nautonier lui commanda alors de ne point bouger. « Jamais, dit M. Majeau, la vertu d'obéissance n'exerça sur moi une telle emprise. Nous finîmes par gagner la terre ferme où notre conducteur reconditionna le moteur, puis nous fûmes de nouveau sur les vagues, en route pour notre point de destination: les rapides. Nous en avons été quittes pour la peur. »

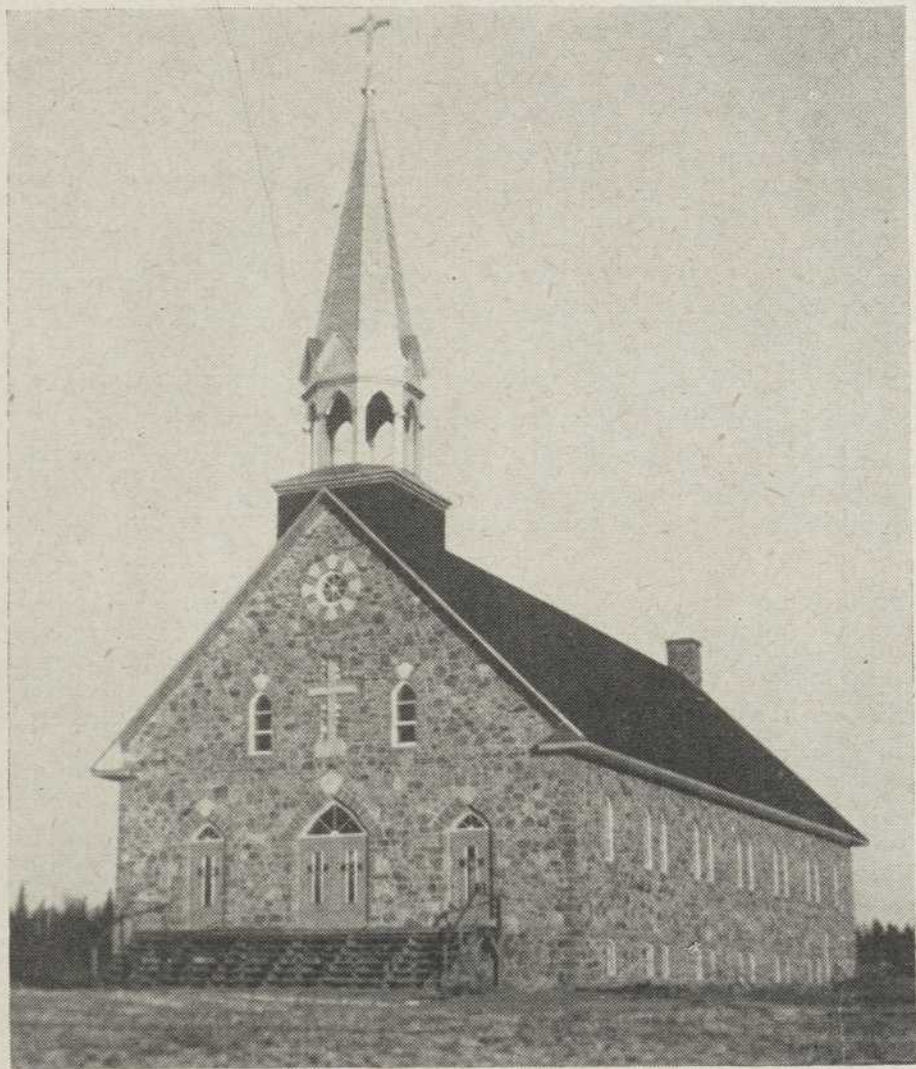


Le premier village de Rémigny: (1) la croix plantée aux Rapides du lac Barrière, le 13 juillet 1935; (2) la première chapelle, de décembre 1935 à octobre 1938, elle servit aussi d'école; (3) le premier presbytère (octobre 1935 à décembre 1938); (4) la première résidence de garde CLAVET; trois institutrices des débuts de Rémigny.

Attrayante paroisse aujourd'hui, Saint-Urbain de Rémigny n'offrait pas cet aspect à la première visite de M. Majeau, en septembre 1935. Les premières impressions du curé-colonisateur étaient fortement empreintes de grisaille. « Tout, dit-il, n'était que tristesse dans le décor lugubre quand je mis pied sur le débarcadère: le ciel était noir, il tombait une pluie fine, l'eau du lac était brouillée, les abords offraient plutôt l'aspect d'un cimetière avec leurs troncs d'arbres calcinés. »

Un coup d'œil sur sa future habitation n'avait rien pour relever le moral du curé: c'était un *shack* de bois rond qui, au

temps de la « Edward Lumber Company », avait été le bureau du commis avant d'être utilisé comme écurie par les *partageux*. Les chevaux y avaient laissé leurs empreintes, notamment en défonçant avec leurs sabots des planches ici et là, de sorte que le système de ventilation était parfait.



La belle église de Saint-Urbain de Rémigny au Témiscamingue.

Le curé et son compagnon doivent faire contre mauvaise fortune bon cœur. Improvisé, le dîner, constitué de conserves, se prend sur une boîte devenue table pour la circonstance.

Après le dîner, un brin de causerie puis lecture du bréviaire à la lumière de la fenêtre qui fait son possible pour laisser pénétrer du gris du dehors. Vers 3 heures, le curé et le missionnaire-colonisateur chaussent leurs bottes et secondent les colons qui transportent les bagages. Il s'agit aussi de préparer le nécessaire pour la messe du lendemain qui est un dimanche (26 septembre).

Au camp du gouvernement le pasteur lie connaissance avec ses ouailles, de rudes gars aux cheveux et à la barbe hissurtes mais de braves types. Le repas se prend en commun et en silence. Comme d'habitude les mets abondants incluent les traditionnelles fèves au lard, mais passent tous dans la même assiette de fer-blanc. Constatant qu'il est *reliqué* par ses voisins désireux de savoir s'ils ont affaire à un *bec fin*, le curé s'applique à boire son thé dans sa soucoupe. Son effort méritoire aura sa récompense le soir même quand, assis sur un sac de farine dans la cuisine, M. Majeau confesse tous ses paroissiens. Il ne manque pas d'être fortement impressionné. Vers dix heures, le curé et son compagnon, fourbus mais réconfortés, se retirent pour la nuit dans la maison du contremaître Jacob.

Le lendemain matin, les pionniers de Saint-Urbain ont deux messes; le célébrant a pour autel la huche à pain. Tout le monde sans exception communie. Spectacle édifiant ! A l'évangile M. l'abbé Majeau lit la lettre de Son Exc. Mgr Rhéaume confirmant sa nomination comme curé-missionnaire de Saint-Urbain de Rémigny. Le pasteur encourage ses paroissiens à se donner tout entier à leur œuvre de vie. La messe terminée, il cause avec chacun. Dans l'après-midi c'est la visite des dortoirs



L'intérieur de l'église de Saint-Urbain de Rémigny.

provisaires aménagés chez Gustave Pelletier et Donat Comtois, en attendant la construction des maisons et la venue des familles.



Vue du village de Rémigny en 1946.

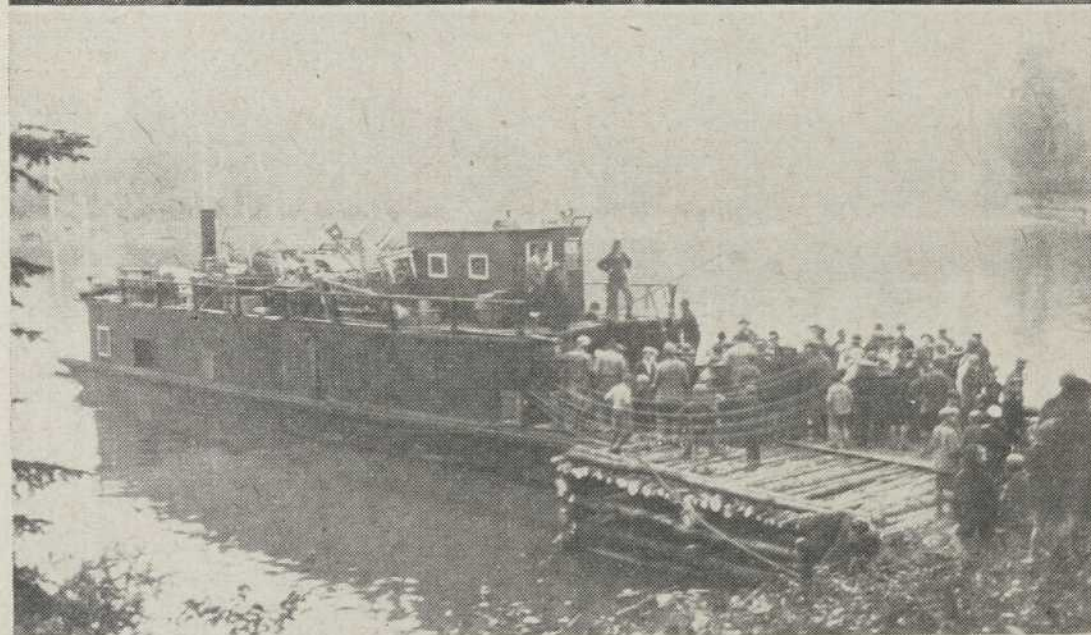
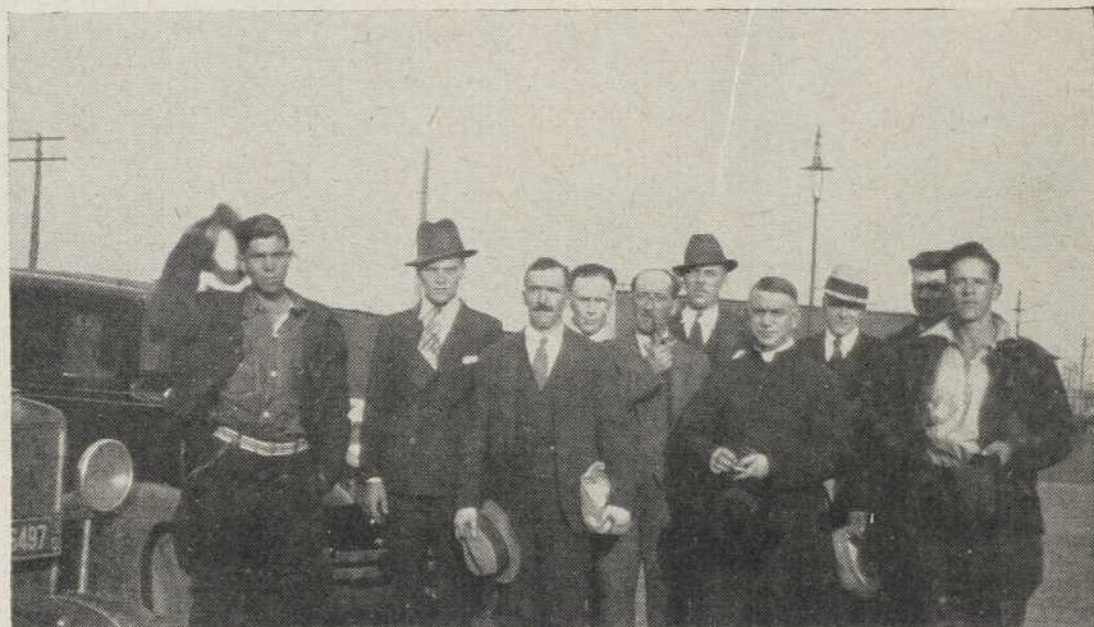
Le curé quitte sa *colonie* le lundi. Il couche à Rollet chez son ami l'abbé Adélarde Laurendeau qui lui manifesterà toujours une sympathie agissante. De Rollet M. Majeau se rend à Heileybury où Mgr Louis Rhéaume, O.M.I., lui prodigue conseils et encouragements. Puis c'est le retour à Joliette avec M. l'abbé Hénault pour organiser le départ des familles. Conduites par leur pasteur, celles-ci entreront à Rémigny le dimanche 12 novembre 1935.

Ainsi débuta la paroisse de Saint-Urbain. Mais avant de noter d'autres faits, situons la *colonie*. Son territoire comprend la partie du canton Rémigny située à l'ouest de la branche nord-est du lac des Quinze, des rangs L à X, ainsi que les lots 1 à 20 des rangs V à IX du canton de Guérin. L'église est située sur le lot 28 du rang IV de Rémigny.

Le territoire de Saint-Urbain est classifié depuis 1935, année de l'ouverture de la *colonie*. Les aires cultivables sont d'argile, mais près de la moitié de l'ensemble du territoire est constituée de sable et de roche. Généralement vallonneux, le terrain est piqué de collines et d'escarpements qui sont des caractéristiques du relief accidenté de la région du Témiscamingue.

Les possibilités d'agrandissement de la paroisse sont limitées car le pourcentage de terrain inculte augmente à mesure que l'on s'éloigne du noyau central où l'on trouve un sol argileux tacheté de sable et de roche.

Une fois installé, M. le curé Majeau s'employa à organiser sa paroisse. Au début, la messe dominicale se disait chez les colons. Le 8 décembre (1935) le Saint-Sacrifice était célébré dans le camp de bois rond où M. l'abbé Majeau avait officié pour la première fois à Rémigny. Cette chapelle provisoire fut utilisée jusqu'au premier dimanche d'octobre 1938 alors que l'on commença à utiliser le second plancher de l'école du village.



En haut, le deuxième groupe de colons de Joliette part pour Rémigny (septembre 1935) accompagné de M. l'abbé ROCH MAJEAU; en bas, arrivée d'une douzaine de familles de Joliette au quai de Rémigny le 11 septembre 1937.

L'année 1940 devait commencer par une épreuve. Le 1er janvier en effet, le feu rasait la chapelle-école. Une perte totale. La colonie se trouvait au point où elle en était à ses débuts, sauf qu'il restait le presbytère construit en 1938. Dès lors la messe du dimanche se célébra dans la maison de M. Alphonse Trépanier, convertie en école; les messes, sur semaine, se disaient dans le fumoir du presbytère. A partir de juin 1940, toutefois, le pont couvert des Rapides servit de chapelle. Il en fut ainsi jusqu'à octobre de la même année alors que la messe commença à être célébrée dans l'école reconstruite.

On paraît ainsi au plus pressé, mais M. le curé ne perdait pas de vue pour autant l'idée de doter sa paroisse d'une église appropriée. Il y mit le temps toutefois, tenant compte des moyens pécuniaires de ses paroissiens. Le 24 octobre 1942, le premier office était célébré dans le sous-sol de la future église. La construction était commencée depuis le 22 juin de l'année précédente.

M. Majeau proclame que la superbe église de pierre dont les paroissiens de Saint-Urbain sont si fiers aujourd'hui est leur œuvre. Durant huit semaines de l'hiver 1941 ils charroyèrent la pierre requise, soit plus de mille verges — on avait de la belle pierre granitique près du village. Au mois de juin les colons mirent exactement dix jours à creuser, à l'aide de leurs bœufs et chevaux, les excavations du futur temple. Leur travail était absolument bénévole. Les fondations sont coulées au début de juillet et la maçonnerie commence sitôt après. Les travaux marchent rondement et le 21 septembre Son Exc. Mgr Louis Rhéaume bénit la pierre angulaire du nouveau temple. Ce n'est que le 21 octobre 1943 toutefois que l'évêque de Timmins bénit le sous-sol. La construction progresse jusqu'en 1945, alors qu'elle est arrêtée faute de matériaux. On se remet à l'œuvre l'année suivante: on pose à l'intérieur 50,000 briques de couleur et l'avant-chœur est orné d'une arche dans le style Dom Bellot.

Un simple coup d'œil sur les photographies permet de juger que Saint-Urbain de Rémigny possède une très belle église. L'intérieur n'est pas moins attrayant que l'extérieur. Il y a



La première corvée organisée à Saint-Urbain avec les enfants d'écoles, en juin 1936 « Pour un coup d'essai, ce ne fut pas un coup de maître », commente le Curé: « tous mangèrent plus qu'ils ne travaillèrent ».

d'abord ce jeu de couleurs obtenu avec la brique, puis le chemin de croix encavé dans le mur et vingt-huit verrières en couleur.

Les derniers travaux étaient exécutés en 1947 avec l'installation du chauffage central dans l'église et au sous-sol, la pose d'un plancher de bois franc, l'installation d'une balustrade, de confessionnaux, armoires, baptistère, etc.

Saint-Urbain de Rémigny est aujourd'hui une paroisse magnifiquement organisée avec une belle église, un joli presbytère et une grande école prête à recevoir les religieuses. Il y a mieux encore car la paroisse de M. Majeau n'a pas de dette. Le curé aime à rappeler que durant les cinq premières années de son ministère à Saint-Urbain, durant le carême, avec l'autorisation de Mgr Rhéaume, il allait deux fois la semaine dire la messe dans les maisons de colons, la table de cuisine remplaçant l'autel. « J'ai là, proclame-t-il, toute la clef de mes réussites à Rémigny: je suis allé chez les colons avec le bon Dieu et lorsqu'il s'est agi de bâtir une maison au bon Dieu, tous mes paroissiens étaient autour de moi. »

De fait les colons de Rémigny ont été magnifiques. On a vu qu'ils avaient charroyé la pierre nécessaire pour l'église et creusé les excavations. Il convient de mentionner qu'ils ont donné plus de 14,000 heures de leur temps, en plus de fournir du bois en quantité. Mais les paroissiens de M. Majeau font mieux encore car en deux ans ils ont versé au delà de \$3,000 en argent, chaque famille donnant bénévolement \$15 par année par le truchement de l'enveloppe intitulée « La maison de Dieu ».

Il n'est que juste encore de mentionner aussi la contribution du diocèse de Joliette. En plus de fournir des chars d'effets de charité à Rémigny deux fois l'an, la population du diocèse de Mgr Papineau verse annuellement de \$1,200 à \$1,500 à M. l'abbé Majeau depuis près de dix ans. M. le curé de Rémigny visite le diocèse chaque automne et recueille la somme précitée à des soirées ou à des quêtes du dimanche. N'est-ce pas que les diocésains de Mgr Papineau font royalement les choses !

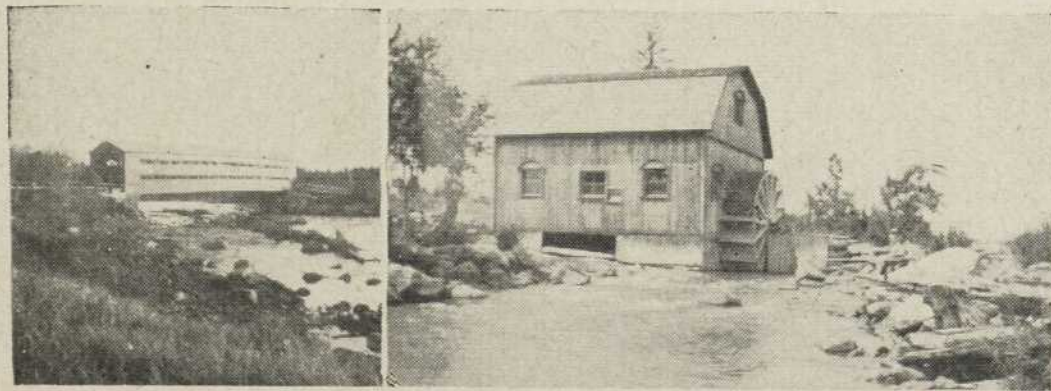
Mais il est une autre contribution que l'abbé Roch Majeau se plaît à vanter: celle du ministère de la Colonisation. Ce dernier a contribué à l'établissement des colons mais il a fait davantage en commençant à doter, en 1937, la *colonie* de voies de communication. Le ministère de la Colonisation n'a pas limité à cela sa bienfaisance: il a contribué à la construction de l'église par exemple pour une somme de \$5,300. Sa participation revêt maintes autres formes.

Les débuts furent lents à Rémigny car on ne peut oublier que les pionniers arrivèrent en pleine forêt. Non seulement il n'y avait ni église, ni presbytère, ni école, ni même de maisons,

mais on ne comptait pas un pouce de chemin. Le courage des soixante familles de pionniers vaut tout de même d'être signalé. Après treize ans d'existence Saint-Urbain compte les édifices déjà indiqués qui feraient honneur à de vieilles paroisses. Ses familles se chiffrent par 120, groupant 608 âmes, toutes établies sur des lots propres à la culture. Les enfants du village ont trois classes à leur disposition à l'école de leur arrondissement tandis que l'on compte quatre écoles dans les rangs. La commission scolaire existe officiellement depuis le 4 décembre 1939. Les vingt milles de chemins de la paroisse sont carrossables. On compte déjà neuf lots *patentés* à même les 2,589 acres de terre arable de la paroisse. Une population qui a réussi à s'organiser à ce point, il ne faut pas s'étonner qu'elle possède son cercle de l'U.C.C., son cercle de fermières, sa caisse populaire, son syndicat et son chantier coopératifs, ainsi que sa beurrerie. Le curé fait montre d'un enthousiasme réaliste quand il proclame: « Nous avons de belles terres, de belles récoltes, d'année en année les colons stabilisent davantage leur entreprise. Aujourd'hui plus d'un tiers de mes paroissiens sont des cultivateurs. Nous récoltons de tout. »

N'est-ce pas que tout cela est merveilleux, et légitime l'État de faire les dépenses que l'on sait pour l'établissement en pays neufs.

L'honorable M. J.-D. Bégin avait combien raison aussi d'obtenir pour M. l'abbé Roch Majeau la décoration de l'Ordre du Mérite agricole. Le curé méritait cet honneur pour lui-même et pour ses paroissiens.



A gauche, le pont construit à l'automne 1937 au-dessus des rapides du Lac Barrière, dans le village de Rémigny. A droite, le moulin champêtre de M. ROSAIRE LAJEUNESSE, à proximité du pont.

Val d'Espoir

La paroisse de Val d'Espoir, dans la circonscription de Gaspé-Sud, commence à prendre de l'âge, comme on dit, puisque le premier résidant: Michel Poirier, frère de l'abbé Antoine Poirier, curé de Cap d'Espoir à l'époque, s'y établissait, affirmant-on, en 1920. M. l'abbé Poirier fut lui-même le premier desservant de ce territoire. La *colonie* est considérée à juste titre comme la fille de Cap d'Espoir.



M. l'abbé ALBERT SAINT-LAURENT,
curé de Val d'Espoir.

Val d'Espoir est sous le patronage de saint François de Sales. Un changement a été effectué un jour, sinon, dans son *Dictionnaire Historique et Géographique des Paroisses, Missions et Municipalités de la province de Québec*, Hormisdas Magnan indique à tort comme patron saint Antoine de Padoue. Ce patronyme avait été donné à la mission, prétend-il, précisément en l'honneur du premier desservant. Magnan fait par ailleurs remonter les débuts de Val d'Espoir à plus loin que 1920: il parle en effet de « cette mission, établie dans le canton de Percé en 1914 ». Il ajoute qu'une école-chapelle et une cloche furent bénites le 21 septembre 1924 sur le lot 33 du rang V du canton Percé. L'ancien publiciste du ministère de la Colonisation a ensuite cette explication :

« Le nom de Val d'Espoir a été donné à cette jolie localité à cause des espérances d'avenir de son futur développement (sic) bien justifiées, du reste, par la nomination d'un évêque tout aussi patriote qu'apôtre zélé et clairvoyant, dans la Gaspésie (note du copiste: Mgr Ross). La partie centrale de cette nouvelle mission forme une vallée, on ne peut plus favorable à la culture, même des fruits ». (Magnan publia son ouvrage en 1925).

Quoiqu'il en soit de la date d'arrivée des premiers défricheurs, il reste qu'il faut attendre deux ans pour que le « père Michel » ait des imitateurs en nombre. C'est en 1922, en effet, que d'autres Gaspésiens se joignent au pionnier. Ce sont Jean-J.

Bourget, Alfred-Wiliam Anderson, Alfred-Antoine Anderson, Pierre Renouf, Salomon Bujold et quelques autres.

En dépit de son sol fertile, Val d'Espoir progresse peu pendant une dizaine d'années. A l'époque, il est vrai, la Gaspésie est bien loin et son essor préoccupe apparemment peu de gens. Mais survient la dépression économique qui ouvre les yeux aux anciens ruraux devenus chômeurs dans les villes et aux cultivateurs désolés de ne pouvoir établir leurs nombreux fils. On songe alors à la sécurité que procure l'agriculture, on se tourne vers la terre. C'est ainsi que la crise économique a un effet très heureux pour Val d'Espoir.

En 1931 et 1932 s'amènent en effet des familles de cultivateurs de la Beauce et de Frontenac; de Saint-Hubert de Spaulding surtout. Ces ruraux viennent avec l'espoir que les terres neuves d'une *colonie* au nom si prometteur ne les tromperont pas et leur assureront la vie normale que ne parvenait pas à leur procurer le sol natal.

Comment s'établit ce courant migratoire du sud-ouest de la province vers la Gaspésie? On se pose encore la question sans pouvoir y répondre. Les individus qui participaient au mouvement en ignoraient eux-mêmes la genèse, d'ailleurs. Qui donc avait jeté l'étincelle? Un prêtre qui, dans ses pérégrinations, s'était persuadé des possibilités de la Gaspésie? Ou un apôtre laïque par ses écrits? On ne sait pas. En tout cas ce peuplement d'une paroisse gaspésienne par des familles du lointain Frontenac ne laisse pas d'étonner quand l'on songe qu'à l'époque toute la réclame poussait vers l'Abitibi. Là se trouvait le paradis terrestre, commente avec une pointe d'amertume un fils de la péninsule.



A la sortie de la messe du dimanche à Val d'Espoir.

Quoiqu'il en soit, en 1931 et 1932 donc, au delà de cent familles « des hauts » s'installent pour de bon à Val d'Espoir. Ce sont les Roy, les Grenier, les Pomerleau, les Gélinas, les Vallerand, les Bolduc, les Blais, les Groleau, les Ruel et d'autres. Aujourd'hui plusieurs de ces familles exploitent des lots *patentés* et toutes vivent honorablement, proclame leur curé.

Quel est donc ce territoire qui attire de la sorte ?

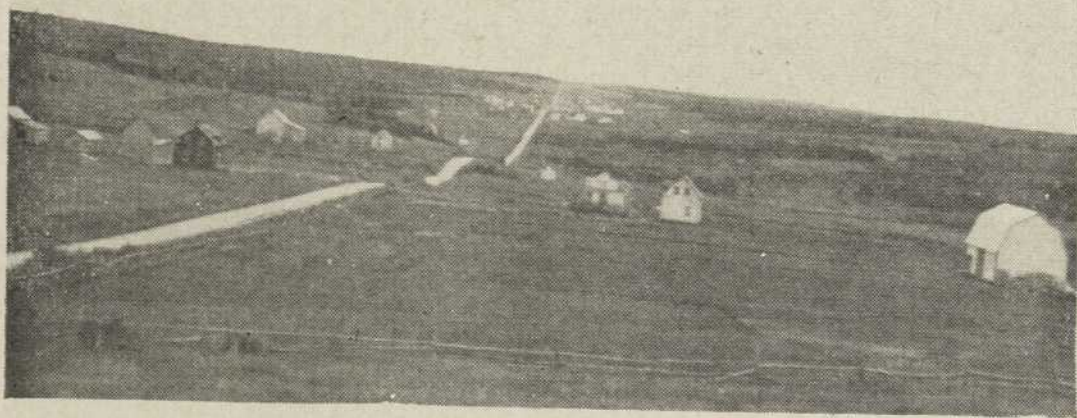
Très étendue, la *colonie* de Val d'Espoir englobe totalement les rangs III, IV et V du canton Percé, ainsi que le rang VI Sud du canton Malbaie et les lots de 3 à 21 du rang V du canton Rameau. Sise sur un terrain vallonneux avec une inclinaison générale vers le Sud, Val d'Espoir repose sur les formations de Bonaventure surtout. Quelques ruisseaux encaissés sillonnent le territoire, mais leurs vallées étroites sont généralement peu profondes. L'auteur de ces renseignements ajoute: « Ici le sol de couleur rougeâtre est plutôt fertile; il est en majeure partie dérivé de schistes argileux. Les roches à l'état libre sont plutôt rares dans ce secteur, mais les sommets de quelques plissements laissent pointer ici et là des affleurements de schistes ou de conglomérats de peu d'étendue ». Puis, particularité réconfortante: « Val d'Espoir serait l'une des *colonies* de la Gaspésie les mieux partagées au point de vue sol et topographie ».

En dépit du sol avantageux qu'ils travaillaient les pionniers connurent des débuts difficiles à Val d'Espoir, paroisse sise en arrière de Cap d'Espoir, Percé, Sainte-Thérèse et Grande-Rivière. Plusieurs pêcheurs des paroisses du littoral détenaient des lots *en bois debout* dans la *colonie*. Il ne fut pas facile de faire passer ces terrains au ministère de la Colonisation; il fallut du temps et l'évolution de Val d'Espoir se trouva retardée d'autant.

M. l'abbé Albert Saint-Laurent dit que l'absence de chemins fut une autre cause sérieuse de retard. Il cite le cas des colons du rang V de Rameau et du prolongement de celui-ci, le rang IV de Malbaie, qui, pendant quelques années, durent emprunter un sentier pour se rendre au village dont ils étaient éloignés de 3, 4 et 5 milles. Mais le député de Gaspé-Sud (le Dr Camille Pouliot) a résolu presque complètement le problème des chemins depuis trois ans, ajoute notre informateur. A noter que les quatre rangs de Val d'Espoir sont habités.

C'est en 1922, on l'a vu, que les colons ont commencé à arriver pour de bon à Val d'Espoir. Deux ans plus tard était érigée l'école-chapelle. Elle fut bénie le 21 septembre 1924. En 1932, année de la construction de l'église, la chapelle-école fut aménagée en presbytère. L'église est trop exigüe aujourd'hui; aussi songe-t-on très sérieusement à ériger un temple plus en accord avec les besoins de la paroisse, d'autant plus que celle-ci

est appelée à se développer encore du fait qu'elle est dans le programme de consolidation lancé en 1946. En prévision de la nouvelle construction la Fabrique a une réserve de \$20,000, fruit de la seule générosité des paroissiens. La générosité des résidents de Val d'Espoir vaut d'ailleurs d'être signalée car l'église et le presbytère actuels ont coûté \$10,000 et c'était pendant la dépression économique. Ce qui prouve que quand on veut on peut, commente l'abbé Saint-Laurent.



Etablissement d'un colon de Val d'Espoir et vue d'ensemble du rang double (IV et V) du canton Percé de la même paroisse.

La paroisse de Saint-François de Sales de Val d'Espoir est érigée canoniquement depuis 1932. C'est cette année-là en tout cas que M. Saint-Laurent — il était arrivé en août — inaugura les registres paroissiaux. La première sépulture était inscrite le 13 décembre tandis que le premier baptême se faisait quatre jours plus tard; le premier mariage ne fut béni toutefois que le 8 juin 1933.

L'histoire des paroisses de colonisation émerveille toujours. Ce qui frappe peut-être davantage cependant, c'est le champ fertile que constituent les *colonies* pour le coopératisme. La base de ce mouvement à Val d'Espoir fut jetée en 1934 quand fut fondé le cercle de l'U.C.C. qui, le 17 décembre 1942, devait donner naissance à la coopérative de beurrerie. Celle-ci a présentement une réserve de \$1,325. Elle vise à aménager une fabrique à l'été (1948). En attendant, et depuis trois ans, les producteurs transportent leur crème à Cap d'Espoir: pas moins de 30,000 livres en 1947.

Val d'Espoir a sa caisse populaire depuis août 1937. L'encaisse de ce syndicat d'épargne et de crédit totalisait \$18,817.81 à la fin de janvier 1947. M. le curé Saint-Laurent gère la Caisse depuis sa fondation; les sociétaires se trouvent très bien de ses services.

La Commission scolaire existe depuis le 22 janvier 1940. Elle administrait alors deux écoles, elle en compte maintenant dix. Cette année même une école de six classes est en voie de construction au village.

Le territoire n'est pas encore érigé en municipalité, toutefois.

Val d'Espoir, on s'en rend compte, est, elle aussi, une paroisse en marche. Sa population a plus que triplé en quinze ans puisque de 338 âmes (68 familles) qu'elle était en 1932 elle était passée à 1,306 âmes (216 familles) en fin de décembre 1947.

M. le curé Albert Saint-Laurent peut se féliciter de son œuvre et de celle de ses ouailles car les indications données démontrent qu'il s'est fait énormément de progrès à Val d'Espoir depuis 1932. La paroisse est bien pourvue: salle paroissiale (1936), dispensaire du ministère de la Santé (1943), huit magasins, trois scieries, deux boutiques de forge, deux fabriques de portes et châssis et une cordonnerie. Et surtout, depuis 1947, le village bénéficie de l'électricité grâce à la coopérative de Gaspé-Sud. Le pasteur compte voir bientôt la majeure partie de sa paroisse profiter du même avantage.

Si Val d'Espoir a connu tout ce progrès, le mérite en revient certes à son valeureux curé et à ses paroissiens. Mais, ajoutons-le, il est dans la paroisse, depuis 1938, un puissant facteur de progrès. Il s'agit de l'École moyenne d'agriculture que dirigent les Clercs de Saint-Viateur; le Frère Désormeaux en est le directeur.

Cette institution a cependant une histoire qui remonte à plus haut que 1938 car elle a succédé au monastère cistercien fondé en 1929. Un historique de Val d'Espoir serait donc incomplet qui ne ferait pas la part de l'œuvre dirigée par les Clercs de Saint-Viateur. C'est une page captivante. Nous laissons au Frère Désormeaux le soin de la retracer.

Le 23 août 1929, le R. P. Gabriel obtient de l'abbaye de Mistassini son indulte de sécularisation. Ce Cistercien, hier « réformé », porte le nom de Père Braud. Il vient demander place à Monseigneur Ross dans son diocèse de Gaspé. Le nouveau venu rêve d'un monastère en Gaspésie. Après de nombreuses démarches il obtient du ministère de la Colonisation un terrain libre de trois milles de longueur par un mille de largeur, dans le canton de Percé.

Mgr Ross fait à cette époque son voyage *ad limina*. A son retour de Rome il est accompagné de trois « Cisterciens réformés » de Versailles. Ces religieux, Hollandais et Belges d'origine, qui apportent leur collaboration à l'œuvre du Père Braud, sont assurés de trouver avec la solitude un sol riche et généreux à Val d'Espoir. A quatre milles de la mer immense et à six milles en ligne droite du nord de Percé, les Cisterciens ont trouvé le calme favorisant leur vie semi-cloîtrée, car, en 1929, pour pénétrer dans la *colonie*, il faut aller par des sentiers *chevelus*. Tous les loisirs de ces ermites sont partagés entre l'*essouchage* et la culture. La terre est vraiment généreuse, mais notre climat ne favorise pas les méthodes européennes qui lui sont appliquées.



Le R. F. C.-E. DÉSORMEAUX, c.s.v.,
directeur de l'École d'Agriculture
de Val d'Espoir.

Ces vaillants fondateurs espèrent du secours. La mère-patrie se fait trop attendre. Pour progresser, les Cisterciens remplacent les *logues* par des bâtisses nouvelles, celles que l'on verra encore en 1948. La maison « Juniorat » abrite 50 jeunes. Les étudiants sont logés quasi gratuitement. La dette contractée durant les constructions et, malheureusement, la grande crise de 1930, tout se ligue contre le maintien d'une œuvre sacerdotale à Val d'Espoir. Aussi tout espoir de survivance s'effondre.

Une vingtaine de colons s'étaient établis entretemps dans la forêt à peu près vierge. Devant les bras musclés des Bujold, des Pomerleau, des Vallerand, des Géлина, des Bolduc, au nombre des cinquante colons venus de la Beauce, la forêt a reculé, un clocher s'est dressé et, en 1932, M. Albert Saint-Laurent, prêtre, assume la charge de premier curé de Val d'Espoir, sans salaire.

Dieu aidant, la *colonie* compte, après vingt ans, 1,300 âmes et environ 4,000 acres de terre en culture. Disons ici que les Pères ont largement contribué au progrès de la paroisse. S'il manquait un instrument aratoire — Dieu sait si les choses manquaient — on comptait sur les instruments des Pères; même si on avait besoin d'un sac de grain, la grainerie des religieux était mise à contribution, sans retour le plus souvent.

Que de familles du Val doivent une éternelle reconnaissance aux Pères ! Si plusieurs d'entre elles existent, merci aux religieux. Espérons que le Ciel récompensera ces âmes charitables qui distribuaient largement le pain spirituel et le pain matériel !

En même temps que la *colonie* prospère, les Cisterciens non réformés travaillent d'arrache-pied et réussissent à défricher une cinquantaine d'arpents. Le faible rendement du sol, la crise financière et la construction rendue nécessaire d'une nouvelle grange-étable, en 1935, rendent intenable le maintien du juniorat. En 1936, les quarante aspirants à la prêtrise reprennent le chemin du foyer puis les Pères se sécularisent.

L'Évêque se voit forcé de s'occuper de la maison abandonnée par la communauté dissoute. Son Excellence charge alors M. l'abbé Rioux, agronome, de l'exploitation des vingt lots concédés aux Cisterciens par le ministère de la Colonisation. M. Rioux se rend au vœu de Mgr Ross. Toutefois, comme les dettes dépassent de beaucoup la valeur foncière et que l'Évêque est sans ressources, la situation est intenable. Déjà le cheptel et le roulant ont été sacrifiés pour aider à maintenir la maison. En face d'un pis aller, Mgr Ross intéresse à l'affaire le premier ministre du temps. M. Duplessis consent à rencontrer les créanciers qui sont fatigués d'attendre; mais il est entendu que l'ancien monastère sera converti en école d'agriculture.

Mgr Ross a fait des démarches auprès des Clercs de Saint-Viateur. En 1938 ceux-ci consentent à organiser l'école, à faire donner plein rendement aux 72 acres cultivables et à puiser à même la forêt les montants nécessaires au maintien de l'œuvre. En juillet de la même année le Frère Monette, C.S.V., a comme obédience la responsabilité de la petite seigneurie dénommée « emplacement des Pères ». Grâce à un octroi de la Province, l'Évêque de Gaspé règle de son côté toutes les créances tandis que les Frères Monette, Colpron et Desrosiers demandent leur subsistance à la terre.

Le travail ardu, les économies, les sacrifices, le bois qui atteint des prix sans précédent permettent aux nouveaux venus, non seulement de vivre, mais d'entretenir de grands espoirs.

Devant des hommes si résolus, chaque année la forêt recule et l'étendue en culture en vient à comprendre 215 acres. Les récoltes permettent d'hiverner 25 bêtes à cornes et 6 chevaux de traits. En plus, le procureur a la satisfaction de vendre de 25 à 30 tonnes de foin et de paille annuellement. Enfin, tout Val d'Espoir compte sur l'École pour sa provision de grain de semenc

Vieille de dix ans, l'École d'Agriculture de Val d'Espoir compte aujourd'hui environ 300 anciens. Ces jeunes y sont venus — et ça continue — puiser des éléments de religion, de français, d'anglais, d'arithmétique, mais surtout des méthodes culturelles éprouvées par l'expérience. Après une enquête sérieuse le Directeur peut affirmer que tous les anciens sont contents d'être passés par Val d'Espoir et souhaitent que tous les jeunes ruraux de la région gaspésienne y fassent leur cours de deux ans. Les anciens font par ailleurs honneur à l'alma mater où ils ont puisé avec l'amour de leur profession, le goût du vrai et du beau.

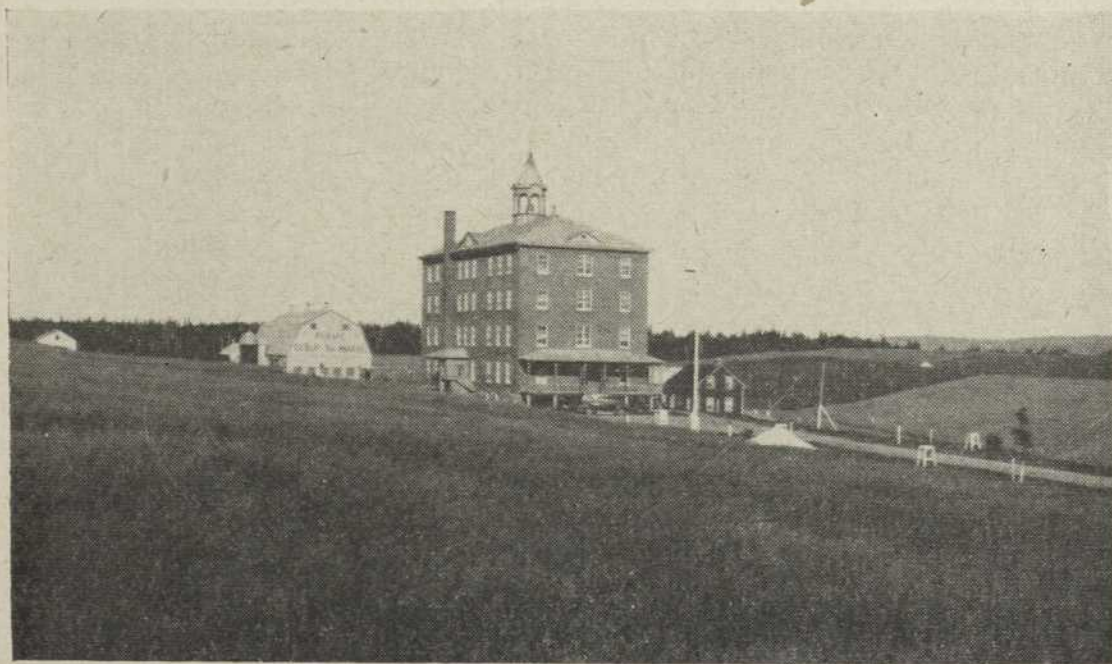
Tandis que le juniorat d'autrefois essaie de façonner de vrais professionnels de la terre, la forêt recule sous la poussée du Frère Desrosiers et devant l'énergie des Gariépy, des Desroches et des Bernatchez.

Avec ses 8 parcelles de 18 et 20 acres en foin ou en grain l'École d'Agriculture stimule l'amour de la culture de notre mère la terre chez tous ceux qui ont la bonne fortune de visiter l'ancien monastère. Par le rendement de ses cultures sarclées, l'École aiguillonne l'amour des revenus chez les colons du Val.

Maintenant, avec la motorisation des travaux en honneur au ministère de la Colonisation, les broussailles et la forêt ayant été détruites par le feu, l'étendue cultivable doublera dans un avenir très rapproché si on en juge par le travail accompli l'automne dernier (1947) dans la *colonie* par la charrue défonceuse (200 acres).

À l'École d'Agriculture on goûte la satisfaction que procure le devoir accompli parce que l'on s'y rend compte que science et pratique marchent de pair à l'avantage de la grande famille gaspésienne.

Voilà certes une histoire fort captivante. Elle ne comporte qu'une lacune mais qui est tout de même d'importance: la part que le Frère Désormeaux a prise lui-même à tout ce progrès à titre de directeur de l'École d'Agriculture Sainte-Marie de Val d'Espoir.



*L'École Sainte-Marie de Val d'Espoir (école moyenne d'agriculture)
fondée en 1938.*

La nouvelle politique d'établissement

AIDE A L'ÉTABLISSEMENT

EN VUE D'ENCOURAGER LA COLONISATION PAR DES
MÉTHODES PROGRESSIVES ET RATIONNELLES

PRIMES AU TRAVAIL

(En vigueur depuis le 1er avril 1946)

Cette politique a pour but d'aider le colon laborieux à se créer, avec la collaboration de l'État, un établissement agricole dans le minimum de temps. Elle lui assure une aide proportionnée à son travail sur son lot. Elle rend possible l'organisation coopérative: syndicats de construction, syndicats de travail, chantiers coopératifs et autres. En un mot, elle veut permettre à nos colons de se constituer, aussi rapidement que possible, un établissement d'une trentaine d'acres en labour, développement minimum nécessaire pour assurer la vie de la famille sur un lot de colonisation.

L'aide de l'État couvre les différentes phases de l'établissement; elle est proportionnée au développement rationnel du lot. Tout colon sérieux et laborieux peut en conséquence mériter des primes d'installation et d'organisation.

Les colons déjà établis, même ceux qui ont bénéficié d'un plan antérieur, ou ceux qui s'établissent sur un lot déjà commencé, peuvent profiter de cette nouvelle politique. Dans ces cas, le montant d'aide est déterminé en tenant compte du travail accompli sur le lot et des octrois déjà accordés.

L'aide de la Province se résume donc comme ci-dessous (la réglementation en est détaillée dans les pages qui suivent):

1° *Primes d'installation:*

- a) Paiement des frais de transport,
- b) Allocations mensuelles,
- c) Aide pour la construction ou la réparation de la maison,
- d) Aide pour la construction d'une grange-étable.
- e) Prime de jardin.

2° *Crédits d'organisation agricole:*

Pour achat d'animaux et d'instruments aratoires, pour le creusage d'un puits et tout ce qui peut être jugé nécessaire à l'avancement normal du lot.

3° *Primes statutaires:*

Pouvant aller jusqu'à 40 acres de défrichement et 30 acres de labour.

CONDITIONS ET RÈGLEMENTS

1° Primes d'installation :

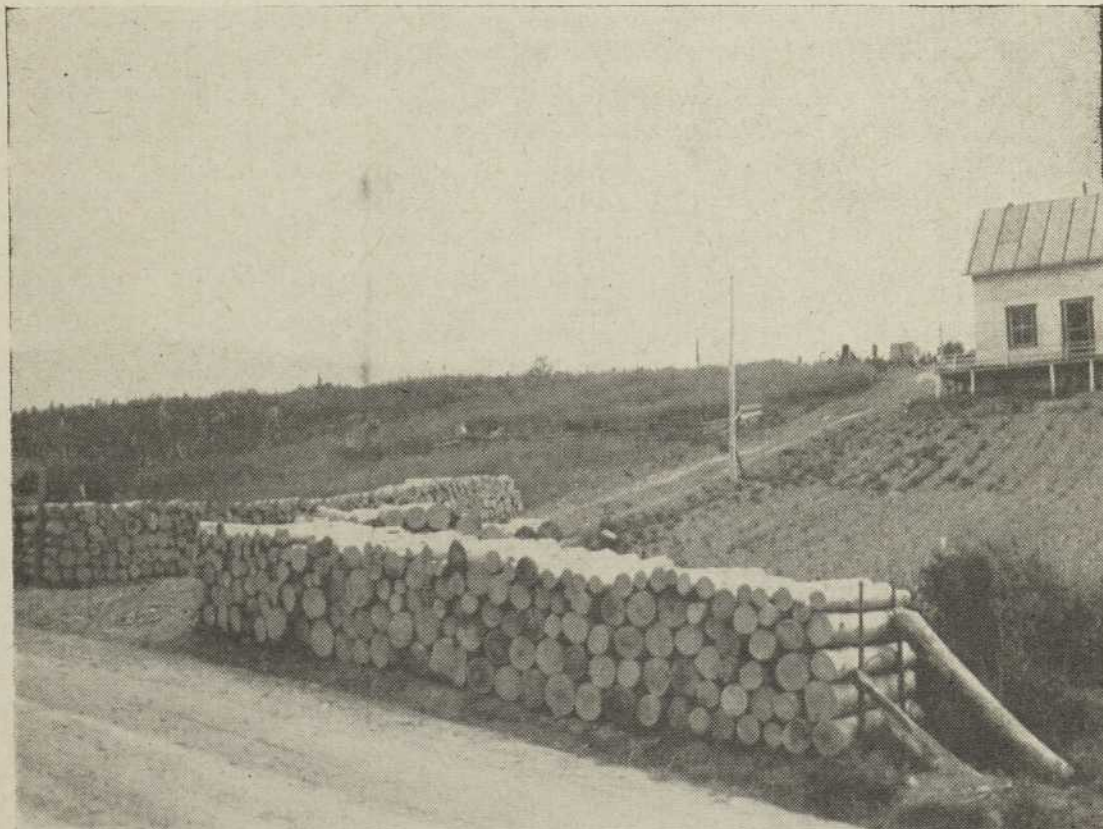
a) *Frais de transport:*

Le ministère, s'il le juge nécessaire, paie le transport des personnes et des effets mobiliers de tout nouveau colon qui s'établit en dehors de son lieu d'origine ou de résidence.

b) *Allocations mensuelles:*

Des allocations mensuelles de subsistance, non nécessairement consécutives, sont payées aux nouveaux colons, mariés ou soutiens de famille d'après l'échelle suivante, et en nombre variable selon l'état de développement du lot:

- 1° Sur un lot neuf et non bâti 12 mois à \$15.00
(Est considéré comme neuf, tout lot qui comporte moins de 5 acres de défrichement.)
Si le lot est bâti 9 mois à \$15.00



Bois empilé conformément à la loi, le long d'un chemin de colonisation en Gaspésie.

- 2° Sur un lot non bâti ayant 2 ou 3 acres en labour, mais pas plus de 10 acres de défrichements productifs 9 mois à \$15.00
Si le lot est bâti 6 mois à \$15.00

- 3° Sur un lot non bâti ayant de 4 à 10 acres en labour, mais pas plus de 20 acres de défrichements productifs 6 mois à \$15.00
Si le lot est bâti 3 mois à \$15.00

Pour les célibataires, les allocations sont également de \$15.00, mais limitées à 3, durant la construction de la maison; le solde, s'ils y ont droit d'après les règlements, étant payable après le mariage si celui-ci est contracté dans un délai raisonnable (5 ans au maximum).

c) *Maison:*

Le ministère aide à l'achat, par les colons, des matériaux nécessaires à la construction, la reconstruction ou la réparation de leur maison, selon les plans et devis du ministère, pour les fins et jusqu'à concurrence des montants ci-dessous. Une promesse de subvention est émise à cet effet, sur recommandation du chef de district.

1° *Pour une construction nouvelle:*

- a) D'une grandeur de 20 x 24 pieds ou l'équivalent en surface de plancher. \$325.00
- b) Pour un solage en béton de 6 pieds de hauteur et de 10 pouces d'épaisseur 50.00
- c) Pour une cheminée en briques 20.00
- d) Pour peindre ou teindre l'extérieur 30.00
(Si la maison est blanchie à la chaux l'octroi sera de \$15.00 seulement)

2° *Pour une reconstruction:*

C'est-à-dire pour remplacer un camp temporaire ou reconstruire une maison qui n'a jamais été octroyée et qui n'est pas réparable, sur un lot détenu depuis plus de 4 ans et pas plus de 12 ans, ou encore pour reconstruire une maison déjà octroyée mais détruite par l'incendie ou l'ouragan \$225.00
A ce montant peut s'ajouter la somme de \$100.00 prévue précédemment pour un solage en béton, une cheminée en briques, et peindre ou teindre l'extérieur de la maison.

3° *Pour une réparation:*

L'aide du ministère varie selon l'état de la maison à réparer; elle est déterminée d'avance comme suit pour les réparations principales les plus fréquentes:

- a) Pour un solage en béton de 6 pieds de hauteur et de 10 pouces d'épaisseur \$50.00
- b) Pour une cheminée en briques. 20.00
- c) Pour une couverture en bardeaux. 40.00
- d) Pour une lambris extérieur en bardeaux 50.00
- e) Pour la finition intérieure du 2ième étage, particulièrement chez les familles nombreuses 50.00
- f) Pour remplacer fenêtres et cadres n'ayant pas la grandeur standard. 35.00
- g) Pour des fenêtres doubles 25.00

S'il s'agit d'une grosse réparation comportant tous ces item, le maximum accordé est limité à \$200.00. Le colon doit alors ajouter lui-même le nécessaire pour rendre sa maison permanente et habitable en tout temps.

d) *Grange-étable:*

- 1° Pour une construction de 32 x 45 pieds conforme aux plans et devis du ministère \$150.00
- 2° Pour une construction plus petite, mais pas inférieure à 30 x 30 pieds 125.00

e) *Prime de jardin:*

Pour l'aménagement et la bonne préparation d'un jardin familial, au cours de la première année d'établissement si possible, et le maintenir en état de répondre aux besoins de la famille. Cette prime est payable après au moins une année d'excellente production. . . \$40.00

2 **Crédits d'organisation agricole:**

Des crédits d'organisation agricole sont accordés à tout colon résidant en permanence sur son lot, à raison de:

- a) \$30.00 l'acre pour les 15 premières acres de défrichement sur le lot.
- b) \$20.00 l'acre pour les 30 premières acres de labour sur le lot.

Ces crédits, qui peuvent atteindre \$1,050.00 sur un lot pris neuf et développé jusqu'à 30 acres en labour, peuvent être utilisés, après autorisation du ministère, pour l'achat d'animaux et d'instruments essentiels à l'avancement rapide du lot, pour des travaux d'épierrement et de drainage, l'entretien des bâtisses, le creusage d'un puits ou autres besoins jugés nécessaires.

Ces crédits sont en plus des primes statutaires de défrichement et de labour. Le rapport d'inspection, en vue du paiement desdites primes statutaires, sert de base à la compilation des crédits d'organisation gagnés. D'ailleurs, il est à remarquer que les règlements relatifs aux primes statutaires s'appliquent également aux crédits d'organisation, c'est-à-dire qu'un colon résidant qui ne se qualifie pas pour retirer des primes statutaires, ne peut mériter des crédits d'organisation.

Quant aux célibataires résidants, une retenue de 50% est faite sur les crédits gagnés, en attendant que l'établissement offre plus de garanties de stabilité.

Le paiement des crédits d'organisation est sujet toutefois à la votation annuelle, par l'Assemblée législative, d'un budget à cette fin.

3 Primes statutaires, payées sur les lots de 65 acres et plus:

a) <i>Pour les colons résidants mariés ou soutiens de famille:</i>	
40 acres de défrichement à	\$15.00
30 acres de labour à	20.00
b) <i>Pour les célibataires résidants:</i>	
15 acres de défrichements à	15.00
10 acres de labour à	20.00
c) <i>Tout colon non résidant, marié ou non:</i>	
10 acres de défrichements à	10.00

Éligibilité des colons nouveaux:

Pour bénéficier des avantages offerts, tout aspirant doit:

- 1° Être sujet canadien et résider dans la province de Québec.
- 2° Soumettre sa demande au ministère de la Colonisation à l'adresse suivante: Service de l'Établissement des Colons, Ministère de la Colonisation, Hôtel du Gouvernement, Québec.
- 3° Recevoir l'approbation de la société de colonisation de son diocèse.

- 4° S'il est marié, fournir sur demande son certificat de mariage.
- 5° Avoir une connaissance pratique de l'agriculture.
- 6° Jouir d'une bonne santé, être bon travailleur, honnête et économe.
- 7° Acquérir par billet de location, un lot d'une superficie d'au moins 65 acres dont 50 acres cultivables et labourables.

Obligations du colon :

Tout colon accepté devra :

- 1° Se transporter sur son lot, à la date fixée par le ministère, pour y résider en permanence.
- 2° Exécuter le programme de travail qui lui sera tracé.
- 3° Observer les règlements établis par le ministère et suivre les instructions que lui donnera le personnel en autorité.
- 4° Prendre soin en bon père de famille de tout ce que lui confiera le ministère de la Colonisation.
- 5° Ne pas se départir de ce qui a été mis à sa disposition, à moins d'en avoir la permission écrite du ministère. En cas d'abandon, il a l'obligation stricte de remettre, en bon état, au représentant du ministère, tout ce qui lui a été confié.

Programme de travail :

- 1° Le programme de travail que le colon s'engage à exécuter devra comporter annuellement des travaux de défrichement et de labour suffisants pour assurer l'avancement d'un lot neuf jusqu'à 40 acres de défrichements productifs dont 30 acres labourées, dans une période maximum de 12 à 15 années.
- 2° Dès le début de l'établissement, l'inspecteur de colonisation, de concert avec le colon, tracera le programme de travail à exécuter au cours de la première année; il en sera ainsi chaque année par la suite, à l'occasion de l'inspection d'automne. Et, tout le long de l'année, l'inspecteur surveillera et orientera ses colons afin de les aider à bien remplir le programme défini l'année précédente.
- 3° Tout colon qui, sans raison de force majeure, n'accomplira pas durant deux années consécutives son programme de travail de défrichement et de labour sera sujet à être privé de tout autre avantage et le ministère pourra, en outre, lui enlever, s'il le juge nécessaire, les objets mis à sa disposition.

Remarques générales :

- 1° Des établissements sur des lots de moindre étendue que 50 acres cultivables pourront toutefois, après enquête et étude spéciale, bénéficier intégralement, ou partiellement, des mêmes avantages, pourvu qu'en raison d'une situation ou exploitation particulière, ils offrent toutes les garanties d'un établissement agricole viable.
- 2° Pour bénéficier des avantages offerts, tout colon propriétaire d'un lot dont le billet de location a été émis avant le 15 mars 1933 doit rétrocéder son lot pour obtenir une nouvelle vente ou, selon que le ministère en décidera, s'engager à ne pas, à l'avenir, vendre ou transporter son lot sans la permission écrite du ministère de la Colonisation.
- 3° Les animaux, instruments et autres articles achetés à même les crédits d'organisation restent la propriété du ministère de la Colonisation pendant 6 ans, à compter de la date d'achat. Après cette période, le département en remettra le titre de propriété au colon détenteur qui aura rempli ou dépassé le programme de travail tracé. Cette remise de titre de propriété constituera alors une prime additionnelle au travail persévérant.
- 4° Les lots concédés pour fins agricoles ont en moyenne 100 acres de superficie et le prix est de \$0.30 l'acre, payable en 5 versements annuels qui sont retenus sur les primes statutaires.

L'AIDE OBTENUE SOUS DE FAUSSES REPRÉSENTATIONS
EST SUJETTE À REMBOURSEMENT

STANISLAS BÉGIN,
sous-ministre.

Les qualités requises du colon

L'on aurait tort de croire que l'on fait un vrai colon de n'importe qui. Il faut au contraire des aptitudes, enrichies, autant que possible, par un certain entraînement. Celui qui par exemple n'aurait aucune connaissance de la terre courrait grand risque de manquer son coup sur un lot, à moins d'être doué de qualités exceptionnelles. Sans doute, il est arrivé que tel citadin a réussi en pays de colonisation tout aussi bien que son voisin venu directement de la campagne, mais si on fouille bien son cas on découvrira très certainement à la base du succès de cet homme de la ville un courage tenace et un grand amour de son travail.

Courage et amour ! Voilà, à notre avis, les qualités de base du défricheur. Pas plus sur un lot que dans une profession libérale, que dans le commerce ou l'industrie, on n'arrive à quelque chose sans ces deux moteurs-là. Certainement, il faut aussi la santé, l'esprit d'économie et les bonnes mœurs, mais ce sont là, pouvons-nous dire, qualités de support.

Voilà donc quelles doivent être les qualités du défricheur. Mais ces qualités, la femme du colon doit les posséder au même degré. Car à quoi servirait à un pauvre diable de s'esquinter si chaque fois qu'il met les pieds dans la maison, il devait se faire harceler par une femme qui s'ennuie en pays de colonisation et qui ne cesse de le crier ? Il y a plus grave encore : quel succès attendre d'un défricheur dont l'épouse n'aime pas la terre ? Si au contraire le colon est secondé, réconforté par sa femme, alors plus rien n'est impossible ; dans ces conditions l'homme qui n'était peut-être pas le mieux préparé à son métier peut faire des prodiges. Cela demande du dévouement, de l'abnégation, objectera-t-on. Nous le concédons volontiers. Mais du dévouement, de l'abnégation, ce n'est pas sur un lot qu'il faille en montrer le moins. Le succès est à ce prix. D'ailleurs il ne manque pas de Canadiennes françaises douées de pareille grandeur d'âme et c'est bien ce qui nous porte à continuer de croire dans l'établissement rural.

L'homme qui s'établit sur un lot doit se pénétrer de l'idée suivante : il s'en vient certes bâtir son avenir et celui des siens, mais il remplit simultanément un rôle social. Ce coin de terre inculte que son travail va rendre productif, ce sera un actif pour lui d'abord, mais un actif aussi pour sa province, pour sa nationalité. En se créant un bien qui lui permettra de vivre et d'élever proprement ses enfants, le défricheur accroît la valeur de sa province et de son pays, il produit la richesse la plus solide qui soit. Sans doute, il lui arrivera occasionnellement des revers,

mais, s'il est pénétré de son rôle social et national, ces revers, loin de lui être une cause d'abattement, l'inciteront, au contraire, à intensifier son effort, à se cracher dans les mains, comme on dit.

Et puis le colon contemporain doit songer aussi qu'il n'existe pas de raison pour qu'il rate son coup sur un lot dont la terre est de bonne qualité. Des milliers de compatriotes ont accompli avant lui la besogne qu'il fait aujourd'hui et dans des conditions autrement moins avantageuses. Ceux-là ignoraient par exemple les bienfaits de la motorisation. Et l'aide financière de l'État ? Elle n'était en rien comparable à celle qui se donne aujourd'hui, quand elle existait. On sait que les primes datent de 1923 et qu'elles étaient minimales au début. Si ces gens-là ont réussi à se donner, malgré tout, une belle entreprise agricole nous ne voyons pas pourquoi le colon d'aujourd'hui ne connaîtrait pas le succès et beaucoup plus rapidement que ses prédécesseurs.

On a été à même de constater dans un autre chapitre l'ampleur de l'aide financière accordée par la Province. Seulement, il importe de ne jamais perdre de vue que cette assistance est déterminée par le travail même du colon. C'est donc le défricheur qui est l'artisan du concours financier de l'État. S'il s'aide le ciel l'aidera, ainsi que le promet l'Évangile; le concours matériel du ministère de la Colonisation entre dans la part de ce qui « viendra par surcroît ».

Voilà ce à quoi doit songer le jeune homme ou l'homme d'âge mûr aspirant-colon, ou qui débute dans le métier de défricheur.



*Le ministère de la Colonisation possède un entrepôt dans chacun de ses districts
Ici, les bureaux attenant au vaste entrepôt de Rimouski.*

Comment obtenir un lot

Les règlements de colonisation stipulent que tout aspirant colon doit, pour obtenir un lot, avoir été agréé par la société de colonisation de son diocèse. Chaque diocèse a d'ailleurs son missionnaire-colonisateur et celui-ci est très bien placé pour fournir tous les renseignements requis, surtout s'il s'agit d'établissement au loin. En s'adressant à lui, on évite donc une série de démarches qui amèneraient au même point.

Pour ce qui est de l'établissement au proche (v.g. un fils de cultivateur d'une vieille paroisse désireux de s'établir sur un lot dans les limites de celle-ci), il est préférable de communiquer avec le comité local d'établissement composé du curé et de trois ou quatre paroissiens. Cet organisme dispose des formules et renseignements voulus et peut conséquemment diriger profitablement l'aspirant-colon.

Établissons cependant que ni le missionnaire-colonisateur ni le comité paroissial n'attribuent les lots aux colons. Cette tâche ressortit exclusivement au Service de l'Établissement du ministère de la Colonisation. Cet organisme décide en dernier ressort si tel lot sera attribué à tel aspirant.

Un jeune homme ou un père de famille veut donc s'établir en pays neuf. Il s'amène au bureau du missionnaire-colonisateur, ou ailleurs, s'il s'est préalablement entendu avec le second. Observons en passant qu'une visite sera toujours préférable à une lettre, le missionnaire ne pouvant inclure dans une lettre tous les renseignements qu'il est en mesure de donner.

Le représentant de la société de colonisation reçoit donc son homme et le renseigne d'abord sur la politique du ministère de la Colonisation, dont il fait voir les avantages. Il fait part ensuite des possibilités d'établissement au loin. Cela fait, si le candidat paraît sérieux et apte au métier de défricheur, le missionnaire lui fait remplir la formule dite « demande d'établissement ». Il indique ensuite à l'aspirant les contrées les plus avantageuses et lui conseille un examen sur place; il lui fait même obtenir un billet de chemin de fer à prix réduit (billet de colon). Le ministère de la Colonisation et la Fédération des Sociétés de Colonisation ont dans les divers territoires à coloniser des hommes qui font office de guides pour les aspirants-colons. Le missionnaire avise le guide concerné que monsieur X sera dans son territoire à telle date. Le candidat s'y rend et choisit son lot.

A son retour le candidat qui a opté pour un coin à sa convenance revient au missionnaire-colonisateur et celui-ci commu-

nique avec le ministère de la Colonisation en vue de faciliter la procédure pour l'obtention du lot désiré. Il organise même le transport du colon, de sa famille et de ses effets mobiliers. On sait que le ministère de la Colonisation paie au besoin ces frais de transport.

Entretiens, le missionnaire enquête dans le milieu du candidat afin de se rendre compte si celui-ci est réellement apte à devenir colon. Il ne s'agit pas là d'une forme d'inquisition: cette enquête est conduite uniquement en vue de protéger le futur défricheur et de l'empêcher de se lancer en une aventure coûteuse pour lui comme pour l'État et qui aurait pour résultat de lui faire prendre en aversion la belle œuvre de l'établissement en pays neuf.

La colonisation doit être une œuvre permanente. Cette fin, on l'obtiendra d'abord par un choix judicieux des sujets qui s'y adonneront. Il vaut la peine que l'on y voit puisque de ce choix dépend la sécurité même du défricheur.

Depuis 1947 la politique d'établissement s'étend aux anciens combattants en vertu d'une entente intervenue entre le ministère de la Colonisation et le gouvernement d'Ottawa. Ce dernier, par son « Office de l'Établissement agricole des Vétérans », offre aux anciens combattants des avantages matériels pouvant totaliser \$2,320, montant qui s'ajoute aux \$3,225 que le défricheur est susceptible de retirer du ministère de la Colonisation de Québec. Les anciens militaires désireux de bénéficier de cette politique n'ont qu'à se renseigner d'abord auprès de l'administrateur régional de la « Loi des vétérans » (la province est divisée en sept régions sous la conduite d'un bureau provincial qui est à Montréal). De la sorte ils prendront connaissance du montant des crédits à leur disposition et des conditions à remplir pour les obtenir. Ensuite, ils n'auront qu'à suivre la filière indiquée plus haut: le missionnaire-colonisateur et le ministère de la Colonisation feront pour eux comme pour les autres aspirants-colons.

Les sociétés de colonisation

La Fédération des Sociétés de Colonisation de la province de Québec et les dix-sept sociétés diocésaines ont leur siège social aux endroits suivants:

La Fédération des Sociétés de colonisation,
3, boulevard Charest, Québec.

La Société diocésaine de Québec,
École Supérieure d'Agriculture,
Sainte-Anne de la Pocatière, Kamouraska.

La Société diocésaine de Nicolet,
Évêché de Nicolet, Québec.

La Société diocésaine des Trois-Rivières,
Évêché des Trois-Rivières, Québec.

La Société diocésaine de Rimouski,
École d'Agriculture, Rimouski, Québec.

La Société diocésaine de Chicoutimi,
Évêché de Chicoutimi, Québec.

La Société de colonisation du Golfe Saint-Laurent,
Ruisseau-Vert, Saguenay, Québec.

La Société diocésaine de Gaspé,
Saint-Gabriel de Gaspé, Québec.

La Société diocésaine de Mont-Laurier,
École d'Agriculture de Mont-Laurier, Québec.

La Société diocésaine de Montréal,
3502, rue Hutchison, Montréal, Québec.

La Société diocésaine de Saint-Hyacinthe,
C.P. 11, Saint-Hyacinthe, Québec.

La Société diocésaine de Valleyfield,
Champsneufs, Abitibi-Est, Québec.

La Société diocésaine de Joliette,
Maison Querbes, Joliette, Québec.

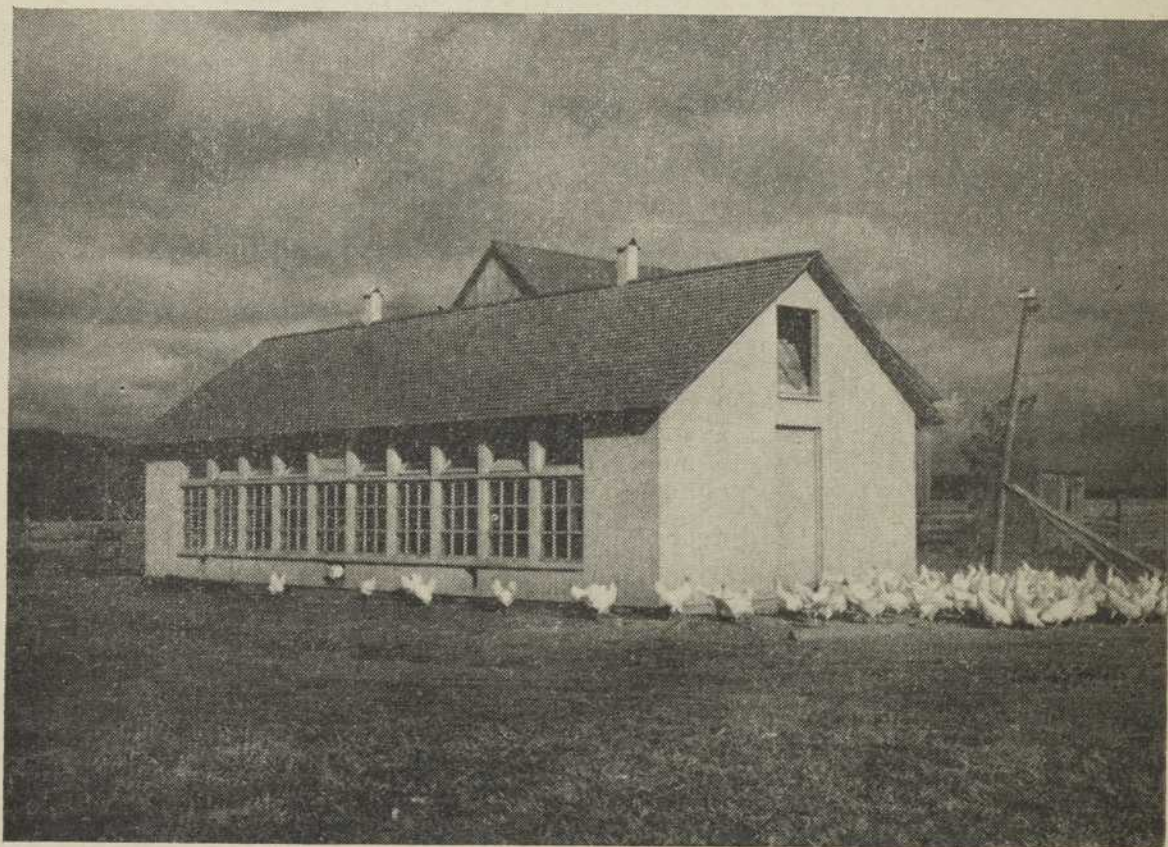
La Société diocésaine de Sherbrooke,
29, rue Gordon, Sherbrooke, Québec.

La Société diocésaine de Saint-Jean,
Évêché de Saint-Jean de Québec, Québec.

La Société diocésaine d'Ottawa,
11, rue Principale, Hull, Québec.

La Société diocésaine de Timmins,
Notre-Dame du Nord, Témiscamingue, Québec.

La Société diocésaine d'Amos,
Bureau de la Fédération, Taschereau, Abitibi-Ouest, Québec.

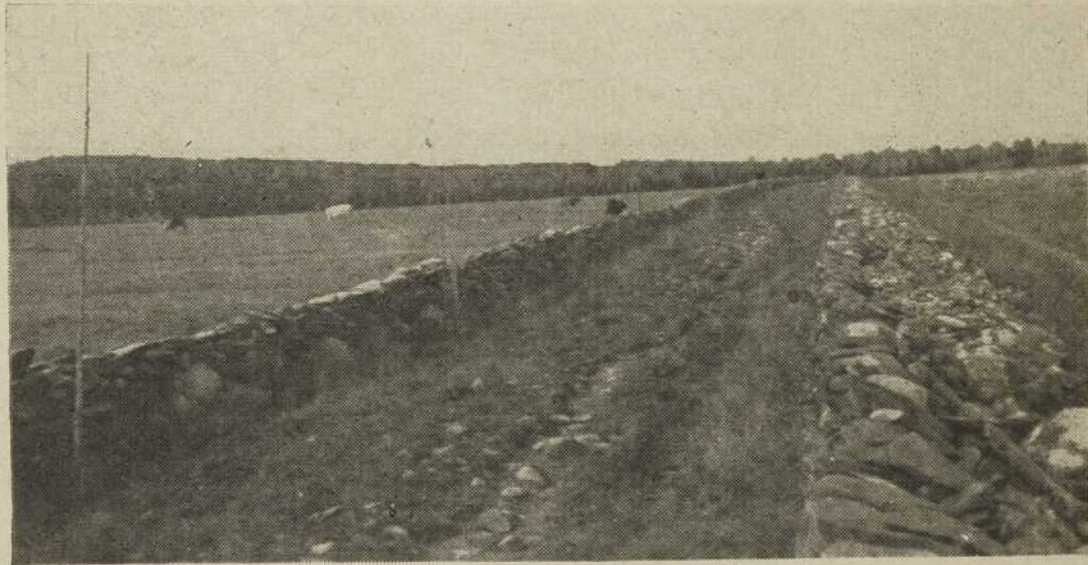


Poulailler d'un colon progressif du Témiscamingue.

Les districts de colonisation

Pour les fins de la colonisation, la province est divisée en onze régions dont chacune est desservie par un personnel approprié sous la direction d'un chef de district :

<i>Districts</i>	<i>Comtés</i>	<i>Adresse</i>
No I	(Abitibi-Ouest)	La Sarre
No II	(Abitibi-Est)	Amos
No III	(Rouyn-Noranda et Témiscamingue) ..	Rouyn
No IV	(Berthier, Gatineau, Joliette, Labelle, Montcalm, Papineau, Pontiac et Terrebonne) . . .89, rue Notre-Dame est,	Montréal
No V	(Roberval)	Mistassini
No VI	(Chicoutimi et Lac Saint-Jean)	Chicoutimi
No VII	(Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bromme, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Laviolette, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Mégantic, Montmagny, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Saint-Maurice, Sutherland, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe)	47, rue Sainte-Eustache Québec
No VIII	(Gaspé-Nord, Matane, Matapédia et Rimouski)	Rimouski
No IX	(Gaspé-Sud et Bonaventure)	New Carlisle
No X	(Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata)	N.-D. du Lac
No XI	(Charlevoix et Saguenay)	Baie Saint-Paul



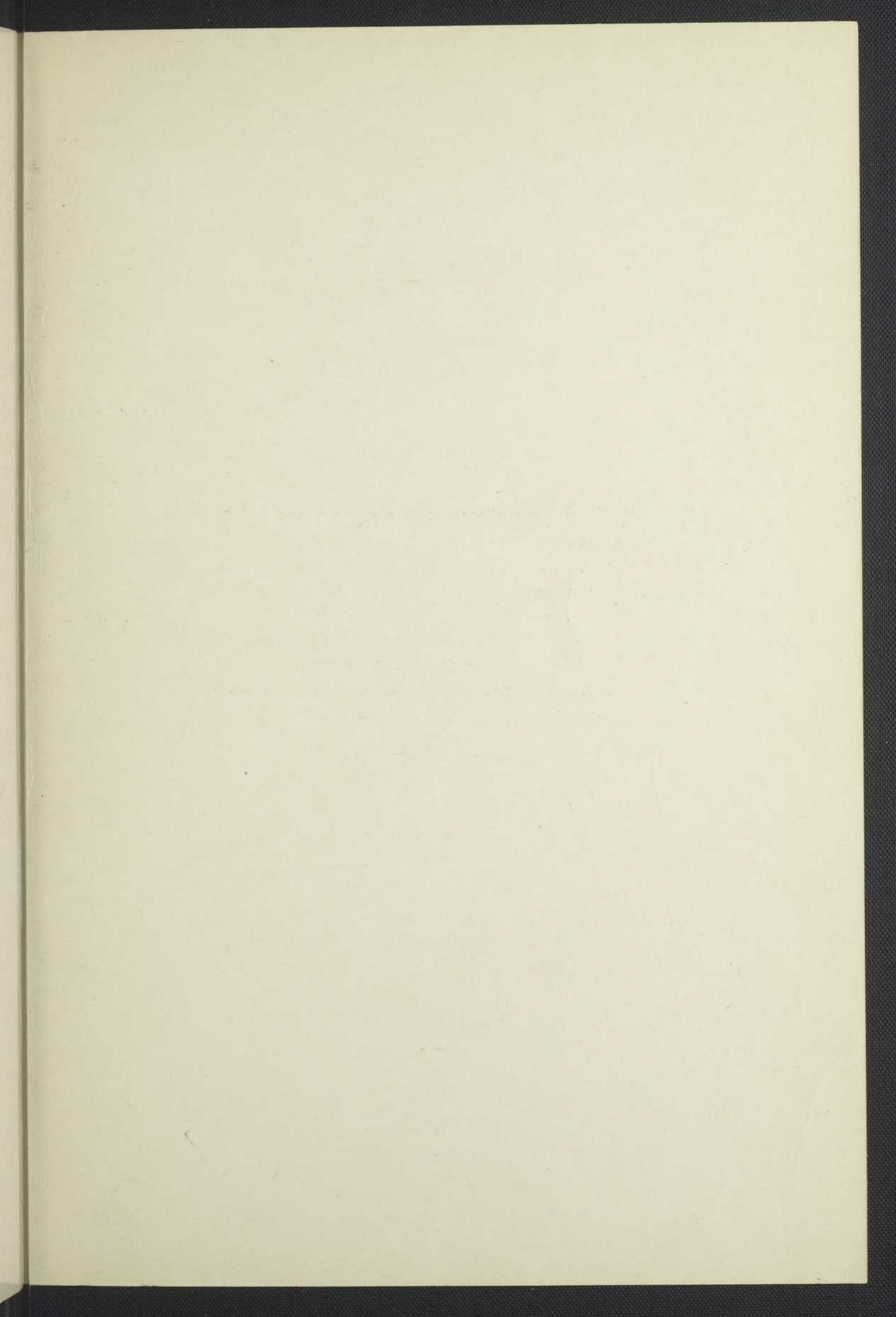
Belle récolte d'avoine d'un colon du Témiscouata. En bas, épierrement fait avec ordre sur le lot d'un colon.

Table des matières

	Pages
Introduction.	3
Quand le rail pénétrait en Abitibi.	5
La contribution de la Province à la colonisation.	10
Colombiers (Sainte-Thérèse).	17
La Rédemption (Matapédia).	27
L'Esprit-Saint (Rimouski).	35
Notre-Dame de Lorette	39
Saint-Edmond (Abitibi).	48
Saint-Ubald de Portneuf	58
Saint-Urbain de Rémigny	63
Val d'Espoir.	72
La nouvelle politique d'établissement	80
Les qualités requises du colon.	87
Comment obtenir un lot.	89
Les sociétés de colonisation.	91
Les districts de colonisation.	93



LES PHOTOS REPRODUITES DANS
CETTE BROCHURE NOUS ONT ÉTÉ
FOURNIES PAR LES PASTEURS DES
PAROISSES INTÉRESSÉES ET PAR
LE SERVICE PROVINCIAL DE CINÉ-
PHOTOGRAPHIE.



BNQ



000 472 931